



Bulletin Officiel

N°7131 Mardi 11 juin 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR - COTUNACE	3
SOCIETE UNIMED	4

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR - COTUNACE	5
SOCIETE UNIMED	7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	9
---------------------------------------	---

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR - COTUNACE
- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH- (CONSOLIDES)
- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH- (INDIVIDUELS)
- CELLCOM (CONSOLIDES)
- CELLCOM (INDIVIDUELS)

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

- CELLCOM

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur COTUNACE
Siège social : 14, Rue Borjine -1073 Monplaisir –Tunis

Les actionnaires de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur (COTUNACE) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 25 Juin 2024 à 11 h à son siège social : 14 rue Borjine Montplaisir- 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023
2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2023
4. Approbation des conventions relatives à l'article 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales
5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023
6. Affectation du résultat 2023
7. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des Comités Permanents
8. Nomination du commissaire aux comptes pour la période 2024-2026

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Société UNIMED

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

Messieurs les actionnaires de la société « Unimed », sont invités à assister aux travaux de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 28 Juin 2024 à 11H00 au siège social de la société sis à la ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des délais et mode de convocation.
- Lecture et approbation des rapports de gestion de la Société et du Groupe UNIMED de l'exercice clos le 31/12/2023.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société et du groupe UNIMED de l'exercice clos le 31/12/2023.
- Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2023.
- Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2023.
- Affectation du résultat de l'exercice 2023.
- Approbation des conventions réglementées conclues par la Société et rentrant dans le champ d'application de l'article 200,202 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Fixation du montant des jetons de présence.
- Quitus aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2023.
- Questions diverses. Et Pouvoirs en vue des formalités

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « Unimed ».

Les actionnaires pourront assister personnellement aux travaux de l'Assemblée générale sur simple justification de leurs identités (carte d'identité nationale) ou se faire représenter par un mandataire, moyennant un mandat spécial revêtu de leurs signatures légalisées.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est lui-même actionnaire d'UNIMED.

Toutefois les personnes morales sont valablement représentées par leurs Présidents Directeurs Généraux ou leurs gérants ou toute autre personne dûment et expressément mandatée à cet effet.

Les actionnaires doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée générale, être inscrits sur le registre de la société, seize (16) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Tous les documents concernant l'Assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur COTUNACE

Siège social : 14, Rue Borjine -1073 Monplaisir –Tunis

La COTUNACE publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 25 Juin 2024.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023, approuve les états financiers tels qu'ils sont présentés à l'assemblée.

Cette résolution est adoptée à

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations stipulées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions y afférentes.

Cette résolution est adoptée à

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion pour l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

	En Dinar
Bénéfice de l'exercice 2023	3.866.821,650
Report à nouveau	325,438
Total	3.867.147,088
Réserve légale	193.357,354
Réserve facultative	2.638.000,000
Dividende à distribuer (3 % de la valeur nominale)	795.000,000
Réserve pour fonds social	240.000,000
Report à nouveau	789,733

Elle décide de fixer le montant du dividende unitaire à 3,000 dt, soit un total de 795.000,000 dt.

La date limite pour la distribution des dividendes sera le 22/09/2024

Cette résolution est adoptée à

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à servir aux membres du conseil d'administration et aux membres des comités permanents à 5 000 DT net par membre au titre de l'exercice 2023 sans cumul des jetons en cas de participation d'un administrateur à plus d'un comité et en tenant compte de la présence dans les réunions tenues au cours de l'année.

Cette résolution est adoptée à

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme le cabinet "....." commissaire aux comptes pour la période 2024-2025-2026.

Cette résolution est adoptée à

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au mandataire légal de la société ou à son représentant à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO :

Société UNIMED

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

La société UNIMED publie ci-dessous le projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire en date du 28 Juin 2024.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire constatant que les actionnaires présents ou représentés réunissent(..%) du capital social, ratifie en conséquence les modes et les délais de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion de la Société et du groupe UNIMED, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023, approuve le rapport de gestion dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire décide l'affectation de la totalité du résultat bénéficiaire relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2023 qui s'élève à 5 582 552 DT au niveau des résultats reportés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200, 202 et 475 du CSC, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 25 000 DT Brut par administrateur au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée
à..... ».

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	119,684	119,705
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	166,897	166,928
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	137,701	137,726
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	149,884	149,913
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	142,898	142,923
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	146,975	147,004
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	136,624	136,645
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,391	55,400
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,647	40,655
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	138,258	138,285
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	121,140	121,164
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	120,848	120,873
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,362	21,366
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	147,566	147,599
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	142,492	142,519
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,622	13,625
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	205,340	205,379
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,393	13,394
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	116,072	116,106
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	120,618	120,646
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,777	16,780
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	106,192	106,220
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	100,974	100,998
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,255	2,259
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,841	72,849
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	151,720	151,905
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	111,279	111,539
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	127,583	127,606
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	163,240	163,515
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	608,847	609,484
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	141,305	141,643
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	200,645	200,754
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	106,964	106,964
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	149,048	149,486
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	182,828	183,172
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	167,724	168,074
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	26,365	26,458
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,482	105,309
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,126	1,126
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,137	1,139
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 602,904	2 608,585
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	242,488	243,872
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,349	3,340
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,976	2,965
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	47,477	47,182
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,468	1,469
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,279	1,274
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,294	1,289
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	16,913	17,065
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,988	12,077
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,603	16,715
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 267,171	5 292,850
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	98,809	99,095
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,279	1,273

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	110,734	110,759
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	98,810	98,826
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	105,686	105,706
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	103,552	103,571
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	104,073	104,092
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	109,171	109,189
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	104,650	104,670
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,823	101,844
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	106,135	106,151
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	106,163	106,185
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	104,595	104,613
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	104,211	104,231
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	102,777	102,798
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	106,925	106,941
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	102,688	102,708
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	100,552	100,568
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	107,132	107,149
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	102,313	102,330
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	111,978	111,996
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	103,879	103,911
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	109,122	109,147
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	103,882	103,913
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 045,360	1 045,572
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 299,947	10 302,984
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	100,976	101,000
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	106,997	107,153
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	103,192	103,390
SICAV MIXTES							
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	59,896	59,944
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	115,139	115,619
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,608	17,613
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	337,585	338,360
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 328,065	2 330,615
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	67,752	67,782
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,182	54,183
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,909	107,924
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,910	10,895
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,440	16,509
93 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	17,802	17,759
94 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,524	15,504
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	101,593	101,716
96 FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	87,988	88,114
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	91,902	92,018
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	108,990	109,062
99 UB CI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	99,370	99,501
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,213	11,232
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	98,336	98,045
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	77,483	77,771
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	95,298	95,186
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	126,144	126,467
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	158,177	158,343
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	157,317	158,109
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	205,881	206,899
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	192,224	193,027
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	188,888	189,608
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	26,965	27,223
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	10 953,013	11 034,116
112 FCP VIVBO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	142,685	140,833
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	99,988	99,815
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	4 960,059	5 018,627
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,850	10,914
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	170,641	170,517
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 385,974	11 477,581
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 523,173	10 497,975
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 442,700	10 474,971
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 734,789	10 806,451
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 464,040	10 498,391
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,314	10,313
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	100,956	103,064
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	122,452	122,119
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 046,937	1 047,925

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'ouverture au public des fonds communs de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT », « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV », « FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL », « FCPR RELANCE+ » et « FCPR ADVANCED FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200

68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
44. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
45. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
46.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
47. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
48.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
49. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
50. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
53. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
54. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
55.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
56. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
59.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
60.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
61.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190

64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefeuilles et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis

33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

Avis des sociétés

Informations Post AGO

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 Mai 2024, la société Tunisie Profilés Aluminium publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023 tels qu'ils lui ont été présentés par le conseil d'administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion de l'exercice 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 comme suit :

Affectation du résultat 2023

Bénéfice 2023	29 629 640,339
Montant réinvesti exonéré affecté au compte Réserve à Régime Spécial	-
Résultat disponible	29 629 640,339
Résultat reportés	69 228 751,874
Dont le montant de la prime d'émission devenue disponible affecté en report à nouveau suivant PV AGO du 03/06/2021 <i>(Distribuable en franchise de retenue à la source 360 000 DT)</i>	
Bénéfice distribuable	98 858 392,213
Prélèvement pour Fonds social	600 000,000
Dividende décidé (soit 0,400 DT par action) (*)	20 000 000,000
Report à nouveau <i>(dont 360 000 DT distribuable en franchise de retenue à la source)</i>	78 258 392,213

(*) La date de mise en paiement des dividendes est fixée au 20/06/2024.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances 2014 et de l'article 47 de la loi de finances 2018, une retenue à la source de 10% est opérée sur la distribution de dividendes.

Le reliquat du report à nouveau en franchise de la retenue à la source s'élève donc à 360 000,000 DT et sera inscrit au bilan de la société comme étant des fonds propres provenant des exercices antérieurs au 31/12/2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Quatre-vingt Mille (80.000) Dinars pour l'exercice 2023, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit, au titre de l'exercice 2023, à Trente Mille (30.000) Dinars, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation décidée par le Conseil d'Administration du 31/07/2023, en qualité de nouvel administrateur, de Monsieur Ferid Ali BEN BRAHIM pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination décidée par l'assemblée élective des actionnaires minoritaires du 21/06/2023, de Monsieur Hedi ZERZERI en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration, après dépouillement des candidatures reçues, le conseil d'administration réuni le 13 Mai 2024, a retenu la candidature de Madame Emna KALLEL pour le poste d'administrateur indépendant.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la conformité des procédures appliquées par le conseil d'administration et décide de nommer Madame Emna KALLEL en

qualité d'administrateur indépendant pour un mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale reconduit pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour l'autorisation de racheter et de revendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier, et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 novembre 2000, et autorise expressément le Conseil d'Administration d'acheter et de revendre les actions propres de la société, et lui délègue, en conséquence, les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

II-Le bilan après affectation du résultat comptable

BILAN AU 31/12/2023 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Exprimé en dinar Tunisien)

Actifs	31/12/2023	31/12/2022
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	909 637	839 055
- Amortissements des immobilisations incorporelles	807 998	741 705
Immobilisations incorporelles nettes	101 639	97 350
Immobilisations corporelles	65 432 278	63 458 697
- Amortissements des immobilisations corporelles	47 901 521	45 591 439
Immobilisations corporelles nettes	17 530 757	17 867 258
Immobilisations financières	28 728 662	28 924 611
- Provisions	2 539 192	2 531 792
Immobilisations financières nettes	26 189 470	26 392 819
Total des actifs immobilisés	43 821 866	44 357 427
Total des actifs non courants	43 821 866	44 357 427
Actifs courants		
Stocks	64 555 001	75 446 606
- Provisions sur stocks		
Stocks nets	64 555 001	75 446 606
Clients et comptes rattachés	83 514 014	92 744 103
- Provisions sur comptes clients	12 620 580	11 429 498
Clients nets	70 893 434	81 314 605
Comptes de régularisations et autres actifs courants	19 701 034	20 982 589
- Provisions sur comptes d'actifs	395 347	395 347
Autres actifs courants nets	19 305 687	20 587 242
Placements et autres actifs financiers	70 558 710	51 824 895
Liquidités et équivalents de liquidités	5 650 191	4 786 727
Total des actifs courants	230 963 023	233 960 075
Total des actifs	274 784 889	278 317 502

BILAN AU 31/12/2023
APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Exprimé en dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres		
Capital social	50 000 000	50 000 000
Rachat actions propres		
Réserves	5 600 000	5 600 302
Autres capitaux propres (subvention d'investissement)	30 247	34 903
Résultats reportés	78 258 391	69 228 750
Réserve à régime spécial	12 248 100	12 248 100
Prime d'émission		
Autres réserves	5 738	5 738
Total des capitaux propres après affectation	146 142 476	137 117 793
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts et dettes assimilées	19 441 740	24 835 301
Provisions pour risques et charges	2 763 633	1 990 833
Autres passifs non courants	51 174	-
	22 256 547	26 826 134
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 952 881	22 288 456
Autres passifs courants	7 149 364	4 292 514
Dividendes à payer	20 000 000	17 500 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	64 283 621	70 292 605
Total des passifs courants	106 385 866	114 373 575
Total des passifs	128 642 413	141 199 709
Total des capitaux propres et des passifs	274 784 889	278 317 502

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserves pour Fonds social	Résultats reportés	réserves à régime spécial	Subvention d'inves	Amortissements des subventions	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/23 avant affectation	50 000 000	5 000 000	-	69 228 751	12 248 100	3 601 959	(3 571 712)	5 738	29 629 640	166 142 476
Réserves Légales										-
Résultats Reportés				9 029 640					(9 029 640)	-
Réserves pour Fonds social			600 000						(600 000)	-
Dividendes distribués									(20 000 000)	(20 000 000)
réserves à régime spéciale										-
Réaffectation réserves à régime spéciale devenu disponible										-
Solde après affectation du résultat 2023	50 000 000	5 000 000	600 000	78 258 391	12 248 100	3 601 959	(3 571 712)	5 738	-	146 142 476

IV-Liste des membres du Conseil d'Administration

Administrateurs	Représentant	Qualité	Durée du mandat	Principales activités professionnelles	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Mr. Yahia BAYAH	<u>Lui même</u>	<u>* Président du Conseil de la société. TPR</u>	2023-2024-2025	* Président Directeur Général de la Sté. CFI * Président Directeur Général de la Sté. INDINVEST SICAF * Président Directeur Général de la Sté. CETRAM * Président Directeur Général de la Sté. SPI MONTFLEURY * Président Directeur Général de la Sté. CFI SICAR * Président Directeur Général de la Sté. ALUFOND Président Directeur Général : TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR * Gérant : LAVAAL INTERNATIONAL TUNISIE-ALUCOLOR-CETRAM CO-SPEIA-STEP-TECSOL-TPR TRADE-TUNISIE ENERGIE ENVIRONNEMENT	* Président du Conseil des sociétés : SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- TUNICAST - Administrateur des sociétés : CFI -TPS - LLOYD ASSURANCE- STPC - - SEDAN - MAGASIN GENERAL PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR-MED INVEST COMPANY-SOTUVER-SICAM - PROCAN-SICAM- UNIFACTOR-LLOYD VIE-CFI SICAR-SPI MONTFLEURY

Administrateurs	Représentant	Qualité	Durée du mandat	Principales activités professionnelles	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Mr. Tahar BAYAHI	<u>Lui même</u>	Membre	2023-2024-2025	<p>*Président Directeur Général des sociétés : Centrale Magasin Général- l'Immobilière Magasin Général</p>	<p>* Président du Conseil des Sociétés. : SEDAN- PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR- Centrale Magasin Général- l'Immobilière Magasin Général- L'Aquaculture Tunisienne- SICAM AGRI</p> <p>* Administrateur des sociétés :</p> <p>MAGASIN GENERAL -MONTFLEURY - CETRAM -CFI - INDINVEST -SOTUVER-MED INVEST-CENTRALE MAGASIN GENERAL-LLOYD VIE</p> <p>CFI SICAR - SICAM - TPS - LLOYD ASSURANCE - SICAM AGRI-PROCAN -SEDAN- SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- TUNICAST-TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR-SGI-ALUFOND-ECONOMIE DU NORD</p>
Mr. Taieb BAYAHI	<u>Lui même</u>	Membre	2023-2024-2025	<p>* Président Directeur Général de la Sté. TPS</p>	<p>* Président du Conseil des sociétés : TPS -LLOYD ASSURANCE-ASSURANCE VIE</p> <p>* Administrateur des sociétés :</p> <p>MONTFLEURY - CETRAM - CFI - INDINVEST -CFI SICAR - SICAM - LLOYD ASSURANCE - STPC - TNT - SEDAN - LLOYD VIE</p> <p>MAGASINGENERAL - MED INVEST COMPAGNIE-PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR- SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- UNIFACTOR TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR</p>

Administrateurs	Représentant	Qualité	Durée du mandat	Principales activités professionnelles	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
La Sté. LLOYD ASSURANCE	Mr. Taieb BAYAH	Membre	2023-2024-2025	<u>Objet social</u> : Assurance	Néant
La Sté. CFI	Mr. Tahar BAYAH	Membre	2023-2024-2025	Objet social : Toute activité de la prise de participation dans le capital de toute entreprise et la gestion de cette participation	Administrateur à SOTUVER et représentée par Mr ALI ISMAIL Administrateur à LLOYD Assurance et représentée par Mr ALI ISMAIL
Ferid Ali BEN BRAHIM	<u>Lui même</u>	Membre	2023-2024-2025	Consultant	Administrateur à AMEN BANK
Hedi ZERZERI	<u>Lui même</u>	Membre représentant les actionnaires minoritaires	2023-2024-2025	Directeur commercial à la société Les Grands Moulins de Tunis	Administrateur à la ste Hôtelière Port du Prince Administrateur à la STE Bitume SA Administrateur à la STE Union de Factoring Administrateur à ATD SICAR
Emna Kallel	<u>Lui même</u>	Membre indépendant	2024-2025	Fondatrice et Gérante de la société de conseil Coaching & Capital	-Administratrice indépendante et présidente du comité permanent d'audit d'Advans Tunisie, institution de microfinance (mandat en cours). -Administratrice de la société holding du groupe

					<p>Poulina, PGH et membre du comité permanent d'audit. PGH est cotée à la bourse de Tunis (mandat en cours) - - Administratrice de la société SPT Mohamed V, société non cotée (mandat en cours)</p>
--	--	--	--	--	--

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur COTUNACE

Siège social : 14, Rue Borjine -1073 Monplaisir –Tunis

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Tijani CHAABANE et Mr Abdellatif ABBES.

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
(COTUNACE)

1

		31 décembre 2023		31 décembre 2022	
		Notes	Brut	Amort. & Prov.	Net
ACTIFS					
Actifs incorporels	4	825 971	-705 987	119 985	18 213
Logiciels		825 971	-705 987	119 985	18 213
Actifs corporels d'exploitation	4	2 642 674	-1 891 373	751 300	275 772
Placements :	4	191 525 229	-3 483 538	188 041 690	180 138 909
Terrains et constructions	4	16 368 521	-2 252 746	14 115 774	14 127 899
Autres placements financiers	5	175 156 708	-1 230 792	173 925 916	166 011 010
Part des réassureurs dans les provisions techniques	6	18 344 097		18 344 097	17 767 612
Créances :		67 122 926	-23 379 809	43 743 117	45 491 333
Créances nées d'opérations d'assurance directe	7	60 875 607	-23 379 809	37 495 797	34 972 011
Créances nées d'opérations de réassurance	8	5 905 357	-	5 905 357	9 590 039
Autres créances	9	341 962	-	341 962	929 283
Autres éléments d'actifs :		3 285 244	-	3 285 244	3 479 777
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	10	1 853 337	-	1 853 337	2 228 873
Comptes de régularisation Actif	11	1 431 906	-	1 431 906	1 250 905
TOTAL DES ACTIFS		283 746 141	-29 460 708	254 285 433	247 171 618

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
(COTUNACE)

2

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		26 500 000	26 500 000
Réserves		30 064 049	26 282 093
Autres capitaux propres			
Résultats reportés	325		9 424
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	12	56 564 375	52 791 517
Résultat de l'exercice		3 866 822	4 764 603
Total des capitaux propres avant affectation	12	60 431 196	57 556 120
PASSIFS			
provisions pour autres risques et charges		142 215	41 404
Provisions techniques brutes	13	32 100 562	32 017 792
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	14	16 428 337	15 895 226
Autres dettes :		45 001 070	46 014 168
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	15	3 563 664	4 102 196
Dettes nées d'opérations de réassurance	16	37 527 439	38 420 014
Autres dettes	17	3 909 967	3 491 957
Ressources spéciales	18	99 474 329	94 922 146
Autres passifs :		707 724	724 762
Comptes de régularisation Passif	19	707 724	724 762
Total des passifs		193 854 237	189 615 498
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		254 285 433	247 171 618

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Opérations brutes 2023	Cessions 2023	Opérations nettes 2023	Opérations nettes 2022
PRODUITS TECHNIQUES					
Primes acquises :		12 786 041	-7 729 342	5 056 699	5 129 699
Primes émises et acceptées	20	12 823 217	-7 763 483	5 059 734	5 026 670
Variation de la provision pour primes non acquises	21	-37 176	34 141	-3 035	103 029
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	22	2 514 732	-	2 514 732	2 580 891
Autres produits techniques	23	1 106 417	-	1 106 417	997 274
CHARGES TECHNIQUES					
Charges de sinistres :	24	-6 586 322	3 780 723	-2 805 599	-1 279 955
Montants payés		-5 642 099	3 093 508	-2 548 591	-1 824 070
Montants sinistres payés		-6 445 974	3 542 130	-2 903 844	-2 905 323
Montants sinistres récupérés		803 875	-448 622	355 253	1 081 253
Variation de la provision pour sinistres		-944 223	687 215	-257 008	544 115
Variation des autres provisions techniques	25			0	69 347
Participation bénéficiaire et ristourne	26	234 356	-144 872	89 484	-126 417
Frais d'exploitation :					
Frais d'acquisition	27	-3 616 499	2 202 647	-1 413 852	-753 166
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	28	-2 023 486	-	-2 023 486	-2 002 095
Frais d'administration	27	8 920	-	8 920	46 573
Commissions reçues des réassureurs	29	-1 601 933	-	-1 601 933	-1 391 057
Autres charges techniques	27	0	2 202 647	2 202 647	2 593 413
Variation de la provision pour équilibrage	13--3	-2 688 503	-	-2 688 503	-3 187 549
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE		4 414 495	-1 890 843	2 523 652	2 828 130

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
(COTUNACE)

4

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
PRODUITS NON TECHNIQUES			
Résultat technique de l'assurance non vie		2 523 652	2 828 130
Produits des placements (assurance non vie) :	30	7 362 007	7 057 213
Revenus des placements		7 226 904	7 037 838
Reprises de corrections de valeur sur placements		135 103	19 375
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance non vie	22	-2 514 732	-2 580 891
Autres produits non techniques	31	95 679	398 654
CHARGES NON TECHNIQUES			
Charges de placements (assurance non vie) :	32	-416 069	-220 901
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt		-328 430	-193 995
Corrections de valeurs sur placements		-87 639	-26 906
Autres charges non techniques		-175 134	-74 792
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		6 875 404	7 407 413
Impôts sur les sociétés	33	-3 008 583	-2 642 809
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 866 822	4 764 603

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
(COTUNACE)

5

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements des primes reçues des assurés	14 395 768	15 409 888
Sommes versées pour paiement des sinistres	-3 999 917	-3 838 065
Sommes récupérées des sinistres commerciales	794 361	2 782 699
Décaissements pour les réassureurs	-386 249	-304 605
Encaissements des réassureurs	171 899	526 753
Règlement FGRE	-1 389 981	-5 468 961
Règlement FGFEAE	8 958	-76 211
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-8 503 756	-7 235 352
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-124 916 168	-119 394 000
Encaissements liés à la cession de placements financiers	119 398 000	112 737 601
Produits financiers reçus	5 344 363	5 358 337
Revenus des placements immobiliers	82 618	78 684
Autres paiement clients	-698 937	-647 000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	300 959	-70 231
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-586 787	-33 062
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		45 060
Décaissements provenant de l'acquisition des titres de participation	-770 428	-70 045
Encaissements provenant de la cession des titres de participation	1 446 528	946 077
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	89 313	888 030
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	-805 166	-828 946
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales (augmentation capital) FGFEAE		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-805 166	-828 946
Ecart de change	26 008	30 369
Variation de trésorerie	-388 886	19 223
Trésorerie au début de l'exercice	2 210 836	2 191 613
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 821 950	2 210 836

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS
(Montants exprimés en dinars)

Au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2022

ENGAGEMENTS DONNES	EXPORT	LOCAL	FGRE	FGFEAE	CIAGI	ICIEC	EXPORT	LOCAL	FGRE	FGFEAE	CIAGI	ICIEC
GARANTIE CREDITS Contrat Courant d'Affaires (CCA) :	348 068 185	421 130 421	169 253 202	-	0	0	441 535 814	322 532 827	140 159 440	-	-	0
A L'EXPORT	348 068 185		168 228 084				377 635 114		140 159 440			
- Risque commercial :			1 025 118				1 221 312					
- Risque non commercial							62 679 388					
- Local		421 130 421						322 532 827				
Police Individuelle :	0		0	-	0	0	0		0		-	0
- Risque commercial												
- Risque non commercial												
Contrat CAMEX (multirisques)												
Sous-Total I	348 068 185	421 130 421	169 253 202	-	0	0	441 535 814	322 532 827	140 159 440	-	-	0
ENGAGEMENTS PAR Cautiionnements	8 575 000						7 250 000					
SIGNATURE Cautions (carnets ATA)	5 660 000						3 351 345					
Certificats de garantie avant expédition												
Sous-Total II	14 235 000			0			10 601 345			0		
TOTAL GENERAL (I + II)	362 303 185	421 130 421	169 253 202	0	0	0	452 137 159	322 532 827	140 159 440	0	0	0

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA COTUNACE

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 8 septembre 1984 avec un capital de 26.500.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 265.000 actions de 100 DT chacune.

L'activité de la COTUNACE consiste en l'assurance-crédit couvrant des opérations d'exports et de ventes locales. Elle est régie par la loi n° 92-24 du 9 mars 1992, portant promulgation du code des assurances et les textes subséquents.

La branche d'assurance-crédit couvre les opérations de vente ainsi que les opérations connexes contre les pertes résultant de la réalisation des risques commerciaux et non commerciaux ou l'un de ces deux risques.

La COTUNACE est chargée également de la gestion de deux fonds de garantie :

- le Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE), institué par l'article 107 du code des assurances et dont les modalités et les conditions de fonctionnement sont fixées par le Décret n° 98-1690 du 31 août 1998. Il a pour objet de réassurer les risques non commerciaux, et à titre exceptionnel, les risques commerciaux relatifs aux opérations d'exportation qui comportent un intérêt essentiel pour l'économie nationale ;

- le Fond de Garantie de Financement des Exportations avant Expédition (FGFEAE), créé en vertu de la loi n°99-95 du 6 décembre 1999, et dont les modalités et les conditions de fonctionnement sont fixées par le décret n°2000-23 du 3 janvier 2000, tel que abrogé et remplacé par le Décret gouvernemental n° 2019-889 du 17 octobre 2019. Il a comme vocation principale de garantir, à travers l'émission de certificat, aux banques le remboursement de crédits accordés aux PME afin de financer leurs opérations d'exportation.

Les conditions et les modalités de fonctionnement de ces deux fonds sont régies par les décrets susvisés, ainsi que par les conventions de gestion signées entre la COTUNACE et le Ministère des Finances et les manuels opérationnels prévus à cet effet.

Les règles de comptabilisation de ces deux fonds sont présentées dans la note 18.

La structure du capital de la COTUNACE se présente a la date de la publication comme suit :

Actionnaires	Nombre D'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
ETAT TUNISIEN	86 006	8 600 600	32.460%
CIAGI	61 433	6 143 300	23.180%
STB	25 544	2 554 400	9,640%
BNA	10 726	1 072 600	4,050%
ATTIJARI BANK	5 883	588 300	2,220%
UBCI	2 764	276 400	1,040%
TUNIS RE	17 292	1 729 200	6,530%
STAR	13 768	1 376 800	5,200%
ATRADIUS	10 376	1 037 600	3,920%
AMEN BANK	8 527	852 700	3,220%
COMAR	2 965	296 500	1.120%
ASTREE	7 372	737 200	2,780%
ATB	3 053	305 300	1,150%
GAT	7 808	780 800	2,950%
BH Assurance	1 482	148 200	0.560%
DRISS Nebgha	1	100	0.000%
TOTAL	265 000	26 500 000	100%

NOTE N°2 : LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2023 se résument comme suit :

- Une diminution des primes émises qui sont passées de 13 805 711 DT en 2022 à 12 823 217 DT en 2023, soit une diminution de 7.1% dû essentiellement à la baisse des exportations assurées. Cette baisse des primes a impacté essentiellement les primes au titre du risque commercial extraordinaire (FGRE) qui sont passées de 2 628 118 DT en 2022 à 1 584 524 DT en 2023 soit une diminution de 39.7%.
- La diminution de la provision d'équilibrage à 4 123 369 DT contre 4 787 642 en 2022, suite à une absorption d'un montant de 664 274 DT, ce qui a donné un résultat technique de 2 523 652 DT contre 2 828 130 DT en 2022, soit une diminution de 10.8%, et un résultat net de l'exercice de 3 866 822 DT contre 4 764 603 DT en 2022, soit une diminution d'environ 18.8%.
- Une augmentation des charges de sinistres de 4 539 673 DT en 2022 à 6 586 322 DT en 2023 dû essentiellement à la diminution des récupérations de 2 631 513 DT (récupération exceptionnelle) en 2022 à 803 875 DT en 2023
- Une augmentation des placements qui totalisent 191.5 MD en 2023 contre 183.6 MD en 2022, soit une augmentation de 4%. Les placements se détaillent comme suit entre la COTUNACE et les deux fonds :
 - Placement COTUNACE : 92.3 MD en 2023 contre 89.1 MD en 2022.
 - Placement FGRE : 65.2 MD en 2023 contre 61.5 MD en 2022.
 - Placement FGFEAE : 34.0 MD en 2023 contre 32.9 MD en 2022.
- Une augmentation des produits financiers qui totalisent en 2023 environ 7.4 MD contre 7 MD en 2022, soit une augmentation d'environ 5.7%.

NOTE N°3 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers de la COTUNACE sont arrêtés au 31 décembre 2023 par référence aux normes comptables tunisiennes applicables au secteur des assurances, notamment celles promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 (NC 26 à 31) et qui traitent de la présentation des états financiers, de l'organisation comptable et du contrôle interne, des revenus, des provisions et charges techniques et des placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Ces états financiers comportent le bilan, l'état de résultat technique, l'état de résultat, l'état des engagements reçus et donnés, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes qui en font partie intégrante.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Actifs incorporels et corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société sont comptabilisées initialement pour leur coût d'acquisition et sont ensuite amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Les taux d'amortissement retenus se présentent comme suit :

- Logiciels	3 ans	33 %
- Constructions - immeubles	20 ans	5 %
- Matériel de transport	5 ans	20 %
- Mobilier et matériel de bureaux	5 ans	20 %
- Agencements, aménagements et installations	10 ans	10 %
- Matériel informatique	3 ans	33 %

2. Placements

Les placements immobiliers et financiers de la COTUNACE sont initialement comptabilisés au coût (y compris le prix d'achat des droits de souscription et d'attribution nécessaires) ; les frais d'acquisition sont exclus et comptabilisés en charges de l'exercice. Ensuite, les placements immobiliers font l'objet d'un amortissement selon les règles définies ci-haut.

A la date de clôture, les placements immobiliers et les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice).

A la même date et en plus des provisions pour dépréciation et des amortissements, il est procédé à la constitution d'une provision pour risque d'exigibilité, correspondant à la différence entre le montant global de la valeur de marché du placement et sa valeur comptable nette quand cette différence est négative. La valeur de marché est déterminée selon la catégorie du placement, par référence au prix de vente, au cours moyen pondéré des transactions du mois et à la valeur de remboursement.

Comptabilisation des revenus des placements

Les revenus des placements (dividendes, loyers et intérêts) sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés. Ainsi, les dividendes sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue, et les intérêts lorsqu'ils sont courus. A la date de clôture de l'exercice, les revenus des immeubles loués perçus par anticipation sont constatés au passif parmi les produits constatés d'avance.

Lorsque les placements sont remboursables pour un montant supérieur à leur coût d'acquisition, les primes de remboursement constituent un complément de revenu qui doit être réparti sur la période allant de l'acquisition au remboursement, afin que le revenu du placement soit constant.

Allocation des produits des placements

Les produits des placements sont inscrits et présentés dans l'état de résultat. Ils font, en fin de période, l'objet d'un transfert partiel pour allocation afin de mettre dans l'état de résultat technique la fraction des produits des placements, nets des charges, qui se rapportent aux provisions techniques par application du coefficient suivant :

$$\text{Provisions techniques} / \text{Provisions techniques} + \text{Capitaux propres}$$

Représentation des provisions techniques

Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation (article 29), la COTUNACE procède à la représentation de ses provisions techniques dans des actifs dont la valeur est supérieure au montant de ces provisions. Ces actifs admis en représentation des provisions techniques sont gérés en respectant les conditions prévues par l'article 31 dudit arrêté et liées à la nature (titres émis par l'Etat, obligations, actions...) et à la structure desdits actifs (répartition par rapport au total des provisions techniques).

3. Provisions techniques

Les règles d'évaluation des provisions techniques constatées par la COTUNACE sont conformes aux prescriptions de la norme NC 29, relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, et de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elles sont constituées de :

- Provision pour sinistres à payer (provision en suspens) ;
- Provision pour primes émises non acquises ;
- Provision d'équilibrage ; et
- Provision pour risques en cours.

Les charges constatées suite à la constitution des provisions techniques sont reprises au cours de l'exercice suivant.

Provision pour sinistres à payer

La provision pour sinistres à payer correspond à une évaluation du montant prévisible à payer au titre des sinistres survenus (impayés), après déduction des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. Cette provision est calculée par nature de risque et par sinistre.

Les prévisions de recours à encaisser ne sont pas prises en compte en déduction des provisions pour sinistres à payer, alors qu'il est tenu compte des frais de gestion des sinistres (chargements de gestion), quelle que soit leur origine. Ainsi, la provision pour frais de gestion est évaluée pour l'année 2023 à 5.32% de la provision pour sinistres à payer (minimum prévu par l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances).

Le montant prévisible à payer dans le cadre d'un sinistre est généralement inférieur au montant de la créance impayée. Ainsi, il est tenu compte fondamentalement de trois critères :

- la quotité de garantie, généralement de 80% à 90% ;
- le maximum d'indemnisation, fixé souvent à 30 fois le montant le plus élevé entre le minimum de prime et le total des primes payées au cours de l'exercice de compétence ; et
- la règle proportionnelle, en cas d'aggravation du risque.

Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquises correspond à la fraction des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à l'exercice suivant ou les exercices ultérieurs. Ainsi, seule la part de la prime qui correspond à la période de garantie de l'exercice en cours est intégrée dans les revenus de la période.

Cette provision est calculée, à partir de 2006, en appliquant la règle du prorata temporis (changement de méthode d'estimation) et porte sur la prime commerciale. La variation d'un exercice à l'autre du poste des provisions pour primes non acquises est inscrite sur une ligne spécifique du compte de résultat technique sous la ligne des primes émises.

Provision pour risques en cours

Les provisions pour risques en cours constituées par la COTUNACE représentent les montants provisionnés en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Elles sont destinées à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives auxdits contrats.

Pour évaluer la provision pour risques en cours, la COTUNACE calcule le montant total des charges de sinistres, des frais d'administration et des frais d'acquisition rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent ; elle rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises ; si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

Provision d'équilibrage

La provision d'équilibrage constituée par la COTUNACE est calculée annuellement à hauteur de 75% de l'excédent des produits techniques sur les charges techniques jusqu'au moment où la provision cumulée sera égale ou supérieure à 150% du montant annuel le plus élevé des primes au cours des cinq exercices précédents. Dans le cas où le résultat technique est négatif, le déficit est comblé par une reprise de la provision.

4. Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant de la commercialisation des contrats d'assurance sont comptabilisés dès la prise d'effet des garanties prévues audit contrat, c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la COTUNACE. Pour les contrats courants d'affaires, les primes ne sont prises en compte qu'après la réalisation du chiffre d'affaires (expéditions déclarées par l'assuré).

Ainsi, les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pas pu être émises (retard de déclaration du chiffre d'affaires, base de calcul et d'émission de la prime) sont constatées parmi les revenus « primes acquises et non émises ». Elles sont alors assimilées à des produits non encore facturés.

A la date de clôture des comptes, la part des primes qui correspond à la période de garantie de l'exercice suivant fait l'objet d'un rattachement par le biais des provisions pour primes non acquises calculées selon la règle du prorata temporis. La variation d'un exercice à l'autre desdites provisions vient en ajustement des primes acquises de la période présentées dans l'état de résultat technique.

Primes cédées

Les primes cédées correspondent aux primes qui sont reversées par la COTUNACE aux réassureurs et aux fonds de garantie (FGRE et FGFEAE) en contrepartie des risques qu'ils ont acceptés de garantir. La comptabilisation des cessions est réalisée dans l'exercice sans décalage.

Sur ces primes cédées, la COTUNACE retient des commissions, dont les taux sont fixés par les traités de réassurance et par les conventions signées avec lesdits fonds de garantie. Actuellement, le taux de la commission est de 36% sur les primes cédées aux réassureurs (export), 31% (local) et de 15% sur les primes cédées aux deux fonds. Lesdites commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction du poste « Frais d'exploitation », au niveau du résultat technique non vie, du fait que ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par la COTUNACE.

Répartition des primes

Pour tout acheteur de statut privé, il est institué un plafond de couverture global dans la limite duquel s'inscrivent tous les accords de garantie accordés par la COTUNACE à ses assurés sur cet acheteur. Ce plafond de couverture se compose à tout instant de la somme des montants des couvertures accordées par les différentes parties (COTUNACE, FGRE, réassureurs) sur cet acheteur.

Dans les traités proportionnels, les primes et les sinistres sont cédés dans la même proportion.

Tandis que la répartition de la prime entre la COTUNACE et les autres parties (FGRE et réassureurs en facultatif) est effectuée au prorata des parts de chacun dans le plafond de couverture sur cet acheteur, en se référant à la situation de celui-ci le jour de l'émission de la prime. La répartition des indemnisations et des récupérations se fait dans les mêmes proportions que la répartition de la prime.

Cette règle de répartition proportionnelle concerne tous les contrats d'assurance hors Groupe Chimique Tunisien (principal client). Pour ce dernier, l'affectation des couvertures est effectuée en priorité dans le cadre des plafonds autorisés au titre du risque commercial ordinaire (COTUNACE), puis ceux autorisés par les réassureurs facultatifs et enfin ceux autorisés par le FGRE. La répartition des avantages et des risques suit la même règle de priorité.

Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats sont reportés pour la fraction non imputable à l'exercice. Le montant reporté est évalué en appliquant aux frais d'acquisition enregistrés le coefficient déterminé par le rapport des primes non acquises aux primes émises.

5. Créances subrogées / récupérations

Les créances déclarées impayées et indemnisées font, normalement, l'objet de quittances subrogatoires au profit de la COTUNACE qui se substitue au client pour engager la procédure de récupération amiable puis judiciaire auprès des acheteurs concernés par les impayés.

Ces créances subrogées constituent des actifs dont les chances de récupération sont généralement faibles et nécessitant un suivi particulier pour leur réalisation. Ainsi, seules les créances récupérées sont enregistrées en résultat, le reste est gardé parmi les actifs « Créances indemnisées subrogées à la Compagnie ». La part de la COTUNACE dans cet actif est provisionnée à 100% ; celle revenant aux réassureurs est constatée au passif du bilan « Part des réassureurs dans les créances indemnisées ».

6. Provision pour dépréciation des créances clients

Conformément au règlement du Comité Générale des assurances (CGA) n° 24 du 29/03/ 2017, en appliquant un taux de provisionnement de 20% sur les primes payées compétence N-1 et 100% pour les primes de compétence N-2 et antérieur, également les primes impayées contentieuses sont totalement provisionnées.

7. Répartition des charges par destination

Les charges sont enregistrées, préalablement, par nature (dans la classe 9) puis réparties, à l'occasion de chaque arrêté comptable, dans les différentes destinations (dans la classe 6) selon des critères définis par la COTUNACE au regard de ses activités.

L'allocation des frais d'exploitation se fait via des centres de coûts intermédiaires (auxiliaires) correspondant aux différentes directions de la COTUNACE. Cette répartition primaire se fait

généralement de manière linéaire, sauf pour quelques comptes affectés directement ou selon d'autres critères objectifs, tels que les comptes de charges du personnel.

Les coûts calculés par direction sont ensuite répartis (répartition secondaire) entre les différents centres de coûts (frais d'acquisition, frais d'administration, frais de contentieux et autres charges techniques) sur la base de clés de répartition prédéfinis.

8- Impôt sur les bénéfices

La méthode comptable appliquée est celle de l'impôt exigible. La charge d'impôt est calculée sur la base du taux d'imposition en vigueur, soit de 35%.

NOTE N°4-1 : PLACEMENTS

	Valeurs brutes		Amortissements / Provisions			Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2022	Entrées 2023	Sorties 2023	Soldes au 31/12/2022	Entrées 2023	Sorties 2023	31/12/2023
Terrains non construits	13 875 061	-	-	-	-	-	13 875 061
Terrains et constructions d'exploitation	1 103 460	-	-	-931 371	-12 125	-	159 963
Terrains et constructions hors exploitation	1 390 000	-	-	-1 309 250	-	-1 309 250	80 750
Obligations et autres titres à revenus fixes	163 850 297	189 809 500	181 639 500	-	-	-	172 020 297
Prêts hypothécaires	62 499	20 000	10 430	-	-	-	72 069
Autres prêts	191 422	119 500	147 714	-	-	-	163 208
Actions et autres titres à revenus variables	2 861 924	770 570	1 551 554	-1 278 256	-75 000	122 465	850 147
Autres (cautionnements)	323 125	2 006 199	1 509 129	-	-	-	820 195
Total des placements	183 657 787	192 725 769	184 858 327	-3 518 878	-87 125	122 465	188 041 690
							180 138 909

NOTE N°5 : PLACEMENTS

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Placements immobiliers :	14 115 774	14 127 899
- Terrains non construits	13 875 061	13 875 061
- Terrains et constructions d'exploitation	1 103 460	1 103 460
- Moins : amortissements	-943 496	-931 371
- Terrains et constructions hors exploitation	1 390 000	1 390 000
- Moins : amortissements	-1 309 250	-1 309 250
Autres placements financiers :	173 925 916	166 011 010
<i>Obligations et autres titres à revenus fixes :</i>	<i>170 719 537</i>	<i>162 549 537</i>
- Obligations de la COTUNACE	450 000	250 000
- Emprunt national de la COTUNACE	9 700 000	7 000 000
- Emprunt national (FGRE)	8 700 000	7 000 000
- Emprunt national (FGFEAE)	8 000 000	7 000 000
- Bon de trésor (FGRE)	30 000 000	30 000 000
- Bon de trésor (FGFEAE)	20 000 000	20 000 000
- BTA de la COTUNACE	3 332 537	3 332 537
- Comptes à terme de la COTUNACE	58 796 000	57 755 000
- Comptes à terme (FGAE)	5 606 000	5 958 000
- Comptes à terme (FGRE)	26 135 000	24 254 000
<i>Prêts au personnel :</i>	<i>235 277</i>	<i>253 921</i>
- Prêts hypothécaires	72 069	62 499
- Autres prêts (exceptionnels)	163 208	191 422
<i>Titres de participation :</i>	<i>1 036 407</i>	<i>1 694 927</i>
- Actions cotées	1 593 933	1 978 917
- Actions non cotées	17 500	417 500
- Moins : provisions	-1 038 417	-1 160 882
- Sicav COTUNACE	463 392	459 392
FCPR:	1 300 760	1 300 760
- Moins : provisions	-192 375	-117 374
FCP:	6 115	6 115
<i>Dépôts et cautionnements COTUNACE</i>	<i>70 628</i>	<i>2 147</i>
<i>Dépôts et cautionnements FGRE</i>	<i>320 536</i>	<i>320 978</i>
<i>Dépôts et cautionnements FGFEAE</i>	<i>429 031</i>	
TOTAL	188 041 690	180 138 909

NOTE N°5-1 : TITRES DE PARTICIPATION

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur réelle	Plus ou moins-value latente
TITRES NON COTES :	1 150		17 500	0	17 500	17 500	0
- BTS	1 000	10	10 000		10 000	10 000	
- Sté de Dévelop. de l'Assur.	150	50	7 500		7 500	7 500	
TITRES COTES :	245 770		1 593 933	-1 038 417	555 516	678 470	122 955
- BTEI	166	24,407	4 051	-3 100	951	951	
- BH	144	10,809	1 556		1 556	58 813	57 256
- BT	14 040	0,983	13 799		13 799	74 707	60 908
- UBCI	536	19,376	10 385		10 385	12 137	1 752
- TUNIS RE	58 612	7,504	439 802	-43 643	396 159	396 159	
- TUNISAIR	14 348	1,835	26 333	-20 235	6 098	6 098	
-Cimenterie de Bizerte	1 000	11,500	11 500	-10 619	881	881	
- Actions Ennaki	3 000	10,700	32 100		32 100	35 139	3 039
- UADH Groupe Loukil	153 924	6,850	1 054 406	-960 820	93 586	93 586	
SICAV:							
- SICAV COTUNACE	10 670		463 392		463 392	469 404	6 012
-BNA CAPITAUX	140	105,185	14 726		14 726	15 149	423
- ATTIJARI INTERMEDIATION	262	100,721	26 389		26 389	27 909	1 520
- MCP	176	125,546	22 096		22 096	25 146	3 050
- AMEN INVEST	55	106,507	5 858		5 858	5 994	136
- BH CAPITALISATION	10 037	39,287	394 323		394 323	395 207	884
FCPR:	1 292		1 300 760	-192 375	1 108 385	916 010	
-MAXULA CROISSANCE	1 000	1000	1 000 000	-87 452	912 548	912 548	
-MAX ESPOIR	292	1030	300 760	-104 923	195 837	195 837	
FCP:	34		6 115		6 115	6 778	663
TOTAL			2 918 308	-1 230 792	1 687 516	1 618 759	123 618

NOTE N°5-2 : EVALUATION DES PLACEMENTS AU 31/12/2023

	Valeur brute	Valeur nette	valeur réelle	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers :	16 368 521	14 115 774	22 452 338	6 914 369
- Terrains non construits	13 875 061	13 875 061	15 297 255	
- Terrains et constructions d'exploitation(*)	1 103 460	159 963	3 962 329	3 802 366
- Terrains et constructions hors exploitation(*)	1 390 000	80 750	3 192 754	3 112 004
Obligations et autres titres à revenus fixes :	170 719 537	170 719 537	170 719 537	0
- Obligations de la COTUNACE	450 000	450 000	450 000	
- BTA de la COTUNACE	3 332 537	3 332 537	3 332 537	
- Comptes à terme de la COTUNACE	58 796 000	58 796 000	58 796 000	
- Emprunt national de la COTUNACE	9 700 000	9 700 000	9 700 000	
- Emprunt national (FGRE)	8 700 000	8 700 000	8 700 000	
- Emprunt national (FGFEAE)	8 000 000	8 000 000	8 000 000	
- Bon de trésor (FGRE)	30 000 000	30 000 000	30 000 000	
- Bon de trésor (FGFEAE)	20 000 000	20 000 000	20 000 000	
- Comptes à terme (FGRE)	26 135 000	26 135 000	26 135 000	
- Comptes à terme (FGFEAE)	5 606 000	5 606 000	5 606 000	
Prêts au personnel :	235 277	235 277	235 277	
- Prêts hypothécaires	72 069	72 069	72 069	
- Autres prêts (exceptionnels)	163 208	163 208	163 208	
Titres de participation :	1 611 433	573 016	695 970	122 955
- Actions cotées	1 593 933	555 516	678 470	122 955
- Actions non cotées	17 500	17 500	17 500	
Sicav	463 392	463 392	463 392	
-Sicav cotunace	463 392	463 392	463 392	
FCPR	1 300 760	1 108 385	1 108 385	
FCP	6 115	6 115	6 115	
Dépôts et cautionnements	70 628	70 628	70 628	-
Dépôts et cautionnements FGRE	320 536	320 536	320 536	
Dépôts et cautionnements FGFEAE	429 031	429 031	429 031	
TOTAL	191 525 229	188 041 690	196 501 208	7 037 324

(*) Un rapport d'évaluation des placements immobiliers a été établi en décembre 2022 suite à une expertise approuvée par les services du Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières. Cette expertise dégage une juste valeur des biens immobiliers admis en représentation des provisions techniques supérieure à leur valeur comptable nette au 31 décembre 2022.

PLACEMENTS COTUNACE REPRESENTATIFS DES PROVISIONS TECHNIQUES (Note 13 p33)

	Valeur brute	Valeur nette
Bons du Trésor Assimilables	3 332 537	3 332 537
Emprunts obligataires	450 000	450 000
Emprunts national	9 700 000	9 700 000
Placements immobiliers	16 368 521	14 115 774
FCPR	1 300 760	1 108 385
Comptes à terme	58 796 000	58 796 000
FCP	6 115	6 115
Actions	1 611 433	573 016
Sicav obligataire	463 392	463 392
Banques, CCP, chèques et caisse	1 821 950	1 821 950
TOTAL EN DT	93 850 707	90 367 169

NOTE N°6 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises	371 805	438 040
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres à payer	4 186 690	3 419 457
Part des réassureurs dans la provision pour risques en cours		
TOTAL (EXPORT)	4 558 495	3 857 496
Part des réassureurs dans la provision pour primes non acquises	1 050 619	950 243
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres à payer	11 013 625	11 093 643
Part des réassureurs dans la provision pour risques en cours		
Part des réassureurs dans la provision pour participations aux bénéfices et ristourne	1 721 359	1 866 230
TOTAL (LOCAL)	13 785 602	13 910 116
TOTAL	18 344 097	17 767 612

La part des réassureurs dans la provision pour sinistres à payer est calculée par année de compétence (période d'expédition) en appliquant le taux de cession correspondant (1 - taux de rétention).

NOTE N°7 : CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCE DIRECTE

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Primes acquises et non émises : export	684 854	692 709
- Primes commerciales	467 432	521 169
- Primes politiques	202 190	129 159
- Autres primes (SIACE, CIAGI)		
- Minimum prime cct	15 232	42 381
- Primes cautionnement		
Primes acquises et non émises : local	764 181	704 662
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe :	6 218 210	6 113 596
- Assurés - primes facturées et impayées	8 862 354	8 940 490
- Assurés - frais de recours	525 267	521 640
- Moins : provisions	-3 190 097	-3 369 220
- Assurés - compte d'indemnisation	20 685	20 685
Créances subrogées (part des réassureurs) :export	15 680 099	15 671 433
- Créances indemnisées subrogées à la COTUNACE (Note 7.1)	27 166 250	27 150 623
- Moins : provisions (part de la COTUNACE dans les créances subrogées)	-11 486 151	-11 479 190
Créances subrogées (part des réassureurs) :local	14 148 453	11 789 611
- Créances indemnisées subrogées à la COTUNACE (Note 7.1)	22 852 015	18 984 640
- Moins : provisions (part de la COTUNACE dans les créances subrogées)	-8 703 562	-7 195 029
TOTAL	37 495 797	34 972 011

(COTUNACE)**NOTE N°7-1 : CREANCES INDEMNISEES SUBROGEEES A LA COTUNACE**

	Créance	Indemnisation
Solde des créances subrogées au 31/12/2022 (reconstitué)	57 669 079	46 135 263
- Ajustement du solde d'ouverture	-444 433	-355 547
- Récupération de créances indemnisées	-982 200	-785 760
- Indemnisation en cours de 2023	6 280 385	5 024 308
Solde des créances subrogées au 31/12/2023 (reconstitué)	62 522 831	50 018 265
- Ajustements		
Solde des créances subrogées au 31/12/2023(reconstitué)	62 522 831	50 018 265
- Part de la COTUNACE dans les créances subrogées		20 189 712
- Part des réassureurs dans les créances subrogées		29 828 552

Les créances nées d'opérations d'assurance directe englobe essentiellement les primes acquises et non émises (primes facturées après la date de clôture relatives à l'année de compétence 2023) et les autres créances vis-à-vis des assurés (primes facturées demeurant impayées, participations dans les frais de recours...) ainsi que les créances indemnisées et subrogées à la COTUNACE.

Primes acquises et non émises

La part des réassureurs dans les primes acquises et non émises s'élève à 951 884 DT au 31 décembre 2023 ; elle est présentée au passif du bilan parmi les « Dettes nées d'opérations de réassurance ».

Créances - primes

Par ailleurs, les créances sur les assurés nettes des provisions sont couvertes par des dépôts de garantie de 662 811 DT au 31 décembre 2023.

Créances - frais de recours

La créance relative à la quote-part des assurés dans les frais de recours engagés par la COTUNACE (20% des frais engagés), totalisant 525 267 DT au 31 décembre 2023 et pouvant être recouvrée éventuellement par compensation avec la somme retenue en amont sur les assurés indemnisés (5% du montant de l'indemnité), n'est pas justifiée par année, par affaire (DCI) et par assuré (police). Les mouvements de 2023, inscrits en produits de l'exercice, sont toutefois justifiés.

NOTE N°8 : CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE

	Traité Q/P		Traité CAMEX		Soldes		Soldes		Solde au	
	2023	2023	2023	2023	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ATRADUIS - RE	25%	32%	1 412 796	1 357 708	55 087		1 289 968	1 625 562	-335 594	
TUNIS - RE	4%	11%	50 007	410 774	-360 766		41 813	343 536	-301 723	
ICIEC	4%	4%	165 187	155 744	9 442		193 476	240 170	-46 694	
CIAGI	19%	13%	756 366	700 457	55 909		1 444 211	1 629 603	-185 393	
AUTRES			58	24 877	-24 819		1 707	26 584	-24 877	
TOTAL (EXPORT)	52%	60%	2 384 414	2 649 561	-265 147		2 971 174	3 865 456	-894 282	
	Traité Q/P		Soldes		Soldes		Soldes		Solde au	
	2023		Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs	31 décembre 2022	
ATRADUIS - RE	41,5%		2 039 228	2 777 353	-738 125		3 935 201	3 910 263	24 938	
COMAR				67 835	-67 835			66 256	-66 256	
TUNIS - RE	6,5%		829 178	284 521	544 656		881 040	365 482	515 558	
CIAGI	13,0%		652 538	884 972	-232 434		1 802 623	1 774 523	28 101	
AUTRES				82 761	-82 761			81 576	-81 576	
TOTAL (LOCAL)	61%		3 520 944	4 097 443	-576 499		6 618 865	6 198 100	420 765	
TOTAL			5 905 357	6 747 004	-841 646		9 590 039	10 063 556	-473 516	

Notes aux états financiers de l'exercice 2023

Créances et dettes nées d'opérations de réassurance (comptes courants des réassureurs)

Les comptes courants des réassureurs enregistrent les créances et les dettes nées entre la COTUNACE et ses réassureurs. Ils enregistrent les primes cédées, les commissions sur primes cédées, les dépôts constitués pour provisions en cours, la part des réassureurs dans les sinistres à payer, la part des réassureurs dans les indemnisations et les récupérations, etc.

Les soldes des comptes courants des réassureurs sont présentés, en partie, à l' actif du bilan (total des mouvements débiteurs: règlement, commissions sur primes, libération de dépôts...) et, en partie, au passif du bilan (total des mouvements créditeurs: encaissements, cessions de primes ...).

NOTE N°9 : AUTRES CREANCES

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Personnel - avances et acomptes	110 253	95 722
Report d'IS		
RS / Placement	29 196	629 718
Personnel - avances et acomptes		
RS / Services divers		
Assurance star groupe		
Report d'IS (ex Assurcredit) provisionné 50%	201 319	201 319
Credit de TVA à reporter		2 524
Fournisseurs avances et acomptes		
CNSS	1 194	
TVA deductible		
TOTAL	341 962	929 283

NOTE N°10 : AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Banques :	1 435 791	1 456 580
- Comptes en dinars	791 863	724 152
- Comptes en devises	643 928	732 428
Caisse	2 480	2 812
Chèques à encaisser	224 932	265 555
Effets à encaisser	139 496	466 195
Intermediaires en bourse	50 611	37 685
Carte E-Dinar	27	45
Coupons echus a l'encaissement		
TOTAL	1 853 337	2 228 873

NOTE N°11 : COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Frais d'acquisition à reporter :	438 833	429 913
- Frais d'acquisition	2 023 486	2 002 095
- Prorata (primes émises et non acquises/primes émises)	21,69%	21,47%
Intérêts à recevoir sur placements :	667 467	500 014
- Intérêts sur obligations LT	11 120	6 249
- Intérêts sur BTA - LT	513 903	418 235
- Intérêts sur placements CT	137 444	75 530
- Commission de souscription emp. National	5 000	
- Dividende à recevoir		
Charges constatées d'avance :	58 096	62 179
- Stock non encore consommé	21 347	18 412
- Frais d'enquête (export)	1 370	2 000
- Frais d'enquête (local)		
- assistance informatique	10 542	15 897
- cotisations et autres	16 110	17 144
- Stock non encore consommé (ex assurcredit)	8 726	8 726
Commissions de reassureur à recevoir:	267 511	258 798
- Commissions sur primes commerciales cédées (export)	90 095	99 680
- Commissions de gestion FGRE (export)	30 328	19 374
- Autres commissions (export)	4 987	4 987
- Commissions sur primes commerciales cédées (local)	142 100	134 757
TOTAL EN DT	1 431 906	1 250 905

NOTE N°12 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES COTUNACE

(en DT)

	Capital social	Réserve légale	Réserve Facultative	Réserve d'investis	Dividende	Prime de fusion	Autres réserves	Autre capitaux propre	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2022	26 500 000	2 326 698	21 028 300	1 300 760	0	607 994	1 018 341	0	9 424	4 764 603	57 556 120
Affectation du résultat de l'exercice 2022		238 701	3 520 000		795 000		220 000	-	-9 098	-4 764 603	0
Dividende versés sur le bénéfice de 2022					-795 000						-795 000
Intérêts des prêts sur fonds social	-	-					15 313	-	-	-	15 313
Emplois à fonds perdus sur fonds social	-	-					-212 058	-	-	-	-212 058
Amortissement subventions d'investissement	-	-					-	-	-	-	0
Bénéfice de l'exercice 2023	-	-					-	-	-	3 866 822	3 866 822
Soldes au 31 décembre 2023	26 500 000	2 565 399	24 548 300	1 300 760	0	607 994	1 041 595	0	325	3 866 822	60 431 196

NOTE N°12-1 : RESULTAT PAR ACTION
(Montants exprimés en dinars)

Bénéfice 2022	4 764 603
Bénéfice 2023	3 866 822
Nombre d'actions (de 100 DT de nominal) en 2022	265 000
Nombre d'actions (de 100 DT de nominal) en 2023	265 000
Bénéfice par action 2022	17,980
Bénéfice par action 2023	14,592

NOTE N°12-2 : AUTRES RESERVES

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Réserve facultative	29 972 454	26 213 752
Réserve pour fonds social	91 595	68 341
Total des reserves	30 064 049	26 282 093

NOTE N°12-3 : RESERVE POUR FONDS SOCIAL

	Exercice clos le 31 décembre 2023
Solde d'ouverture :	68 341
- Prêts	62 499
- Disponibilités	5 842
Ressources de l'exercice :	235 313
- Dotation de l'AGO	220 000
- Intérêts des prêts	15 313
Emplois de l'exercice :	212 058
- Tickets restaurants	78 622
- Enveloppe de fin d'année	16 950
- Amicale	53 056
- Frais de scolarité	20 090
- Subvention 40% assurance voiture	13 141
- Subvention Aid kebir	30 200
Solde de clôture :	91 595
- Prêts	72 069
- Disponibilités	19 526

NOTE N°13 : PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Provision pour sinistres à payer	21 530 459	20 642 472
Provision pour primes non acquises	2 437 335	2 400 159
Provision pour frais de gestion	1 187 500	1 131 264
Provision d'equilibrage	4 123 369	4 787 642
Provision pour risques en cours	0	0
Provision pour participation bénéficiaire	2 821 899	3 056 255
TOTAL EN DT	32 100 562	32 017 792
Total placements nets de la cotunace (voir note 5-2 p20)	90 367 169	86 319 049
Taux de couverture des provisions techniques	281,51%	269,60%

NOTE N°13-1 : PROVISIONS POUR SINISTRES EN SUSPENS

	Montant impayé	Montant garanti	Montant provisionné	Part réassureurs	Part COTUNACE
Solde des sinistres en suspens au 31/12/2022		24 853 353	20 624 878		
Estimation pour sinistres tardifs					
Sinistres en suspens au 31/12/2022 (ajusté)		24 853 353	20 624 878		
- Créances Indemnisé	-	5 694 056	4 994 867		
- Créances déchués	-	201 575	162 675		
- Créances recouvrées en suspens 2021	-	456 618	367 495		
Report des sinistres en suspens antérieurs à 2022		18 501 104	15 099 842		
- Impayés déclarés au cours de 2023 (DCI)		7 581 010	7 470 325	-	-
- Déchéance (non garantie)	-	102 814	89 522	-	-
- Recouvrement (règlement)	-	1 444 901	1 260 435	-	-
- Indemnisation au cours de 2023 (créance brute)	-	33 637	29 441	-	-
Sinistres en suspens de 2023 (DCI nettes)		5 999 658	6 090 926	-	-
Estimation pour sinistres tardifs			1 172 697		
Ajustement variation de cours de l' euro					
Prévision de recours à encaisser			833 006		
SUSPENS REPORTE au 31/12/2023		25 532 917	21 530 459		

Provision pour sinistres à payer

La provision pour sinistres à payer est déterminée, au cas par cas, par la Direction des Affaires Juridiques et, ensuite, approuvée dans le cadre d'un comité ad hoc. La situation des sinistres à payer, ainsi visée par les membres dudit comité, est prise en charge par le Service Comptable pour la constatation des provisions pour sinistres à payer de l'exercice ; celles relatives à l'exercice précédent sont écartées.

Toutefois, certaines créances déclarées impayées par les assurés sont considérées par la COTUNACE comme non garanties (après étude). Cette déchéance provisoire ou définitive de la garantie est généralement contestée par les clients, soit en apportant d'autres éléments d'information, soit en engageant une procédure judiciaire (contentieux indemnisation). Ainsi, une créance déclarée au départ comme déchu risque d'être indemnisée par la suite.

Les motifs de déchéance de la garantie généralement évoqués par la COTUNACE sont multiples. Certains sont d'ordre technique tels que : la contestation de la créance par l'acheteur (litige commercial), le non paiement de la prime, le non respect du mode et des délais de paiement, les dépassements de couverture, l'absence d'une clause de réserve de propriété (CRP), la déclaration du chiffre d'affaires en retard, le non respect des délais de déclaration de l'impayé, etc. D'autres motifs non techniques peuvent également entraîner la déchéance de la garantie, tels que l'expédition après un premier impayé, la gestion non appropriée de la part du client et le défaut de réponse aux demandes d'informations de la COTUNACE.

Il y'a lieu de remarquer que la provision pour sinistres à payer ne concerne que les sinistres relatifs à des couvertures accordées sur les fonds propres de la COTUNACE (contrat courant d'affaires « CCA », police individuelle « PI », CAMEX). Les sinistres relatifs à des couvertures accordées sur les fonds de garantie (risque commercial extraordinaire « RCE », risque politique « RP », acheteur public « AP », certificat de garantie avant expédition, etc.) ne sont pas couverts par des provisions ; ils devraient être repris au niveau des comptes et états financiers de ces fonds.

NOTE N°13-2 : PROVISION POUR RISQUES EN COURS

	Calcul au 31 décembre 2023	Calcul au 31 décembre 2022
Frais d'administration et frais d'acquisition de N et N-1	-7 018 572	-6 916 611
Charges de sinistres de N et N-1	-10 625 338	-11 189 910
Sous-Total (A)	-17 643 910	-18 106 521
Primes émises brutes de N et N-1	23 004 111	23 258 817
Variation des primes à émettre	-583 028	-60 433
Variation des primes à annuler	-4 900	-2 324
Variation des provisions pour primes non acquises	238 100	-160 486
Sous-Total (B)	22 654 283	23 035 574
RATIO (A / B)	-77,88%	-78,60%
PPNA EXPORT	715 009	842 384
Provision pour risque en cours export	0	0
PPNA LOCAL	1 722 326	1 557 775
Provision pour risque en cours local	0	0
Total provision	0	0

NOTE N°13-3 : PROVISION D'EQUILIBRAGE

	Calcul au 31 décembre 2023	Calcul au 31 décembre 2022
Produits techniques :	6 163 117	6 126 973
- Primes acquises nettes des cessions	5 059 734	5 026 670
- Variation de la provision pour primes non acquises	-3 035	103 029
- Autres produits techniques	1 106 417	997 274
Charges techniques :	-6 827 390	-5 324 313
- Charges de sinistres	-2 805 599	-1 279 955
- Variation de la provision pour risque en cours		69 347
- Frais d'acquisition	-2 023 486	-2 002 095
- Frais d'administration	-1 601 933	-1 391 057
- Commissions reçues des réassureurs	2 202 647	2 593 413
- Autres charges techniques (hors dotations)	-2 688 503	-3 187 549
- Participation bénéficiaire	89 484	-126 417
Résultat technique (ajusté)	-664 274	802 661
Variation de la provision d'équilibrage (dotation/reprise)	-664 274	601 995
Solde de la provision d'équilibrage en début de période	4 787 642	4 185 646
Solde de la provision d'équilibrage en fin de période	4 123 368	4 787 642

Lorsque le résultat technique est positif, une dotation au titre de la provision d'équilibrage est constituée par prélèvement sur ledit résultat ; mais dans le cas où le résultat technique est négatif, le déficit est comblé par une reprise de provision à concurrence du montant le plus faible entre le solde de la provision d'équilibrage constituée au cours des exercices antérieurs et le déficit de l'année.

NOTE N°14 : DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2023		Exercice clos le 31 décembre 2022					
	Traité Q/P 2023	Traité CAMEX 2023	Provisions pour sinistres en suspens	Provisions pour interressement des assurés	Total des dépôts	Provisions pour sinistres en suspens	Provisions pour interressement des assurés	Total des dépôts
ATRADUIS - RE	25%	32%	1 732 119	423 477	2 155 596	1 461 986	460 609	1 922 595
TUNIS - RE	4%	11%	277 271	67 756	345 028	234 050	73 697	307 747
ICIEC	4%	4%	277 271	67 756	345 028	234 050	73 697	307 747
CIAGI	19%	13%	1 311 621	321 842	1 633 463	1 106 320	350 063	1 456 383
AUTRES					0			0
TOTAL (EXPORT)	52%	60%	3 598 283	880 832	4 479 114	3 036 407	958 066	3 994 473
ATRADUIS - RE	41,5%		5 904 816	877 917	8 147 075	6 124 502	907 953	8 128 418
TUNIS - RE	6,5%		924 851	137 505	1 276 466	959 730	142 210	1 274 233
COMAR				7 495	7 495			9 155
CIAGI	13%		1 849 701	275 010	2 512 566	1 905 912	284 419	2 482 080
AUTRES				5 621	5 621			6 866
TOTAL (LOCAL)	61%		8 679 368	1 290 432	11 949 223	8 990 143	1 334 582	11 900 753
TOTAL			12 277 651	2 171 264	16 428 337	12 026 550	2 292 648	15 895 226

En garantie de l'exécution des engagements qui incombent au réassureur, ce dernier constitue entre les mains de la cédante le dépôt prévu par les conditions particulières du traité de réassurance. Ce dépôt est effectué en espèces et les sommes qui en découlent sont rémunérées aux conditions particulières du traité de réassurance (avec imputation des produits au compte courant du réassureur). Pour le cas de la COTUNACE, le taux du dépôt pour provision pour primes non acquises, tel que fixé par les traités de réassurance, est de 36%, et le taux d'intérêt applicable est de l'ordre de 1% depuis l'année 2012. Par ailleurs, les dépôts au titre des provisions pour sinistres en suspens sont déterminés par année de compétence et par référence au taux de rétention correspondant.

NOTE N°15 : DETTES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE DIRECTE

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Assurés - provision frais contentieux	1 642 363	1 636 551
Assurés - avances sur primes créditeurs	565 791	540 736
Assurés - recours sur sinistres	694 182	694 182
Assurés - recouvrement avant indemnisation	46 834	107 042
Assurés - primes en attente d'affectation	98 537	98 537
Assurés - compte d'indemnisation	104 925	590 118
Assurés - recouvrement contentieux assistance	294 366	308 165
TOTAL (EXPORT)	3 446 998	3 975 330
Assurés - provision frais contentieux	52 998	40 620
Assurés - Participation bénéficiaire	20 135	5 108
Assurés - recours sur sinistres	43 533	81 138
TOTAL (LOCAL)	116 666	126 866
TOTAL	3 563 664	4 102 196

Les dépôts de garantie correspondent aux montants retenus de 3% à 5% dans le cadre de l'indemnisation pour couvrir les frais de recours à engager par la COTUNACE.

Les dépôts et cautionnements sont reçus des assurés à la conclusion des contrats. Ils sont ensuite restitués à la résiliation desdits contrats ou, le cas échéant, compensés avec les impayés des assurés (primes...).

Les soldes créditeurs des clients portent essentiellement sur des avances sur primes (souvent, relatives à des polices individuelles) et à des reliquats de dépôts non récupérés par les assurés (à la fin du contrat ou à la résiliation).

NOTE N°16 : DETTES NÉES D'OPÉRATIONS DE REASSURANCE

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Part des réassureurs dans les créances subrogées :EXPORT	15 680 099	15 671 433
- Créances indemnisées et subrogées à la COTUNACE	27 166 250	27 150 623
- Part de la COTUNACE (cf. Provision à l'actif)	-11 486 151	-11 479 190
Part des réassureurs dans les créances subrogées :LOCAL	14 148 453	11 814 784
- Créances indemnisées et subrogées à la COTUNACE	22 852 015	18 984 640
- Part de la COTUNACE (cf. Provision à l'actif)	-8 703 562	-7 195 029
Soldes créditeurs des réassureurs EXPORT(cf. Note 8)	2 649 561	3 865 456
Soldes créditeurs des réassureurs LOCAL(cf. Note 8)	4 097 443	6 198 100
Part des réassureurs dans les primes acquises et non émises : (EXPORT)	485 733	440 429
- Primes commerciales	244 745	272 922
- Primes politiques	198 959	125 478
- Autres primes (SIACE, CIAGI)	42 029	42 029
Part des réassureurs dans les primes acquises et non émises : (LOCAL)	466 151	429 812
TOTAL EN DT	37 527 439	38 420 014

(COTUNACE)

NOTE N°17 : AUTRES DETTES

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 31 décembre 2022
Personnel :	1 029 163	1 006 522
- Primes à payer	683 806	630 277
- Congés à payer	344 197	344 236
- Rémunérations dues au personnel		31 209
- Personnel - oppositions sur salaires	1 160	800
- Personnel - avance et acompte		
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités :	99 463	50 334
- Avance TFP	41 267	
- Autres impôts et taxes	8 820	8 821
- CNSS/CNRPS		402
- Assurance groupe	49 376	41 110
Créditeurs divers :	1 191 510	1 172 326
- Fournisseurs d'exploitation	1 040 262	1 054 456
- Tiers divers	80 890	50 638
- Jetons de présence	51 563	48 438
- Jetons de présence (ex assurcredit)	18 795	18 795
Depôts et cautionnement reçus	662 811	644 827
Associés dividendes à payer	53 014	165 504
- Déclaration mensuelle		
Impôts (IS)	874 006	452 444
TOTAL	3 909 967	3 491 957

(COTUNACE)

NOTE N°18 : RESSOURCES SPECIALES

	Solde au 31 décembre 2023	Solde au 231/12/2022
Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE) :		
<i>Solde en début de période</i>	61 953 721	56 910 562
- Placements	61 574 978	53 481 506
- Autres composantes	378 743	3 429 056
<i>Variation</i>	3 468 190	5 043 159
- Primes	1 511 043	2 871 751
- Commissions sur primes	-226 656	-430 763
- Sinistres réglés	-221 976	-301 144
- Récupérations sur sinistres	18 116	4 347
- Frais de recours	-2 172	-1 062
- Provision pour frais de recours et recup /frais	6 846	14 465
- Produits financiers	2 380 995	4 395 486
- Frais généraux (divers)	1 994	-9 921
- paiement dette FNG		-1 500 000
<i>Solde en fin de période (A)</i>	65 421 910	61 953 721
- Placements	65 155 536	61 574 978
- Autres composantes	266 374	378 743
Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition (FGFEAE) :		
<i>Solde en début de période</i>	32 968 425	30 678 172
- Placements	32 958 000	30 594 318
- Autres composantes	10 425	83 854
<i>Variation</i>	1 083 993	2 290 253
- Primes		
- Commissions sur primes		
- Sinistres réglés		
- Frais de recours	-3 727	
- Frais généraux (honoraires)	-90 631	-94 223
- Frais généraux (divers)	-832	-3 553
- Produits financiers	961 494	2 388 029
- Récupération / frais	860	
- Agios bancaire	2 313	
- consignation aff BH-MED FOOD	214 515	
<i>Solde en fin de période (B)</i>	34 052 418	32 968 425
- Placements	34 035 031	32 958 000
- Autres composantes	17 388	10 425
TOTAL EN DT (A) + (B)	99 474 329	94 922 146

La COTUNACE est chargée de la gestion de deux fonds de garantie, à savoir le fonds de garantie des risques à l'exportation (FGRE) et le fonds de garantie de financement des exportations avant expédition (FGFEAE).

Les principes et méthodes comptables pour ces deux fonds.

Les primes émises, les indemnisations et les récupérations figurent dans l'état de résultat technique de la COTUNACE en brut et en cessions totales. Ils sont saisis dans des comptes comptables distincts des comptes comptables de la COTUNACE.

Les frais de recours et les frais généraux sont comptabilisés dans le compte courant du fond figurant dans le passif du bilan (ressources spéciales)

Chaque trimestre, il est procédé à la comptabilisation des primes, indemnisations, récupérations cédées et la commission payée par les deux fonds au profit de la COTUNACE. Ces opérations figurent aussi dans l'état de résultat technique, comme mentionné précédemment.

Un décompte est transmis au service financier pour le transfert du solde dans les comptes bancaires des deux fonds.

Le solde existant dans ces comptes bancaires est placé. Ces placements sont comptabilisés dans des comptes séparés des comptes de la COTUNACE et figurent à l'actif du bilan, parmi les « autres placements financiers »

Les revenus des placements sont comptabilisés dans le compte courant des fonds.

NOTE N°19 : Comptes de régularisation passif

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Commission reçues des réassureurs PPNA	449 035	452 270
- local	315 186	294 575
- export	133 850	157 694
Charges à payer	258 689	272 492
TOTAL	707 724	724 762

NOTE N°20 : PRIMES EMISES ET ACCEPTEES

	Exercice clos le 31 décembre 2023			Exercice clos le 31 décembre 2022		
	Primes émises	Primes cédées	Primes nettes	Primes émises	Primes cédées	Primes nettes
Primes émises (EXPORT)	5 201 010	-2 473 368	2 727 643	5 448 816	-2 628 309	2 820 508
<i>Primes risque commercial :</i>	<i>4 974 105</i>	<i>-2 473 368</i>	<i>2 500 737</i>	<i>5 270 456</i>	<i>-2 628 309</i>	<i>2 642 147</i>
- Crédit court terme	4 652 319	-2 473 368	2 178 951	4 901 759	-2 628 309	2 273 450
- Minimum de primes	321 786	-	321 786	362 927	-	362 927
- Interruption de marché	-	-	-	-	-	0
- Prime AC Simple	-	-	-	5 770	-	5 770
- Prime Facultative	-	-	-	-	-	-
Primes cautionnement	156 108	-	156 108	169 612	-	169 612
Primes caution	70 797	-	70 797	8 749	-	8 749
Primes émises FGRE :	1 584 524	-1 584 524	-	2 628 117	-2 628 118	-
<i>Primes risque politique :</i>	<i>12 231</i>	<i>-12 231</i>	<i>-</i>	<i>24 943</i>	<i>-24 943</i>	<i>-</i>
- Crédit court terme	-	-12 231	-	24 943	-24 943	-
- Interruption de marché	-	-	-	-	-	-
Primes risque commercial extraordinaire :	1 572 294	-1 572 294	-	2 603 174	-2 603 174	-
- Crédit court terme	1 572 294	-1 572 294	-	2 603 174	-2 603 174	-
- Interruption de marché	-	-	-	-	-	-
Primes émises FGFEAE :	0	0	-	105	-105	-
Garantie des crédits de préfinancement	-	-	-	105	-105	-
SOUS-TOTAL (EXPORT)	6 785 535	-4 057 892	2 727 643	8 077 039	-5 256 532	2 820 508
Primes émises (LOCAL)	6 037 682	-3 705 591	2 332 092	5 728 672	-3 522 509	2 206 163
TOTAL EN DT	12 823 217	-7 763 483	5 059 734	13 805 711	-8 779 041	5 026 670

Notes aux états financiers de l'exercice 2023

(COTUNACE)

NOTE N°21 : VARIATION DE LA PROVISION POUR PRIMES NON ACQUISES

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Variation de la provision brute : (EXPORT)	127 375	-48 098
- Constitution de la provision pour primes non acquises	-715 009	-842 384
- Libération de la provision pour primes non acquises	842 384	794 285
Variation de la provision brute : (LOCAL)	-164 551	323 375
- Constitution de la provision pour primes non acquises	-1 722 326	-1 557 775
- Libération de la provision pour primes non acquises	1 557 775	1 881 150
TOTAL	-37 176	275 276
Variation de la provision cédée : (EXPORT)	-66 235	25 011
- Constitution de la part des réassureurs dans la provision	371 805	438 040
- Libération de la part des réassureurs dans la provision	-438 040	-413 028
Variation de la provision cédée : (LOCAL)	100 376	-197 259
- Constitution de la part des réassureurs dans la provision	1 050 619	950 243
- Libération de la part des réassureurs dans la provision	-950 243	-1 147 501
TOTAL	34 141	-172 247
TOTAL EN DT	-3 035	103 029

**NOTE N°22 : PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUÉS,
TRANSFÉRÉS À L'ÉTAT DE RESULTAT TECHNIQUE**

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Provisions techniques (A)	32 100 562	32 017 792
Capitaux propres et provisions techniques (B)	88 664 937	84 809 309
Ratio : (A) / (B)	36,20%	37,75%
Produits des placements	7 362 007	7 057 213
Charges des placements	-416 069	-220 901
Reprises et corrections de valeurs sur placements		
Produits des placements nets (C)	6 945 938	6 836 312
Produits des placements alloués : (C)*Ratio (A)/(B)	2 514 732	2 580 891

NOTE N°23 : AUTRES PRODUITS TECHNIQUES

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Participation des assurés aux frais :	829 411	762 640
- Participation aux résultats de réassureurs	373 518	392 287
- Frais d'enquête et de surveillance	435 592	334 557
- Frais d'étude des dossiers	11 512	16 040
- Frais de recours	8 789	19 756
Produits techniques et assistance juridique	49 981	48 121
SOUS-TOTAL (EXPORT)	879 392	810 761
- Participation aux résultats de réassureurs	7 994	12 715
- Frais d'enquête et de surveillance	219 032	173 798
SOUS-TOTAL (LOCAL)	227 025	186 513
Autres produits technique		
TOTAL	1 106 417	997 274

NOTE N°24 : CHARGES DE SINISTRES

	Exercice clos le 31 décembre 2023			Exercice clos le 31 décembre 2022		
	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes
MONTANTS PAYES :	699 476	-220 762	478 715	1 010 346	-452 872	557 474
<i>Sinistres COTUNACE (export) :</i>	495 616	-16 902	478 715	713 549	-156 075	557 474
- Sinistre commercial CCT	76 729	-38 568	38 161	353 164	-165 789	187 374
- Sinistre commercial CAMEX	-	-	-	-	-	-
- Frais de gestion de sinistres	464 963	-	464 963	432 622	-	432 622
- Recours commercial CCT (récupération)	-61 103	21 666	-39 437	-72 236	9 714	-62 522
- Recours commercial CAMEX (récupération)	-	-	-	-	-	-
- Décaissement pour participation bénéficiaire	15 027	-	15 027	-	-	0
<i>Sinistres FGRE :</i>	203 860	-203 860	-	296 797	-296 797	-
- Sinistres indemnisés	221 976	-221 976	-	301 144	-301 144	-
- Recours (récupération)	-18 116	18 116	-	-4 347	4 347	-
<i>Sinistres FGFEAE :</i>	0	0	-	0	0	-
- Sinistres indemnisés	-	-	-	-	-	-
- Recours (récupération)	-	-	-	-	-	-
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES :	1 556 194	-767 233	788 961	-787 421	409 286	-378 135
- Constitution de provision pour sinistres en suspens	7 470 791	-4 186 690	3 284 101	5 914 597	-3 419 457	2 495 140
- Libération de provision pour sinistres en suspens	-5 914 597	3 419 457	-2 495 140	-6 702 018	3 828 743	-2 873 275
SOUS-TOTAL (EXPORT)	2 255 671	-987 995	1 267 676	222 925	-43 587	179 339
<i>Sinistres COTUNACE (local) :</i>	4 942 623	-2 872 746	2 069 877	2 511 094	-1 244 498	1 266 595
- Sinistre commercial CCT	4 947 579	-2 926 796	2 020 783	4 592 428	-2 546 920	2 045 508
- Frais de gestion de sinistres	136 117	-	136 117	96 047	-	96 047
- Recours commercial (récupération)	-724 657	408 840	-315 816	-2 554 930	1 536 199	-1 018 731
- Décaissement pour participation bénéficiaire	583 584	-354 791	228 793	377 548	-233 777	143 771
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES :	-611 971	80 018	-531 953	1 805 654	-1 971 634	-165 980
- Constitution de provision pour sinistres en suspens	15 247 169	-11 013 625	4 233 544	15 859 140	-11 093 643	4 765 497
- Libération de provision pour sinistres en suspens	-15 859 140	11 093 643	-4 765 497	-14 053 486	9 122 009	-4 931 476
SOUS-TOTAL (LOCAL)	4 330 652	-2 792 728	1 537 923	4 316 748	-3 216 132	1 100 616
TOTAL	6 586 322	-3 780 723	2 805 599	4 539 673	-3 259 719	1 279 955

COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
(COTUNACE)

50

NOTE N°25 : Provision Pour risque en cours

	Exercice clos le 31 décembre 2022			Exercice clos le 31 décembre 2023		
	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes
- Constitution de la Provision Pour risque en cours						
- Libération de la Provision Pour risque en cours	49 405	25 690	23 714			
VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUE EN COURS (EXPORT)	49 405	-25 690	23 714	0	0	0
- Constitution de la Provision Pour risque en cours						
- Libération de la Provision Pour risque en cours	117 008	71 375	45 633			
VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUE EN COURS (LOCAL)	117 008	-71 375	45 633	0	0	0
TOTAL	166 412	-97 065	69 347	0	0	0

Notes aux états financiers de l'exercice 2023

NOTE N°26 : Provision Pour Participation Bénéficiaire

	Exercice clos le 31 décembre 2023		Exercice clos le 31 décembre 2022	
	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
- Constitution de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	-	-	-	-
- Libération de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	-	-	-	-
VARIATION DE LA PROVISION POUR PARTICIPATION BÉNÉFICIAIRE (EXPORT)	0	0	0	0
- Constitution de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	2 821 899	1 721 359	1 100 541	1 866 230
- Libération de la Provision Pour Participation Bénéficiaire	3 056 255	1 866 230	1 190 025	1 681 692
VARIATION DE LA PROVISION POUR PARTICIPATION BÉNÉFICIAIRE (LOCAL)	234 356	144 872	89 484	-184 538
TOTAL	234 356	144 872	89 484	-126 417

Notes aux états financiers de l'exercice 2023

NOTE 27 : FRAIS D'AQUISITION, D'ADMINISTRATION ET AUTRES CHARGES

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Frais d'Acquisition Interne et Externe	2 023 486	2 002 095
Frais d'Administration Interne et Externe	1 601 933	1 391 057
Autres charges techniques pour frais de gestion Interne et Externe	2 877 027	2 645 190
Dotation créances douteuses	-188 572	542 246
Autres charges techniques	48	113
TOTAL AUTRES CHARGES TECHNIQUES	2 688 503	3 187 549

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023
NOTE: 27-1 **TABEAU DE PASSAGE DES CHARGES TECHNIQUES PAR NATURE**
AUX CHARGES PAR DESTINATION

Charges par nature	Montant	Charges par destination			
		Frais d'administration	Frais d'acquisition	Frais de gestion de sinistres	Autres charges techniques
Fourniture	121 310	23 828	41 093	10 231	46 158
Sous-traitance	95 302	13 012	21 158	5 587	55 546
Location	210 857	42 235	68 676	18 134	81 812
Entretien et réparation	34 717	5 401	11 781	2 319	15 216
Primes d'assurance	16 492	1 887	5 372	810	8 424
Etudes recherches et documentation technique	393 398	393 398			
Documentation générale et formation	42 503	7 182	4 256	3 454	27 611
Personnel extérieur à l'entreprise	100 956	16 929	31 327	7 269	45 431
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	380 795	41 060	10 131	156 993	172 611
Publicité, publications, relations publiques	210 116		46 085		164 030
Transports	61 578	12 334	20 056	5 296	23 892
Déplacements, missions, réceptions	16 212	105	3 210	45	12 852
Frais postaux et de télécommunications	67 267	12 836	22 595	5 806	26 031
Jetons de présence	118 438				118 438
Salaires et compléments de salaires	3 648 525	750 405	1 105 360	277 617	1 515 143
Congés payés	-34	-7	-10	-3	-14
Charges sociales légales	740 418	152 304	224 347	56 346	307 421
Autres charges sociales	234 073	48 149	70 924	17 813	97 187
Impôts et taxes	407 241	40 133	270 874	15 872	80 362
Dotations aux amortissements et aux provisions	14 838	40 743	66 251	17 493	-109 649
Total charges techniques	6 915 002	1 601 933	2 023 486	601 080	2 688 503

NOTE N°28 : Frais d'acquisition reportés

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
- Constitution des frais d'acquisition reportés	438 833	429 913
- Libération des frais d'acquisition reportés	429 913	383 340
VARIATION DES FRAIS D'ACQUISITION REPORTES	8 920	46 573

NOTE N°29 : COMMISSIONS REÇUES DES REASSUREURS

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Commissions reçues des réassureurs	894 978	1 050 572
Commissions sur primes cédées au FGRE	237 611	394 348
Commissions sur primes cédées au FGFEAE		
TOTAL (EXPORT)	1 132 590	1 444 920
Commissions reçues des réassureurs (LOCAL)	1 070 057	1 148 493
TOTAL	2 202 647	2 593 413

NOTE N°30 : PRODUITS DES PLACEMENTS (ASSURANCE NON VIE)

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Revenus des placements :	7 226 904	7 037 838
- Revenus des dépôts à comptes à terme	5 748 554	5 845 700
- Revenus des obligations et titres de créances négociables	1 011 010	764 035
- Commissions de souscription d'emprunt national	27 000	36 000
- Revenus des actions et d' O.P.C.V.M	97 519	71 348
- Revenus des immeubles d'exploitation	210 619	200 589
- Revenus des immeubles hors exploitation	80 721	76 878
- Revenus des autres placements (agios créditeurs)	24 516	12 704
Sous total	7 199 940	7 007 253
- Gains de change / placement	26 964	30 585
Reprise sur provision pour dépréciation des placements	135 103	19 375
TOTAL	7 362 007	7 057 213

NOTE N°30-1 : VENTILATION DES CHARGES ET PRODUITS DES PLACEMENTS

AU 31/12/2023

Revenus des placements immobiliers	291 340
Revenus des placements en comptes à termes	5 773 070
Revenus des obligations et titres de créances négociables	1 011 010
Revenus des actions cotées en bourse	70 316
Revenus des actions dans les OPCVM	27 203
Gains provenant de la réalisation des placements	26 964
Reprises de corrections de valeur sur placements	135 103
Commissions de souscription emprunt national	27 000
TOTAL DES PRODUITS DES PLACEMENTS EN DT	7 362 007
Charges d'intérêts	327 473
Corrections de valeurs sur placements (dotations...)	87 639
Pertes provenant de la réalisation des placements	956
Autres frais financiers	
TOTAL DES CHARGES DES PLACEMENTS EN DT	416 069

NOTE N°31 : AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Autres produits non techniques		
- STAR		10 840
- Vente véhicule de service		45 060
- Récupération (CNAM et assurance voiture)	3 326	5 130
- Profit exceptionnel		
- Autres	638	1 523
- Interet de retard	4 312	155 533
TOTAL	8 276	218 086
Apurement comptes fournisseurs		70 583
Profit de change	71 955	58 915
Reprise sur provision pour risque et charge	15 448	51 070
TOTAL	95 679	398 654

NOTE N°32 : CHARGES DE PLACEMENTS

	Exercice clos le 31 décembre 2023	Exercice clos le 31 décembre 2022
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt :	213 754	193 779
- Intérêts des dépôts des réassureurs	162 417	157 976
- Intérêts bancaires	51 337	35 803
Corrections de valeurs sur placements :	87 639	26 906
- Dotations aux amort. des immeubles de placement		
- Dotations aux provisions sur placements	87 639	26 906
Pertes provenant de la réalisation des placements :	114 676	216
- Pertes de vente / placement	113 719	
- Pertes de change / placement	956	216
TOTAL	416 069	220 901

NOTE N°33 : TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

	Exercice clos le 31 décembre 2023
Bénéfice comptable avant impôt	6 875 404
Réintégrations :	754 413
-Provision pour risque et charge	116 258
-Provision pour créances douteuses (application decision CGA)	421 275
- Provisions pour dépréciation des clients	66 748
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	12 638
- Provisions pour dépréciation des actions non cotées	75 000
- Charges non déductibles de l'exercice :	4 863
- Pénalité de retard	0
- Retenues à la source supportées (non résidents)	4 743
- Taxes de voyages	120
- Pertes de change latentes 2023	20 507
- Gains de change latents 2022	37 123
Déductions :	959 162
-Reprise pour risque et charge	15 448
-Reprise pour créances douteuses (application decision CGA)	398 210
- Reprises de provisions pour dépréciation des clients	278 385
- Reprises de provisions pour actions cotées	134 472
- Reprises de provisions pour dépréciation des actions non cotées	631
- Pertes de change latentes 2022	15 797
- Gains de change latents 2023	26 123
- Revenus des valeurs mobilières (dividendes reçus)	90 096
- Revenus des dépôts en devises	0
Bénéfice fiscal avant imputation des provisions et déficits	6 670 656
Provisions depreciations des clients	66 748
Provisions depreciations pour actions cotées	12 638
- Reprises de provisions pour actions cotées	134 472
Reprise depreciations des clients	278 385
Bénéfice fiscal apres imputations des provisions	7 004 127
Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables	7 424
* Plus-value de cession des actions cotées à la BVMT cédées après l'expiration de l'année suivant celle de leur acquisition ou de leur souscription	4 678
* Plus-value de cession des actions et des parts sociales réalisée par l'intermédiaire des sociétés d'investissement à capital risque	2 745
*Plus-value de cession des parts des fonds communs de placement à risque	
Réinvestissements exonérés	
Bénéfice imposable	6 996 704
Impôt sur les sociétés 35%	2 448 846
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE 4%	279 868
TAXE CONJONCTURELLE AU PROFIT DU BUDGET DE L'ETAT DÛE PAR LES BANQUES ET LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS 4%	279 868

NOTE N°34 : NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Notes 34.1.

L'engagement souscrit par la COTUNACE dans le cadre des contrats courants d'affaires est réparti selon qu'il s'agit d'un risque commercial ou d'un risque non commercial (risque politique) sur un acheteur privé ou d'un risque lié à un acheteur public. Le risque commercial est généralement couvert par la COTUNACE . Il peut être également co-assuré à titre exceptionnel avec le FGRE.

Il en découle un engagement théorique, correspondant à la somme des couvertures accordées par acheteur, et un engagement effectif correspondant à la somme des capitaux assurés (expéditions déclarées par les assurés et acceptées par la COTUNACE). Ce dernier est retenu comme étant l'engagement réel de la COTUNACE et s'ajoute, par conséquent, aux autres engagements hors bilan.

Les engagements réels sont déterminés compte tenu d'une période de garantie contractuelle de 180 jours ou d'une période plus courte en cas de disponibilité de l'information sur le règlement des acheteurs (cas du client Groupe Chimique Tunisien). Ainsi, les engagements présentés à la date de clôture de l'exercice pourraient être effectivement moins importants.

Dans l'évaluation de l'engagement souscrit au titre des CCA, il est tenu compte également des suspensions des garanties, dont la date d'effet est antérieure à la date de clôture de l'exercice.

Notes 34.2.

Comme pour les CCA, les engagements souscrits au titre des polices individuelles pour couvrir des risques commerciaux et non commerciaux ne sont pas cumulatifs. Il s'agit souvent de la même couverture et des mêmes expéditions. Dans ce cadre, l'engagement souscrit est quasi-définitif du moment qu'il s'agit généralement d'une opération ponctuelle d'exportation ou d'un contrat ferme dont la réalisation s'étale dans le temps.

Notes 34.3.

Les contrats CAMEX peuvent couvrir tout type de risque d'impayé (RC, RNC, AP). Les garanties accordées dans ce cadre couvrent généralement les risques liés à l'acheteur et complètent, parfois, les risques liés à l'assuré (risque de non performance et de non remboursement du crédit de préfinancement) couverts par des certificats de garantie sur le FGFEAE.

Notes 34.4.

L'engagement souscrit par la COTUNACE dans le cadre du cautionnement, est évalué sur la base des sommes garanties à la Douane, portées sur les certificats demeurant en vigueur au 31 décembre 2023.

Notes 34.5.

L'engagement souscrit par la COTUNACE au titre des cautions accordées dans le cadre du régime d'admission temporaire (ATA) est évalué, à la date de clôture, compte tenu d'une durée de validité de 33 mois, prévue par les contrats. Toutefois, le certificat de couverture émis peut prévoir une durée plus courte.

Notes 34.6.

L'engagement souscrit par la COTUNACE, au nom du FGFEAE, dans le cadre des certificats accordés aux banques pour garantir le remboursement des crédits à l'export octroyés à leurs clients exportateurs, est évalué en fonction du montant des dits crédits couverts par les certificats et non encore remboursés.

État récapitulatif des placements

Au 31/12/2023

63

	Valeur		Plus ou moins-value latente:
	brute:	nette:	
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	16 368 520,794	14 115 774,454	6 914 369,410
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2 080 939,525	1 042 522,337	1 22 954,502
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe			
Autres parts d'OPCVM	1 300 760,000	1 108 385,100	
Obligations et autres titres à revenu fixe	80 182 536,600	80 182 536,600	
Prêts hypothécaires	72 069,092	72 069,092	
Autres prêts et effets assimilés	163 207,983	163 207,983	
Dépôts auprès des entreprises cédantes	90 537 000,000	90 537 000,000	
Autres dépôts	820 194,886	820 194,886	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus			
Total	191 525 228,880	188 041 690,452	7 037 323,912
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	31 368 683,827	31 368 683,827	
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	1 564 884,353	1 564 884,353	

Provisions pour sinistres à payer
Au 31/12/2023

64

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>			<u>N:</u>
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	
<u>Inventaire N-2</u>				
Règlements cumulés	5 818 335,638	1 231 690,967	0,000	
Provisions pour sinistres	5 825 048,197	3 864 276,705	3 126 295,728	
total charges des sinistres	11 643 383,835	5 095 967,672	3 126 295,728	
Primes acquises	15 617 266,358	12 699 794,091	13 531 056,575	
% sinistres / primes acquises	74,55%	40,13%	23,10%	

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>			<u>N:</u>
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	
<u>Inventaire N-1</u>				
Règlements cumulés	8 442 236,345	2 289 104,410	749 798,170	0,000
Provisions pour sinistres	4 833 373,919	1 546 024,288	5 266 090,790	3 109 037,518
total charges des sinistres	13 275 610,264	3 835 128,698	6 015 888,960	3 109 037,518
Primes acquises	15 617 266,358	12 699 794,091	13 531 056,575	14 080 987,393
% sinistres / primes acquises	85,01%	30,20%	44,46%	22,08%

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>			<u>N:</u>
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	
<u>Inventaire N</u>				
Règlements cumulés	9 405 221,953	2 488 970,180	1 794 530,096	1 020 144,511
Provisions pour sinistres	5 943 435,656	1 378 683,512	3 678 179,425	2 612 243,100
total charges des sinistres	15 348 657,609	3 867 653,692	5 472 709,521	3 632 387,611
Primes acquises	15 617 266,358	12 699 794,091	13 531 056,575	14 080 987,393
% sinistres / primes acquises	98,28%	30,45%	40,45%	25,80%
				12 786 040,966
				2 629 008,905
				2 629 008,905
				20,56%

Ventilation des charges et des produits des placements
AU 31/12/2023

	revenus et frais financiers		Total:
	<u>concernant les</u> <u>placements dans</u> <u>des entreprises</u> <u>liées et avec lien</u>	<u>autres revenus</u> <u>et</u> <u>frais financiers:</u>	
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles		291 340	291 340
1.2 Parts et actions de société immobilière			0
	0	291 340	291 340
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie			0
2.2 Emprunts obligataires		1 038 010	1 038 010
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse		70 316	70 316
2.4 Parts et actions dans les OPCVM		27 203	27 203
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF			0
2.6 Autres actions et valeurs mobilières			0
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		5 773 070	5 773 070
2.8 Contrats en unités de comptes			0
2.9. Autres		26 964	26 964
	0	6 935 564	6 935 564
3. Autres placements		135 103	135 103
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)			0
Total produits des placements	0	7 362 007	7 362 007
Intérêts		327 473	327 473
Frais externes		88 595	88 595
Autres frais			0
Total charges des placements	0	416 069	416 069

Résultat technique par catégorie d'assurance NON-VIE

Au 31/12/2023

	Crédit-Cautiion	Crédit-Cautiion
Primes acquises	12 786 040,966	12 786 040,966
Primes émises	12 823 217,066	12 823 217,066
Variation des primes non acquises	-37 176,100	-37 176,100
Charges de prestations	5 922 048,696	5 922 048,696
Prestations et frais payés	5 642 099,272	5 642 099,272
Charges des provisions pour prestations diverses	279 949,424	279 949,424
Solde de souscription	6 863 992,270	6 863 992,270
Frais d'acquisition	2 014 565,803	2 014 565,803
Autres charges de gestion nettes	3 184 018,488	3 184 018,488
Charges d'acquisition et de gestion nettes	5 198 584,291	5 198 584,291
Produits nets de placements	2 514 731,627	2 514 731,627
Participation aux résultats	-234 355,700	-234 355,700
Solde financier	2 749 087,327	2 749 087,327
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	7 729 341,540	7 729 341,540
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	3 093 508,148	3 093 508,148
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	687 214,892	687 214,892
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	-144 871,520	-144 871,520
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	2 202 646,838	2 202 646,838
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 890 843,182	-1 890 843,182
Résultat technique	2 523 652,124	2 523 652,124
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture	2 437 334,920	2 437 334,920
Provisions pour primes non acquises ouverture	2 400 158,820	2 400 158,820
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	22 717 959,415	22 717 959,415
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	21 773 736,456	21 773 736,456
Autres provisions techniques clôture	6 945 267,845	6 945 267,845
Autres provisions techniques ouverture	7 843 897,080	7 843 897,080
A déduire :		
Provisions devenues exigibles		0,000

**Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers NON-VIE**

Au 31/12/2023

	RACCORDEMENT
Primes acquises	
Primes émises	NOTE N° 19
Variation des primes non acquises	NOTE N° 20
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	NOTE N° 23
Charges des provisions pour prestations diverses	NOTE N° 23,24 ET 13-3
Solde de souscription	
Frais d'acquisition	NOTE N°26 ET 27
Autres charges de gestion nettes	NOTE N°22 ET 26
Charges d'acquisition et de gestion nettes	
Produits nets de placements	NOTE N° 21
Participation aux résultats	NOTE N° 25
Solde financier	
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	NOTE N° 19 ET 20
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	NOTE N° 23
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	NOTE N° 23 ET 24
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	NOTE N° 25
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	NOTE N° 28
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	
Résultat technique	
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	
Provisions pour primes non acquises ouverture	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	
A déduire :	
Provisions devenues exigibles	

<p style="text-align: center;">RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2023</p>
--

**Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE**

I- Rapport sur l'audit financier :

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire réunie le 31 Mai 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE, arrêtés au 31 décembre 2023. Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat technique non vie, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, ainsi que les notes aux états financiers, y compris un résumé des principes et méthodes comptables les plus pertinents.

Ces états financiers, qui annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan de **254.285.433 dinars** un bénéfice net de **3.866.822 dinars**.

À notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des

éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 03/06/2024

Le commissaire aux comptes

UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane
Expert comptable

Abdellatif ABBES
Expert comptable- Gérant

**Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2023

Messieurs,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la **Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE**, et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2023

La direction générale nous a informés de l'existence des conventions suivantes rentrant dans le cadre de l'article 200 du code des sociétés commerciales :

A1-Les réassureurs TUNIS RE, CIAGI (The Arab Investment and Export Credit Guarantee Corporation « Dhaman ») et ATRADIUS RE DAC ont conclu des traités de réassurance qui représentent des conventions réglementées conformément à l'article 200 du CSC.

Traités de réassurance EXPORT :

La COTUNACE a conclu en 2023 trois traités de réassurance Quote-part, Excédent de sinistre et CAMEX avec TUNIS-RE, CIAGI et ATRADUS RE DAC dont les parts se présentent comme suit :

	Types de traité	Parts	Dates signature
ATRADIUS RE DAC	Quote part	25%	10/01/2023
	Excédent de sinistre	48%	10/01/2023
	CAMEX	32%	10/01/2023
TUNIS RE	Quote part	4%	13/02/2023
	Excédent de sinistre	8%	13/02/2023
	CAMEX	11%	13/02/2023
CIAGI (Dhaman)	Quote part	19%	01/02/2023
	Excédent de sinistre	36%	01/02/2023
	CAMEX	13%	01/02/2023

Les soldes des comptes de réassurance paraissant dans les états financiers (note 8) sont les suivants :

Réassureur	ATRADIUS-RE DAC	TUNIS-RE	CIAGI (Dhaman)
Solde 2023	55 087 DT	-360 766 DT	55 909DT

Traités de réassurance LOCAL :

La COTUNACE a conclu en 2023 trois traités de réassurance Quote-part et Excédent de sinistre avec TUNIS-RE, CIAGI et ATRADUS RE DAC dont les parts se présentent comme suit :

	Types de traité	Parts	Dates signature
ATRADIUS RE DAC	Quote part	41,50%	10/01/2023
	Excédent de sinistre	68%	10/01/2023
TUNIS RE	Quote part	6,50%	13/02/2023
	Excédent de sinistre	11%	13/02/2023
CIAGI (Dhaman)	Quote part	13%	01/02/2023
	Excédent de sinistre	21%	01/02/2023

Les soldes des comptes de réassurance paraissant dans les états financiers (note 8) sont les suivants :

Réassureur	ATRADIUS-RE DAC	TUNIS-RE	CIAGI (Dhaman)
Solde 2023	-738 125 DT	544 656 DT	-232 434 DT

Ces traités ont été validés par les conseils d'administration du 28/12/2022 et 14/03/2023.

Le détail des principales composantes des comptes techniques de ces réassureurs en 2023 sont résumés ci-dessous :

	Primes Cédées	Commissions reçues	Part réassureurs dans les indemnisations
ATRADIUS RE DAC	3 614 982 DT	1 158 034 DT	2 020 044 DT
TUNIS RE	570 170 DT	182 807 DT	317 043 DT
CIAGI (Dhaman)	1 657 923 DT	551 4 DT	625 309 DT

A2-Au cours de 2023, la COTUNACE a souscrit à un placement à court terme auprès de la BNA pour un montant de 19.958.000 DT dont détail suit :

Date	Désignation	Montant Souscrit
26/06/2023	Placement à CT pour une période de 178 jours avec un taux d'intérêt : TMM+2.68%	19.958.000
26/09/2023	Rachat partiel du placement souscrit le 26/06/2023.	(1.506.000)
21/12/2023	Encaissement du reliquat du placement souscrit	(18 452 000)

Ce placement à court terme a généré, en 2023, des intérêts de 1.001.328 DT.

Elle a souscrit au mois de décembre 2023 à d'autres placements auprès de la BNA. L'encours des placements au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Principal souscrit	Nbre de jours	Date de souscription	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Intérêts courus non échus
15 000 000	725	21/12/2023	15/12/2025	11,35%	51 308
2 839 000	361	21/12/2023	16/12/2024	11,35%	9 711
7 000	360	22/12/2023	16/12/2024	11,35%	23
40 950 000	356	26/12/2023	16/12/2024	11,35%	76 403
58 796 000					137 445

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2023

B1- La COTUNACE est chargée de la gestion de deux fonds de garantie :

- Le Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (**FGRE**), institué par l'article 107 du code des assurances et dont les modalités et les conditions de fonctionnement sont fixées par le Décret n° 98-1690 du 31 août 1998. Il a pour objet de réassurer les risques non commerciaux, et à titre exceptionnel, les

risques commerciaux relatifs aux opérations d'exportation qui comportent un intérêt essentiel pour l'économie nationale ;

- Le Fond de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition (**FGFEAE**), créé en vertu de la loi n°99-95 du 6 décembre 1999, et dont les modalités et les conditions de fonctionnement sont fixées par le décret n°2000-23 du 3 janvier 2000, tel qu'abrogé et remplacé par le Décret gouvernemental n° 2019-889 du 17 octobre 2019. Il a comme vocation principale de garantir, à travers l'émission de certificat, aux banques le remboursement de crédits accordés aux PME afin de financer leurs opérations d'exportation.

Les conditions et les modalités de fonctionnement de ces deux fonds sont régies par les décrets susvisés, ainsi que par les conventions de gestion signées antérieurement entre la COTUNACE et le Ministère des Finances ainsi que les manuels opérationnels prévus à cet effet.

Au titre de l'année 2023, les commissions sur primes cédées au FGRE inscrites dans les produits de la COTUNACE s'élèvent à 237 611 DT. Celles sur primes cédées au FGFEAE sont nulles.

Les montants relatifs à ces fonds figurent dans les passifs de la COTUNACE sous la rubrique « ressources spéciales » et présentent les soldes suivants au 31/12/2023 :

Soldes en fin d'année FGRE : 65 421 910 DT

Soldes en fin d'année FGFEAE : 34 052 419 DT

Les actifs qui leur sont liés figurent à l'actif de la COTUNACE comme suit :

FGRE :

-Placements : 65 155 536 DT

- autres actifs : 266 374 DT

FGFEAE :

-Placements : 34 035 031DT

- autres actifs : 17 388 DT

B2-Un contrat de location a été signé en 2013, suivi de ses avenants en 2015, entre la COTUNACE et le Comité Général des Assurances « CGA ». En effet, parmi les représentants de l'Etat Tunisien dans le conseil d'administration de la COTUNACE figure le ministère des finances qui est représenté par un responsable du CGA.

La location concerne les parties suivantes de l'immeuble sis au 7 rue Elles à Montplaisir :

- Les 1er, 4ème et 5ème étage à partir du 01 juillet 2015 pour un montant de loyer annuel de 43.500 dinars hors TVA (soit 10.875 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.

- Un appartement au RDC à partir du 01 mai 2015 pour un montant de loyer annuel de 7.380 D hors TVA (soit 1.845 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1- La rémunération du Président Directeur Général, Madame Nebgha ENNAIFER a été fixée par décision du conseil d'administration du 11 juillet 2022 et se détaille comme suit :

- Salaire brut annuel (avant toutes retenues) : 140 097 DT (salaire net mensuel de 5.500 DT x 12 mensualités)
- Une prime de fin d'année :
 - Prime 2022 attribuée en 2023 pour un montant brut de 16 416 DT (prime nette de 19 800 DT servie au prorata de 6 mois)
 - Prime annuelle de 2023 à attribuer en 2024 pour un montant brut de 35 415 DT
- Avantages en nature :
 - Une voiture de fonction
 - 500 litres d'essence

- 2- Les obligations et engagements de la COTUNACE envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2023, se présentent comme suit (**en dinars**) :

	PDG	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Avantages à court terme	140 097	35 415
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	140 097	35 415

3- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence dont le montant est fixé par l'assemblée générale du 15 juin 2023 sur la base de 5 000 DT net par membre en tenant compte de la présence dans les réunions.

Les jetons de présence servis en 2023 totalisent un montant brut de 73 750DT.

4- Les membres du comité permanent perçoivent des jetons de présence dont le montant est fixé par l'assemblée générale du 15 juin 2023 sur la base de 5 000 DT net par membre, sans cumul des jetons en cas de participation d'un administrateur à plus d'un comité et en tenant compte de la présence dans les réunions.

Les jetons de présence servis en 2023 totalisent un montant brut de 12 500 DT.

5- Les membres du comité de placement perçoivent des jetons de présence dont le montant est fixé par l'assemblée générale du 15 juin 2023 sur la base de 5 000 DT net par membre, sans cumul des jetons en cas de participation d'un administrateur à plus d'un comité et en tenant compte de la présence dans les réunions.

Les jetons de présence servis en 2023 totalisent un montant brut de 12 500 DT.

6- Les membres du comité de gestion des risques perçoivent des jetons de présence dont le montant est fixé par l'assemblée générale du 15 juin 2023 sur la base de 5 000 DT net par membre, sans cumul des jetons en cas de participation d'un administrateur à plus d'un comité et en tenant compte de la présence dans les réunions.

Les jetons de présence servis en 2023 totalisent un montant brut de 6 250 DT.

Nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus à l'exception des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Tunis le 03 juin 2024

Le commissaire aux comptes
UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane
Expert comptable

Abdellatif ABBES
Expert comptable- Gérant

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-

Siège social: 5, Rue 8610 ZI Charguia I -2035 Tunis Carthage

La Société D'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et Mme. Hayet LABIDI (Cabinet Hayet LABIDI).

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
<u>Actifs Non Courants</u>			
Ecart d'acquisition		16 134 547	7 840 394
Moins : amortissements		<4 334 905>	<3 528 177>
		11 799 642	4 312 217
Immobilisations incorporelles		5 725 692	4 190 076
Moins : amortissements		<3 937 001>	<3 265 210>
	III.1	1 790 691	924 866
Immobilisations corporelles		705 122 845	634 684 026
Moins : amortissements		<258 091 446>	<220 993 912>
	III.2	447 031 399	413 690 114
Immobilisations financières	III.3	7 567 818	5 738 270
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>468 189 550</u>	<u>424 665 467</u>
Autres actifs non courants	III.4	48 113 768	40 919 121
Moins : amortissements		<37 915 933>	<35 360 609>
		10 197 835	5 558 512
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>478 387 385</u>	<u>430 223 979</u>
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks		328 550 857	368 793 889
Moins : provisions		<6 829 695>	<6 549 011>
	III.5	321 721 162	362 244 878
Clients et comptes rattachés		275 793 102	234 459 864
Moins : provisions		<23 433 379>	<14 590 593>
	III.6	252 359 723	219 869 271
Autres actifs courants		61 269 986	51 893 618
Moins : provisions		<1 478 633>	<936 123>
	III.7	59 791 353	50 957 495
Placements et autres actifs financiers	III.8	8 004 216	5 504 216
Liquidités et équivalents de liquidités	III.9	39 040 387	41 357 906
<u>Total des actifs courants</u>		<u>680 916 841</u>	<u>679 933 766</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>1 159 304 226</u>	<u>1 110 157 745</u>

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres</u>	Notes	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Capital social		84 015 979	81 682 202
Réserves légales		8 168 220	6 534 576
Résultats reportés		145 105 971	118 644 408
Réserves consolidées		20 086 837	16 250 733
Subvention d'investissement		3 228 717	3 741 383
Prime d'émission		23 011 321	49 966 448
Résultat consolidé (part du Groupe)		35 650 047	35 323 742
Total des capitaux propres (part du Groupe)	III.10	319 267 092	312 143 492
Part des minoritaires	III.10	79 718 752	82 995 490
Passifs			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Emprunts	III.11	119 179 486	102 486 887
Autres passifs non courants	III.12	4 149 432	2 010 355
Total des passifs non courants		123 328 918	104 497 242
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13	163 699 059	208 341 905
Autres passifs courants	III.14	58 855 165	60 275 863
Autres passifs financiers courants	III.15	386 110 992	330 872 104
Concours bancaires	III.16	28 324 248	11 031 649
Total des passifs courants		636 989 464	610 521 521
<u>Total des passifs</u>		760 318 382	715 018 763
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		<u>1 159 304 226</u>	<u>1 110 157 745</u>

État de Résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus		895 255 055	868 772 687
Autres produits d'exploitation		6 729 956	11 847 734
Total des produits d'exploitation	IV.1	901 985 011	880 620 421
<u>Charges d'exploitation</u>			
Var de stock de produits finis et encours		8 076 828	9 286 690
Achats consommés de matières et d'emballages	IV.2	<565 149 560>	<558 077 504>
Charges de personnel	IV.3	<81 248 996>	<76 655 578>
Dot aux amortissements et aux provisions	IV.4	<52 936 434>	<53 354 065>
Autres charges d'exploitation	IV.5	<122 038 936>	<120 227 178>
Total des charges d'exploitation		<813 297 098>	<799 027 635>
Résultat d'exploitation		88 687 913	81 592 786
Charges financières nettes	IV.6	<48 365 439>	<37 444 759>
Produits des placements		600 877	410 791
Autres gains ordinaires	IV.7	936 969	1 372 882
Autres pertes ordinaires	IV.8	<2 379 757>	<714 770>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		39 480 562	45 216 930
Impôt sur les sociétés		<3 267 706>	<3 014 122>
Résultat des activités ordinaires après impôt		36 212 856	42 202 808
Résultat consolidé part du Groupe		35 650 047	35 323 742
Part des minoritaires		562 809	6 879 066

Etat de flux de trésorerie consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	36 212 856	42 202 808
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	52 936 434	53 543 861
Plus ou moins-value de cession	190 073	<261 807>
Quote-part des subventions inscrite en résultat	<512 666>	<551 545>
Variation des :		
Stocks	40 243 032	<85 331 876>
Créances clients	<41 333 238>	<23 910 072>
Autres actifs	<9 376 368>	2 645 052
Fournisseurs et autres dettes	<44 642 846>	27 131 207
Autres passifs	<1 420 698>	<22 352>
Placements	<2 500 000>	<4 152 692>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	29 796 579	11 292 584
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement pour acquisition des immob. Corp & incorp	<72 429 708>	<41 438 938>
Encaissement sur cession d'immob corp et incorp	263 200	83 000
Décaissement provenant de l'acquisition d'immob financière	<1 829 548>	<915 031>
Décaissement pour acquisition des autres actifs NC	<7 194 647>	<721 135>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	<81 190 703>	<42 992 104>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédit de gestion	71 931 487	21 219 737
Distribution des dividendes	<26 955 127>	<13 395 881>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	44 976 360	7 823 856
Variation de trésorerie	<6 417 764>	<23 875 664>
Ecart de conversion	<4 898 201>	2 043 839
Ecart d'acquisition	<8 294 153>	-
Trésorerie au début de l'exercice	30 326 257	52 158 082
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 716 139	30 326 257

Notes aux états financiers consolidés

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe « Société d'Articles Hygiéniques » arrêtés au 31 décembre 2023, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la Société d'Articles Hygiéniques SA et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, Azur Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, Azur Détergents SA, SAH Sénégal, Azur Industrie Cosmétique, Azur d'Articles Plastiques, TRANSFLECHE et SAH de Commerce.

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2023.

I. Groupe SAH

Présentation

Le Groupe Société d'Articles Hygiéniques est composé de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA », société mère, et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, Azur Papier SA, SAH Côte d'Ivoire, Azur Détergents SA, SAH Sénégal, Azur Industrie Cosmétique, Azur d'Articles Plastiques, TRANSFLECHE et SAH de commerce.

Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

Les participations du Groupe se présentent comme suit :

- La société « SAH SA » détient **100%** des actions de sa filiale « SAH Maroc », soit 500.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA ».
- La société « SAH SA » détient **73,7%** des actions de sa filiale « SAH Algérie », soit 1.089.286 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA ».
- La société « SAH SA » détient **60%** des actions de sa filiale « SAH Libye », soit 25.200 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA ».
- La société « SAH Algérie » détient **51%** des actions de sa filiale « SAH Algérie Distribution », soit 20.391 actions. Étant donné que « SAH Algérie » est une filiale (contrôlée exclusivement), le contrôle exclusif est présumé pour la société « SAH Algérie Distribution ».
- La société « SAH SA » détient **64,53%** des actions de sa filiale « Azur Papier SA », soit 2.921.417 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA ».
- La société « SAH SA » détient **91,08%** des actions de sa filiale « Azur Détergent SA », soit 4.492.994 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA ».
- La société « SAH SA » détient **100%** des actions de sa filiale « SAH Côte d'Ivoire », soit 120.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA ».
- La société « SAH SA » détient **71,28%** des actions de sa filiale SAH Sénégal, soit 150.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA ».

- La société « SAH SA » détient **99,99%** des actions de sa filiale « TRANSFLECHE », soit 119.999 parts sociales. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA ».
- La société « SAH Côte d'Ivoire » détient **28,72%** des actions de la société « SAH Sénégal », soit 60.440 actions. Étant donné la société mère « SAH SA » détient 71,28% des actions de « SAH Sénégal » et que « SAH Côte d'Ivoire » est une filiale (contrôlée exclusivement), le contrôle exclusif est présumé pour la société « SAH Sénégal ».
- La société SAH SA détient **56,395%** des actions de sa filiale « Azur Industrie Cosmétique », soit 469.995 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA »
- La société « SAH SA » détient **68,253%** des actions de sa filiale « Azur d'articles plastiques », soit 279.995 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA »
- La société « SAH SA » détient **99,92%** des parts sociales de sa filiale « SAH de commerce », soit 2.498 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société « SAH SA »

Méthodes de consolidation

Étant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par « SAH SA », la méthode de consolidation retenue pour les onze filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation ;
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Éliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant des transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvert ;
- Éliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

II.1 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

II.2 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages	10%
- Matériels de transport	20%
- Mobiliers et matériels de bureau	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%
- Machines de production	6,66%

II.3 Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

II.4 La valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

II.5 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par les différentes sociétés et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III. Notes sur le Bilan

III.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 1.790.691 DT contre 924.866 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Conception, marques et brevets	909 378	879 639
Logiciels	4 038 434	3 310 437
Immobilisations incorporelles en cours	779 880	-
Total	5 727 692	4 190 076
<i>Amortissements</i>	<3 937 001>	<3 265 210>
Immobilisations incorporelles nettes	1 790 691	924 866

III.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 447.031.399 DT contre 413.690.114 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Terrain	30 988 531	28 200 420
Construction	110 190 212	101 604 816
Agencements, Aménagements et installation divers	68 903 925	62 771 181
Equipements de bureaux	2 192 265	1 847 410
Equipements de laboratoire	3 070 049	2 296 726
Installations techniques	31 578 941	27 684 923
Matériel de collecte	51 521	51 521
Matériel de transport	36 748 442	33 816 706
Matériel informatique	7 570 199	6 605 479
Matériels et outillages industriels	378 151 057	333 402 873
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	7 687 251	6 312 504
Immobilisations corporelles en cours	20 293 371	22 746 257
Immobilisations incorporelles en cours	-	74 898
Emballage récupérables identifiables	7 830 625	7 268 312
Total	705 256 388	634 684 026
<i>Amortissements</i>	<258 224 689>	<220 993 912>
Immobilisations corporelles nettes	447 031 399	413 690 114

III.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2023 à 7.567.818 DT contre 5.738.270 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Prêts au personnel	2 271 950	2 236 826
Cautionnements	5 295 868	3 501 444
Total des immobilisations financières	7 567 818	5 738 270

III.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 10.197.853 DT contre 5.558.512 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Charge à répartir	21 436 662	21 549 306
Frais préliminaires	26 677 106	19 369 815
Total	48 113 768	40 919 121
<i>Amortissements</i>	<37 915 933>	<35 360 609>
Total des autres actifs non courants	10 197 853	5 558 512

III.5 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 321.721.162 DT contre 362.244.878 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Stocks de matières premières	218 546 878	260 591 535
Stocks de pièces de rechanges	30 617 476	28 234 438
Stocks produits finis	79 386 503	79 967 916
Total	328 550 857	368 793 889
<i>Provision matières premières</i>	<5 347 930>	<2 588 811>
<i>Provision pièces de rechange</i>	<85 558>	<86 063>
<i>Provision produits finis</i>	<1 396 207>	<3 874 137>
Total des stocks nets des provisions	321 721 162	362 244 878

III.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les clients et comptes rattachés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 252.359.723 DT contre 219.869.271 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Clients	235 698 515	220 242 401
Client douteux ou litigieux	11 076 408	6 048 566
Clients effets	29 053 242	8 168 897
Total créances brutes	275 828 165	234 459 864
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	<23 468 442>	<14 590 593>
Total créances nettes	252 359 723	219 869 271

III.7 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 59.791.353 DT contre 50.957.495 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	4 676 002	9 786 317
Etat Impôts et Taxes	39 927 069	30 356 077
Charges constatées d'avance	4 955 254	4 610 463
Débiteurs Divers	11 529 091	2 659 297
Créances liées au personnel	182 570	4 481 464
Total autres actifs courants	61 269 986	51 893 618
<i>Provision pour dépréciation des autres actifs</i>	<1 478 633>	<936 123>
Total des autres actifs nets des provisions	59 791 353	50 957 495

III.8 Placements et autres actifs financiers (En DT)

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2023 à 8.004.216 DT contre 5.504.216 DT au 31 décembre 2022. Ils représentent les placements effectués par les sociétés « SAH SA » et « Azur Papier SA ».

III.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à 39.040.387 DT contre 41.357.906 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Tunisie	10 694 875	13 386 867
Liquidités et équivalents de liquidités SAHD Algérie	26 750	28 890
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Maroc	31 657	4 618
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Libye	8 069 394	7 749 498
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Papier SA	7 479 282	8 559 748
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Algérie	2 187 609	2 012 290
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Détergent SA	6 159 223	1 933 409
Liquidités et équivalents de liquidités Cote d'Ivoire	779 967	391 600
Liquidités et équivalents de liquidités SAH Sénégal	871 557	1 711 757
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Cosmétiques SA	1 953 372	5 199 929
Liquidités et équivalents de liquidités Azur Plastiques SA	411 600	191 481
Liquidités et équivalents de liquidités TRANSFLECHE	9 181	187 819
Liquidités et équivalents de liquidités SAH de Commerce	365 920	-
Total	39 040 387	41 357 906

III.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres consolidés part du Groupe après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2023 à 319.267.092 DT contre 312.143.422 DT au 31 décembre 2022. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau de Variation des Capitaux Propres

Désignation	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'invest°	Résultats reportés et réserves consolidés	Résultat d'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2022	81 682 202	6 534 576	49 966 448	3 741 383	211 011 565	42 202 808	395 138 982
<i>Affectation du résultat 2022</i>	-	-	-	-	42 202 808	<42 202 808>	-
Situation nette après affectation du résultat 2022	81 682 202	6 534 576	49 966 448	3 741 383	253 214 373	-	395 138 982
Augmentation Capital SAH	2 333 777	-	-	-	<2 333 777>	-	-
Distribution des dividendes	-	-	<26 955 127>	-	-	-	<26 955 127 >
Affectation des réserves légales	-	1 633 644	-	-	-	-	-
QP subvention d'investissement inscrite en résultat	-	-	-	<512 666>	-	-	<512 666>
Variation d'écart de conversion	-	-	-	-	<1 894 287>	-	<1 894 287
Eliminations impactant les capitaux propres	-	-	-	-	<625 372>	-	<625 372>
Ajustement des réserves	-	-	-	-	<2 378 542>	-	<2 378 542>
Situation nette au 31/12/2023	84 015 979	8 168 220	23 011 321	3 228 717	245 982 395	-	362 772 988
Résultat au 31/12/2023	-	-	-	-	-	36 212 856	36 212 856
Capitaux propres avant affectation du résultat	84 015 979	8 168 220	23 011 321	3 228 717	245 982 395	36 212 856	398 985 844
Part du Groupe	84 015 979	8 168 220	23 011 321	3 228 717	165 192 808	35 650 047	317 633 448
Part des minoritaires	-	-	-	-	79 155 943	562 809	79 718 752

III.11 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2023 à 119.179.486 DT contre 102.486.887 DT au 31 décembre 2022. Ils se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Emprunts SAH Tunisie	30 360 058	36 077 286
Emprunts Azur Papiers SA	8 841 306	23 594 527
Emprunts SAH Algérie	6 201 217	3 247 614
Emprunts SAH CI	280 916	2 287 044
Emprunts Azur Détergent SA	14 893 319	19 313 803
Emprunts SAH Sénégal	11 357 582	6 109 682
Emprunts SAH TRANSFLECHE	2 017 387	1 282 000
Emprunts Azur Industrie Cosmétique SA	36 700 491	10 000 000
Emprunts Azur d'Articles Plastiques SA	8 527 210	574 931
Total des emprunts	119 179 486	102 486 887

III.12 Autres passifs non courants (En DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 4.149.432 DT contre 2.010.355 DT au 31 décembre 2022. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par les différentes sociétés du Groupe.

III.13 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 163.699.059 DT contre 208.341.905 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Fournisseurs SAH Tunisie	55 856 459	103 760 963
Fournisseurs SAHD Algérie	249 211	249 290
Fournisseurs SAH Maroc	2 221 232	499 356
Fournisseurs SAH Libye	-	297 965
Fournisseurs Azur Papier SA	15 593 754	31 556 837
Fournisseurs SAH Algérie	28 126 878	29 356 391
Fournisseurs SAH CI	7 901 219	2 805 787
Fournisseurs Azur Détergent SA	39 868 875	37 689 778
Fournisseurs SAH Sénégal	2 954 842	1 759 758
Fournisseurs TRANSFLECHE	316 178	50 737
Fournisseurs Azur Industrie Cosmétique	9 384 278	313 823
Fournisseurs Azur d'Articles Plastiques	1 226 132	1 220
Total Fournisseurs et comptes rattachés	163 699 059	208 341 905

III.14 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 58.855.165 DT contre 60.275.863 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Charges à payer	10 216 800	7 501 398
Créditeurs divers	11 786 186	20 278 783
Dettes liées au personnel	10 185 777	12 460 454
Dividendes à payer	241 309	144 783
Etat, Impôts et Taxes	20 649 827	14 659 154
Ristournes à accorder	5 775 266	5 231 291
Total Autres passifs courants	58 855 165	60 275 863

III.15 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 386.110.992 DT contre 330.872.104 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Autres passifs financiers courants SAH Tunisie	182 502 426	180 081 728
Autres passifs financiers courants Azur Papier	84 143 155	58 446 113
Autres passifs financiers courants SAH Algérie	16 314 278	14 123 590
Autres passifs financiers courants Azur Détergent SA	54 794 192	67 839 924
Autres passifs financiers courants SAH Côte d'Ivoire	8 063 463	7 994 642
Autres passifs financiers courants TRANSFLECHE	1 080 707	354 645
Autres passifs financiers courants SAH Sénégal	3 990 808	2 003 483
Autres passifs financiers courants Azur Plastiques	5 063 259	25 612
Autres passifs financiers courants Azur Cosmétique	25 647 367	2 367
Autres passifs financiers courants SAH Libye	4 511 337	
Total Autres passifs financiers courants	386 110 992	330 872 104

III.16 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2023 à 28.324.248 DT contre 11.031.649 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
SAH Tunisie SA	1 935 615	876 411
SAHD Algérie	1 285	-
Azur Papier SA	21 435 626	3 697 271
SAH Algérie	803 569	1 252 088
SAH Maroc	-	-
Azur Détergent SA	76	2 650 948
SAH Côte d'Ivoire	1 370 439	1 979 935
SAH Sénégal	1 018 613	85 747
SAH Azur Industrie Cosmétique SA	358 397	59 098
SAH Azur d'Articles Plastiques SA	592 219	429 833
SAH TRANSFLECHE	808 409	318
Total	28 324 248	11 031 649

IV. Notes sur l'état de résultat

IV.1 Produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation totalisent 901.985.011 DT en 2023 contre 880.620.421 DT en 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Chiffre d'affaires	908 777 153	878 630 421
Autres produits d'exploitation	6 729 955	11 847 734
R.R.R accordés	<13 522 098>	<9 857 734>
Total	901 985 011	880 620 421

IV.2 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés totalisent 565.236.642 DT en 2023 contre 558.077.504 DT en 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Achats de matières premières	515 485 980	504 812 836
Achat d'emballages	48 994 586	50 841 465
Achats de marchandises vendues	668 994	2 423 203
Total	565 236 642	558 077 504

IV.3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel totalisent 81.248.996 DT en 2023 contre 76.655.578 DT en 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Salaires et appointements	70 235 325	67 197 245
Charges de congés à payer	1 161 637	813 745
Autres charges du personnel	179 441	224 402
Charges sociales légales	9 672 593	8 420 186
Total	81 248 996	76 655 578

IV.4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 52.936.434 DT en 2023 contre 53.354.065 DT en 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Dotation aux amortissements	39 571 802	35 970 979
Résorption des charges à répartir et frais préliminaires	3 626 729	9 634 793
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 860 161	1 713 992
Dotations aux prov. pour dép. des stocks	3 928 699	4 848 968
Dotations aux provisions pour dép. comptes clients	10 119 774	1 799 803
Dotations aux provisions pour dép. des autres actifs	588 588	213 692
Reprise sur provision	<4 669 921>	<828 162>
Total	52 936 434	53 354 065

IV.5 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation totalisent 122.038.936 DT en 2023 contre 120.227.178 DT en 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Frais de publicité	24 737 981	22 308 835
PDR et variation de stock de consommables	10 976 262	10 708 410
Electricité	28 496 988	28 388 898
Carburant et maintenance véhicules	4 230 089	3 661 394
Entretien et réparation	8 445 208	7 700 245
Location	5 607 897	6 558 943
Primes d'assurance	2 942 568	2 439 323
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 436 217	2 944 975
Transport sur ventes	15 645 631	21 576 392
Frais de déplacements et missions	3 460 690	1 949 683
Frais postaux et de communication	897 545	898 941
Services bancaires et assimilés	3 402 328	3 169 280
Etat, impôts et taxes	2 599 938	2 625 223
Autres charges d'exploitation	6 159 594	5 296 636
Total	122 038 936	120 227 178

IV.6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes totalisent 48.365.439 DT en 2023 contre 37.444.759 DT en 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Intérêts	45 808 649	35 769 653
Résultat de change	2 556 790	1 675 106
Total	48 365 439	37 444 759

IV.7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires totalisent 936.968 DT en 2023 contre 1.372.882 DT en 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
QP de la subvention d'investissement inscrite en résultat	512 666	809 129
Produits exceptionnels et autres gains	336 355	279 270
Produit sur cession d'immobilisations	87 947	284 483
Total	936 968	1 372 882

IV.8 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires totalisent 2.379.757 DT en 2023 contre 714.770 DT en 2022 et se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Charges nettes sur cession d'immob	102 126	22 677
Amendes et pénalités	936 340	358 740
Autres pertes ordinaires	1 341 291	333 353
Total	2 379 757	714 770

V. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Variation des stocks

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variation</u>
Stocks de matières premières	218 546 878	260 591 535	<42 044 657>
Stocks de pièces de rechanges	30 617 476	28 234 438	2 383 038
Stocks produits finis	79 386 503	79 967 916	<581 413>
Total Stocks bruts	328 550 857	368 793 889	<40 243 032>

Variation des créances

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variation</u>
Clients	235 698 515	220 242 401	15 456 114
Client douteux ou litigieux	11 076 408	6 048 566	5 027 842
Clients effets à recevoir	29 053 242	8 168 897	20 884 345
Total Créances brutes	275 828 165	234 459 864	41 368 301

Variations des fournisseurs

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs SAH Tunisie	55 856 459	103 760 963	<47 904 503>
Fournisseurs SAHD Algérie	249 211	249 290	<79>
Fournisseurs SAH Maroc	2 221 232	499 356	1 721 876
Fournisseurs SAH Libye	-	297 965	<297 965>
Fournisseurs Azur Papier SA	15 593 754	31 556 837	<15 963 083>
Fournisseurs SAH Algérie	28 126 878	29 356 391	<1 229 513>
Fournisseurs SAH CI	7 901 219	2 805 787	5 095 432
Fournisseurs Azur Détergent SA	39 868 875	37 689 778	2 179 097
Fournisseurs SAH Sénégal	2 954 842	1 759 758	1 195 084
Fournisseurs TRANSFLECHE	316 178	50 737	265 441
Fournisseurs Azur Industrie Cosmétique	9 384 278	313 823	9 070 455
Fournisseurs Azur d'Articles Plastiques	1 226 132	1 220	1 224 912
Total fournisseurs	163 699 059	208 341 905	<44 642 846>

VI. Note sur les parties liées

a- Transactions avec les partenaires libyens :

- Au 31 décembre 2023, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes en milliers de dinars se présentent comme suit :

Partenaire	SAH SA		Azur Détergents	
	Ventes	Solde	Ventes	Solde
Tacharoukiet El Mawada	-	830	-	-
Tacharoukiet El Ofok	90 462	12 192	17 489	4 577
Shariket Annarjes Adouwaliya	10 425	4 812	-	-
Zahrat Al Yassamin	-	-	-	120
Total	100 887	17 834	17 489	4 697

- Au 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires réalisé par la société SAH Libye avec les partenaires libyens s'élève à 21.215kDT.

b- Jalila MEZNI & Mounir EL JAIEZ

- La société a conclu en novembre 2019 un contrat de location sur huit ans d'un dépôt situé à Megrine auprès de la société Douirti SA. Le loyer annuel au 31 décembre 2023 s'est élevé à 879kDT.

Le solde fournisseurs de la société « Douirti SA » chez la société « Azur Détergent SA » s'élève au 31 décembre 2023 à 91kDT.

- Les états financiers, arrêtés à la date du 31 décembre 2023, comportent un compte courant créditeur de Madame Jalila MEZNI, Directeur Général Adjoint de la société « Azur Papier SA », de l'ordre 128kDT.

VII. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Contrôle fiscal en cours

La société « Azur Papier SA » a reçu en date du 26 décembre 2023, un avis d'une vérification approfondie de sa situation fiscale qui porte sur les impôts et taxes suivants :

Impôts & Taxes	Période
Impôts sur les sociétés	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
Taxes sur la valeur ajoutée	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
TCL	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
Retenues à la source	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
Taxes de Formation Professionnelle	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
FOPROLOS	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
Timbre Fiscal	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
FODEC	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019
Avance sur impôt sur les ventes au profit des personnes PP soumises à l'IR selon le régime forfaitaire dans la catégorie BIC	Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019

Contribution Sociale de Solidarité

Allant du 01/01/2019 au 31/12/2019

Par ailleurs, le management du Groupe n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers consolidés et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs du Groupe ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

IIX. Note sur les engagements hors bilan

SAH Tunisie

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
1 995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
1 995	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 996	Crédit de Gestion	BNA	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

1 999	Crédit d'investissement (totalement remboursé et main levée en cours)	UIB	478 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	UIB	970 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	- Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social)
2 001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

2 005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) à hauteur de 2,55 mDT - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit d'investissement	BNA	3 150 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social). - Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€
2 006	Crédit de Gestion	BTE	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 007	Crédit de Gestion	UIB	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 008	Crédit d'investissement	UIB	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur lot n° 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.

2 007	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BTE	1 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 010	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BTE	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab -Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).
2 012	Caution solidaire	Azur Papier	5 930 000	<ul style="list-style-type: none"> - Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.

2 013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à " Azur Papier".
2 013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur: <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2 013	Crédit d'Investissement	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur: <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.

2 014	Crédit de Gestion	UBCI	4 100 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2 014	Crédit d'Investissement	UIB	5 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. -Hypothèque en rang utile : * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	Attijari Bank de Tunisie	6 100 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	2 300 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2 015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba -Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba -Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2 016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.

2 016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2 017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.
2 017	Crédit de Gestion	ABC TUNISIE	4 100 000	- Hypothèque en rang utile, sur : 1) La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m², objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab Béja. 2) La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m², objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja
2 018	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	- Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur : 1) La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m² 2) La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m². 3) Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para- médicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant - L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, - Le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux.

				- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	- Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH. - Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Tunisie	4 900 000	-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ; -Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ; Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.
2 018	Crédit Moyen Terme	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²; - Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m²; - Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181.

				- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques
2 018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	<p>- Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer : Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du prêt objet des présentes soit dix millions cinq cent mille dinars.</p> <p>- Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Charguia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003. Au moyen de ce nantissement, la banque aura et exercera les différents éléments des fonds matériels, équipements et outillages ci-dessus désignés, tous les droits actions et privilège conférés par la loi au créancier nanti du gage pour se faire payer sur les prix à en provenir du montant de sa créance en principal, intérêts, frais et accessoires, et ce par préférence à tous autres créanciers non privilégiés</p> <p>- Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir, porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI Charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque</p>
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BH Bank	3 000 000	<p>Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni reservesdes éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéfice de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .</p> <p>Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.</p> <p>- Une hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis à Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et</p>

				éventuelles, les servitudes actives et passives, bâtiments constructions et annexes. Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.
2 018	Crédit d'investissement	BIAT	9 500 000	- SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"
2 018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	- SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6 mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis.
2 018	Crédit d'investissement	BIAT	1 600 000	- La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : 'La totalité de la propriété sise à Mjez EI-Beb gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez EI-Beb, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »
2 019	Crédit d'investissement	BNA	1 200 000	A) GARANTIE MOBILIERE : 1) Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia. 2) Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.

				B) GARANTIE IMMOBILIERE : 1) Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques » objet du TF N°11827 Béja.
2 019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	A) GARANTIE MOBILIERE Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia B) GARANTIE IMMOBILIERE Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.
2 019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	NANTISSEMENT DE MATERIEL Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.
2 019	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	2 000 000	A) GARANTIE IMMOBILIERE Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjez bab , superficie 1454 m². Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjez bab, superficie 3452 m² B) NANTISSEMENT Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques. Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).
2 020	Crédit d'investissement	ATB	16 700 000	1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds 3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au

				gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m ² objet du titre foncier N°11827 Béja 4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m ² et objet du titre foncier N°11828 Béja
2 020	Crédit D'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	15 000 000	A) GARANTIES IMMOBILIERES
				<ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. (Acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181).
				B) NANTISSEMENT <ul style="list-style-type: none"> - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds. - Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir

2 020	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE</p> <p>- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.</p> <p>Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation.</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE.</p> <p>Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja</p>
2 020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	<p>Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit.</p> <p>Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.</p> <p>Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.</p>

2 020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.
2 021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.
2 021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m ² , objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m ² , objet du titre foncier N°11828 Béja. B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après : - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	Amen Bank	28 000 000	A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m ² , objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m ² , objet du titre foncier N°11828 Béja. B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE

				<p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2 022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	<p>A) GARANTIES IMMOBILIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. <p>B) NANTISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant

				en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
2 022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	<p>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation. - Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029. - Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.
2 022	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	- Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 a 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.
2 022	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	11 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins,</p>

				marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	BIAT	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11828-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du TF N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja , inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.
2 022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre nationale des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.
2 023	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits</p>

				fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 023	Crédit de Gestion	Amen Bank	2 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja. <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>

2 023	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 023	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	13 000 000	<p>- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars.</p> <p>- Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.</p>
2 023	Crédit de Gestion	UBCI	22 550 000	<p>- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.</p>
2 023	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	<p>A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21a 58ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.</p>
2 023	Crédit d'Investissement	BIAT	2 800 000	<p>A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété constituée par le lot N°43 du plan de lotissement de la zone industrielle de Zriba 4, Zaghouan, d'une superficie approximative de 23 952 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan, acquise auprès de l'A.F.I suivant acte SSP de vente en date du 18/11/2020, enregistré au recette de finances, cité administrative Zaghouan le 28/12/2020, Quittance N°69116, enregistrement N°20104004.</p>

Autres engagements hors bilan

La société « SAH SA » a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mCFA au profit de la « BCICI » pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire ».

La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire » d'un montant global de 1.550mCFA en faveur de la « BSIC Côte d'Ivoire ».

La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 1.850kDT au profit de la banque « Amen Bank » pour garantir un crédit engagé par la société « TRANSFLECHE SARL ».

En avril 2023, la société « SAH SA » a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mCFA (4,3mDT) sollicitée par la société « SAH Sénégal ».

La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 1.000kDT au profit de la banque « Amen Bank » pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société « TRANSFLECHE SARL ».

La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Sénégal » d'un montant global de 1.086mCFA en faveur de la « BSIC Sénégal ».

La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 290mDZD au profit de la banque « FRANSBANK AL DJAZAIER » pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société « SAH Algérie ».

La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque « Amen Bank ».

La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque « BIAT ».

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2023 à 36.044kDT.

Azur Papier SA

Date	Montant	Organisme	Nature	Garantie Donnée
31/03/2021	3 230 000	Amen Bank	Crédit CMT	Un nantissement de matériel de 1 ^{er} rang sur la totalité du matériel et équipements à acquérir servant à la réalisation de l'investissement (Financement du projet d'extension de l'unité de production de pâte papier sises à Zaghouane)
01/11/2019	10 000 000	BH Bank	Crédit CMT	<ul style="list-style-type: none">• Une hypothèque en rang utile sur le terrain acquis après de AFI consistant en un lot n°29 ;• Un nantissement en rang utile des éléments corporels et incorporels composants le Fond de Commerce ;• Un nantissement en 1^{er} rang relatif au nantissement sur outillage et matériel d'équipement professionnel.
22/04/2022	19 500 000	Amen Bank	Crédit de Gestion	<ul style="list-style-type: none">• Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m².• Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
25/05/2015	5 900 000	BNA	Crédit de Gestion	<ul style="list-style-type: none">• Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m².• Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
04/09/2014	13 000 000	Attijari Bank	Crédit de Gestion	<ul style="list-style-type: none">• Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m².• Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
17/02/2017	7 200 000	BIAT	Crédit de Gestion	<ul style="list-style-type: none">• Une hypothèque sur la totalité de terrain et construction du projet ;• Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.

22/02/2016	6 100 000	UIB	Crédit de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèque sur lot N°27 & 29 d'une superficie de 3.393m² sis à la Mjez Beb ; • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
16/09/2016	4 250 000	UBCI	Crédit de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
13/04/2015	5 300 000	BTL	Crédit de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
05/08/2022	11 400 000	ATB	Crédit de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
31/12/2023	16 400 000	UIB	Crédit de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Une hypothèque de 1^{er} sur le lot n°29 sis à Zriba 4 d'une superficie approximative de 50.000 m². • Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.

Autres engagements hors bilan

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2023 à 19.886kDT. Ils se rattachent entièrement aux effets sur la société Mère SAH SA.

Par ailleurs, les cautions données s'élèvent au 31 décembre 2023 à 3.587 kDT.

Azur Détergent SA

Date	Banque	Montant	Garantie Donnée
2018	Attijari Bank	11 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghoun Hypothèque immobilière de premier rang en paru- passu avec l'Amen Bank sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghoun Nantissement sur fonds de commerce de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank Nantissement sur matériel de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank
2018	Amen Bank	10 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghoun Hypothèque immobilière de premier rang en paru- passu avec Attijari Bank sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghoun Nantissement sur fonds de commerce de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank Nantissement sur matériel de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank
2018	BNA	9 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghoun. Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghoun Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. Nantissement en premier rang sur matériel.
2019	BH	10 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghoun. Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghoun

			Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. Nantissement en premier rang sur matériel.
2019	Amen Bank	15 500 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec Attijari Bank, La BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec Attijari Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. Nantissement en premier rang sur matériel.
2019	BH	14 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. Nantissement en premier rang sur matériel.
2019	Attijari Bank	10 000 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, BH et la BNA sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 8.000 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. Nantissement en premier rang sur matériel.
2019	BNA	16 500 000	Hypothèque immobilière de premier rang en paru-passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°2 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de 15.960 m² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan. Hypothèque immobilière de premier rang en paru passu avec l'Amen Bank, Attijari Bank et BH sur lot terrain n°60-61 à distraire du titre foncier n°10801 d'une superficie de

			de 8.000 m ² sis à la ZI ZRIBA 2 Zaghouan Nantissement en rang utile sur fonds de commerce consistant en une unité de fabrication de produits de détergent. Nantissement en premier rang sur matériel.
2020	BIAT	3 500 000	Nantissement en premier rang sur matériel.
2023	BIAT	4 639 000	Hypothèque nantissement sur matériel de la même valeur Z.I Zriba. Matériel équipement et outillages.
2023	BIAT	21 000 000	Hypothèque immobilière Z.I Zriba titre n°1080 a hauteur de 15 000 000. Nantissement en rang utile sur fonds de commerce en matériel et unité de production.

Autres engagements hors bilan

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2023 à 15.127kD

Azur d'Articles Plastiques

Date	Nature	Organisme	Montant en DT	Garantie donnée
05/09/2022	CMT	Amen Bank	6.000.000	<p>I-Hypothèque Immobilière en Premier Rang et en Pari-Passu avec BNA sur la totalité de la propriété constituée par les parcelles N°62 ,63 du plan de lotissement du titre foncier N°21422 ZAGHOUAN devenu titre foncier N°7248 ZAGHOUAN, dressé par l'AFI à distraire du titre foncier N°21422 d'une superficie approximative de 10836 m² sis à la zone industrielle de « HAMMAM ZRIBA » Zaghouan.</p> <p>II- Un Nantissement sur le fonds de commerce en Premier Rang et en Pari-Passu avec BNA</p> <p>III- Un Nantissement de Matériel en Rang utile en Pari-Passu avec BNA sur la totalité du matériel à acquérir servant à l'exploitation du fonds de commerce qui sera installé à la zone industrielle « HAMMAM ZRIBA » Zaghouan immatriculé au RNE sous l'identifiant N°1747977 H.</p>

20/10/2022	CMT	BNA	5.200.000	<p>I-Un Nantissement en Premier Rang sur le fonds de commerce en Pari-Passu avec les autres bailleurs de fonds.</p> <p>II- Un Nantissement en Premier Rang de Matériel et outillage en Pari-Passu avec les autres bailleurs de fonds.</p> <p>III-Hypothèque Immobilière en Premier Rang en Pari-Passu avec les autres bailleurs des fonds : sur les lots N°62 et N°63 d'une superficie de 10836 m² à distraire du TF N°21422 ZAGHOUAN, Revenant à la caution solidaire et hypothécaire « STE AZUR INDUSTRIE COSMETIQUE »</p>
------------	-----	-----	-----------	---

Autres engagements hors bilan

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2023 à 1.331kDT.

Azur Industrie Cosmétique

Date	Montant	Organisme	Nature	Garantie Donnée
28/10/2022	6 000 000 DT	Amen Bank	Crédit CMT	- Une caution solidaire sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet.
28/10/2022	5 200 000 DT	BNA	Crédit CMT	- Une caution solidaire sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet.
29/12/2022	10 000 000 DT	BIAT	Crédit CMT	- Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ; - Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
29/12/2022	10 000 000 DT	Amen Bank	Crédit CMT	- Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ; - Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
30/06/2023	9 000 000 DT		Crédit CMT	
05/07/2023	17 000 000 DT		Enveloppe de crédit de gestion	
22/06/2023	10 800 000 DT	UIB	Crédit CMT	- Une hypothèque sur la totalité du terrain sis à la zone industrielle Hamam Zriba et construction du projet ; - Un nantissement sur Fond de Commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.

TRANSFLECHE

Date	Banque	Montant	Garantie Donnée
2022	ATB	1 282 000	Nantissement de 1 ^{er} rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, sur le matériel à acquérir et qui sera installé au local situé à Tunis, Rue 8610 N°5, Z.I Charguia 1, ainsi qu'à l'unité de production, située à la Z.I Zriba Zaghouan. Gage et nantissement à la vente à crédit des véhicules, les véhicules ci-après désignés, ayant les immatriculations suivantes : 3954 TU 218 - 3950 TU 218 - 3951 TU 218 - 3952 TU 218 - 3958 TU 218 - REM 113496 - REM 113495 - REM 113494 - REM 113493 - REM 113492
2023	Amen Bank	1 850 000	Nantissement du matériel roulant sur les véhicules ci-après désignés ayant les immatriculations suivantes : 5701 TU 209 - 7872 TU 214 - 5704 TU 209 - REM 109349 - 9954 TU 208 - 5700 TU 209 - REM 109348 - REM 109347 - 5267 TU 209 - 5494 TU 209 - 5197 TU 209 - 5270 TU 209 - 5496 TU 209 - 5205 TU 209 - 5498 TU 209 - 5191 TU 209 - 5276 TU 209 - 510 TU 212 - 509 TU 212 - 508 TU 212 - 511 TU 212 - 512 TU 212 - 507 TU 212 - 506 TU 212

Autres engagements hors bilan

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2023 à 4

Tunis, le 6 juin 2024
Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe « Société d'Articles Hygiéniques - SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « Société d'Articles Hygiéniques – SAH », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 319.267.092 dinars y compris le résultat bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 35.650.047 dinars ainsi que la part des minoritaires dans les capitaux propres de 79.718.752 dinars.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note VII aux états financiers qui décrit le fait que la société « Azur Papier SA » fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de ce contrôle ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan arrêté au 31 décembre 2023 pour un montant net de 321.721.162 DT, représentent un des postes les plus importants des états financiers du groupe « SAH ». Au 31 décembre 2023, la provision sur les stocks s'élève à 6.829.695 DT.

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère « Société d'Articles Hygiéniques SAH ».

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Conseil Audit Formation

Cabinet HAYET LABIDI

Abir Matmti

Hayet Labidi

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-
Siège social: 5, Rue 8610 ZI Charguia I -2035 Tunis Carthage

La Société D'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et Mme Hayet LABIDI (Cabinet Hayet LABIDI).

Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	31.12.2023	31.12.2022
<u>Actifs Non Courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		3 984 530	3 355 149
Moins : amortissements immobilisations incorporelles		<3 076 793>	<2 483 348>
	II.1	907 737	871 801
Immobilisations corporelles		284 144 626	276 733 764
Moins : amortissements immobilisations corporelles		<139 238 115>	<125 199 244>
	II.2	144 906 511	151 534 520
Immobilisations financières	II.3	167 013 267	132 496 407
Total des actifs immobilisés		312 827 515	284 902 728
Autres actifs non courants		253 821	1 016 578
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>313 081 336</u>	<u>285 919 306</u>
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks	II.4	152 495 155	203 534 966
Moins : provisions stock		<3 965 944>	<1 548 384>
		148 529 211	201 986 582
Clients et comptes rattachés	II.5	173 196 304	164 605 230
Moins : provisions clients et comptes rattachés		<26 303 795>	<18 611 879>
		146 892 509	145 993 351
Autres actifs courants	II.6	19 495 405	37 703 811
Moins : provisions autres actifs courants		<1 595 699>	<1 172 950>
		17 899 706	36 530 861
Placements et autres actifs financiers	II.7	1 004 216	1 004 216
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	10 694 874	13 386 866
<u>Total des actifs courants</u>		<u>325 020 516</u>	<u>398 901 876</u>
Total des actifs		638 101 852	684 821 182

Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Capitaux propres			
Capital social		84 015 979	81 682 202
Réserve légale		8 168 220	6 534 576
Subvention d'investissement		3 228 717	3 741 383
Prime d'émission		23 011 321	49 966 448
Résultats reportés		145 105 971	118 644 408
Total des capitaux propres avant résultat		263 530 208	260 569 017
Résultat de l'exercice		34 464 200	30 428 984
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>297 994 408</u>	<u>290 998 001</u>
Passifs			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Emprunts	II.10	30 360 059	36 077 286
Autres passifs non courants		1 855 818	2 457 162
Total des passifs non courants		32 215 877	38 534 448
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	91 355 334	145 900 361
Autres passifs courants	II.12	33 840 331	28 430 235
Autres passifs financiers courants	II.13	182 502 426	180 081 728
Concours bancaires		193 476	876 409
Total des passifs courants		307 891 567	355 288 733
<u>Total des passifs</u>		<u>340 107 444</u>	<u>393 823 181</u>
Total des capitaux propres et des passifs		638 101 852	684 821 182

État de Résultat
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Produits d'exploitation			
Revenus	III.1	508 724 682	483 711 083
Autres produits d'exploitation		5 230 902	11 047 570
Total des produits d'exploitation		513 955 584	494 758 653
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		<4 512 090>	12 463 163
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	<327 863 786>	<346 139 107>
Charges de personnels		<47 408 777>	<43 454 128>
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	<28 052 359>	<20 722 750>
Autres charges d'exploitation	III.5	<45 436 612>	<46 135 141>
Total des charges d'exploitation		<453 273 624>	<443 987 963>
Résultat d'exploitation		60 681 960	50 770 690
Charges financières nettes	III.6	<24 106 157>	<18 905 809>
Autres gains ordinaires	III.7	2 436 787	1 511 715
Autres pertes ordinaires		<1 617 859>	<435 962>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		37 394 731	32 940 634
Impôt sur les sociétés		<2 195 609>	<1 835 207>
Contribution sociale		<734 922>	<676 443>
Résultat net de l'exercice		34 464 200	30 428 984

État de flux de trésorerie
Relatifs l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2 023	2 022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	34 464 200	30 428 984
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	28 052 359	20 722 750
Plus ou moins-value de cession	<1 871 950>	<730 506>
Quote part des subventions inscrites en résultat	<512 666>	<551 545>
Variation des :		
Stocks	51 039 811	<56 444 464>
Créances clients	<8 591 074>	<25 504 669>
Autres actifs courants	6 408 406	<10 298 968>
Fournisseurs et autres dettes	<54 545 027>	61 163 436
Autres passifs (hors dividendes)	5 706 773	3 769 538
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u>	IV.1 60 150 832	22 554 556
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement sur cession d'immobilisations	2 075 310	1 714 958
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	<10 970 007>	<17 345 745>
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	245 717
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	<382 178>	-
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	<22 334 682>	<9 618 670>
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	IV.2 <31 611 557>	<25 003 740>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement / Décaissement d'emprunts CMT	<5 717 228>	<6 048 387>
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	7 035 535	27 022 548
Décaissement sur compte courant associé Azur Papier	<4 911 514>	-
Dividendes versés aux actionnaires	<26 955 127>	<13 395 881>
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	IV.3 <30 548 334>	7 574 064
Variation de trésorerie	<2 009 059>	5 124 880
Trésorerie au début de l'exercice (*)	13 514 673	8 385 577
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)	11 505 614	13 514 673

(*) Données au 31 décembre 2022 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Des placements courants d'un montant de 4.216 DT ont été pris en compte parmi la trésorerie au 31 décembre 2022

Notes aux États Financiers

I. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

I-1 Présentation de la société

La société « SAH SA », Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société « SAH SA » est « Lilas ».

La société est spécialisée dans la production et la commercialisation des quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adultes ;
- Les papiers et tissus d'hygiènes et autres produits dérivés.

I-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

I-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués aux immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques, matériels et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

I-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

I-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont prises en compte et évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis et semi finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

I-6 Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts d'achat.

I-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'État.

II. Notes sur le Bilan

II-1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 907.737 DT contre 871.801 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Conception, marques et brevets	391 972	391 972
Logiciels	3 592 558	2 888 279
Immobilisations incorporelles en cours	-	74 898
Total	3 984 530	3 355 149
<i>Amortissements des immobilisations incorporelles</i>	<3 076 793>	<2 483 348>
Immobilisations incorporelles nettes	907 737	871 801

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 144.906 511 DT contre 151.534.520 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 144.906 511 DT contre 151.534.520 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Terrains	9 474 101	8 402 557
Constructions	28 289 839	27 925 236
Agencement des constructions	27 460 206	22 394 047
Installations techniques	3 017 134	2 811 581
Agencement, aménagement et installations divers	18 823 179	16 787 710
Matériel industriel	162 527 423	163 041 749
Matériel de transport	12 300 977	12 222 562
Equipements de bureaux	952 859	893 442
Matériel informatique	3 932 941	3 642 276
Matériel de laboratoire	323 776	296 131
Immobilisations corporelles en cours	9 457 355	12 035 997
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	7 584 836	6 280 476
Total	284 144 626	276 733 764
<i>Amortissements des immobilisations Corporelles</i>	<139 238 115>	<125 199 244>
Immobilisations corporelles nettes	144 906 511	151 534 520

Tableau des immobilisations et des amortissements
Arrêté au 31 décembre 2023

DÉSIGNATION	Valeurs brutes					Amortissements				Valeurs comptables nettes	
	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31/12/2023	31/12/2022	Dotation	Cession	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023
<u>Immobilisations incorporelles</u>											
Concessions, marques, brevets	391 972	-	-	-	391 972	389 617	1 528	-	391 145	2 355	827
Logiciels	2 888 279	618 579	-	85 700	3 592 558	2 093 731	591 917	-	2 685 648	794 548	906 910
Immobilisations incorporelles en cours	74 898	-	-	<74 898>	-	-	-	-	-	74 898	-
<u>Total des imm. incorp.</u>	3 355 149	618 579	-	10 802	3 984 530	2 483 348	593 445	-	3 076 793	871 801	907 737
<u>Immobilisations corporelles</u>											
Terrains	8 402 557	1 071 544	-	-	9 474 101	-	-	-	-	8 402 557	9 474 101
Constructions	27 925 236	197 537	-	167 066	28 289 839	11 212 375	1 334 610	-	12 546 985	16 712 861	15 742 854
IGAA des constructions	22 394 047	1 329 318	-	3 736 841	27 460 206	14 184 134	1 862 354	-	16 046 488	8 209 913	11 413 718
Installations techniques	2 811 581	186 817	-	18 736	3 017 134	2 349 180	166 919	-	2 516 099	462 401	501 035
IGAA divers	16 787 710	1 633 129	-	402 340	18 823 179	6 358 863	2 201 692	-	8 560 555	10 428 847	10 262 624
Matériels industriel	163 041 749	979 961	<2 710 590>	1 216 303	162 527 423	76 468 805	9 951 638	<2 612 362>	83 808 081	86 572 944	78 719 342
Matériels de transport	12 222 562	297 589	<219 174>	-	12 300 977	10 814 905	712 194	<114 043>	11 413 056	1 407 657	887 921
Équipements de bureau	893 442	45 644	-	13 773	952 859	584 310	62 060	-	646 370	309 132	306 489
Matériels informatique	3 642 276	268 953	-	21 712	3 932 941	3 077 137	440 853	-	3 517 990	565 139	414 951
Matériels de laboratoire	296 131	26 229	-	1 416	323 776	149 535	32 956	-	182 491	146 596	141 285
Immob corp en cours (avance et acompte)	6 280 476	1 304 360	-	-	7 584 836	-	-	-	-	6 280 476	7 584 835
Immob corp en cours	12 035 997	3 010 347	-	<5 588 989>	9 457 355	-	-	-	-	12 035 997	9 457 355
<u>Total des imm.corp.</u>	276 733 764	10 351 428	<2 929 764>	<10 802>	284 144 626	125 199 244	16 765 276	-2 726 405	139 238 115	151 534 520	144 906 511

II-3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2023 à 167.013.267 DT contre 132.496.407 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Participations dans les filiales (*)	165 808 970	131 674 289
Prêts au personnel	535 579	562 336
Cautionnements	668 718	259 782
Total Immobilisations Financières	167 013 267	132 496 407

Les participations dans les filiales sont détaillées comme suit :

<i>Participation dans</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
SAH Algérie	11 754 530	11 754 530
SAH Libye	3 051 647	3 051 647
SAH Maroc	925 075	925 075
Azur Papier SA	47 750 624	44 050 000
SAH Côte d'Ivoire	9 054 688	9 054 688
Azur Détergent SA	70 733 942	46 824 865
SAH Sénégal	7 313 594	7 313 594
Azur Industrie Cosmétique	9 699 950	4 699 950
Azur d'Articles Plastiques	4 299 950	2 799 950
TRANSFLECHE	1 199 990	1 199 990
SAH de Commerce	24 980	-
Total	165 808 970	131 674 289

II-4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 148.529.211 DT contre 201.986.582 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Stocks de matières premières	90 007 913	114 111 727
Stocks en transit	6 863 843	30 897 772
Stocks de pièces de rechanges	18 151 868	16 291 871
Stocks produits finis	37 155 941	41 727 119
Stocks produits semi finis	315 590	506 477
Total	152 495 155	203 534 966
<i>Provision matières premières</i>	<3 150 069>	<671 296>
<i>Provision produits finis</i>	<730 317>	<791 025>
<i>Provision pièces de rechange</i>	<85 558>	<86 063>
Total des stocks nets des provisions	148 529 211	201 986 582

II-5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les créances clients nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 146.892.509 DT contre 145.993.351 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Clients locaux	106 067 828	95 905 184
Clients étrangers	66 286 011	68 068 519
Clients effets à recevoir	26 990	631 527
Effets à l'encaissement	815 475	-
Total créances brutes	173 196 304	164 605 230
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	<i><26 303 795></i>	<i><18 611 879></i>
Total créances nettes	146 892 509	145 993 351

II-6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 17.899.706 DT contre 36.530.861 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Fournisseurs avances et acomptes	100 615	100 615
Fournisseurs ristournes à obtenir	1 087 045	9 386 602
Créances fiscales	9 743 707	13 636 967
Produits à recevoir (Dividendes SAH Libye)	1 157 040	1 146 420
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (Azur Détergent SA)	2 160 938	10 517 639
Sociétés du Groupe (Azur Papier SA)	853 192	-
Sociétés du Groupe (SAH Côte d'Ivoire)	124 351	124 351
Sociétés du Groupe (Azur Industrie Cosmétique SA)	974 827	-
Sociétés du Groupe (TRANSFLECHE)	17 175	-
Sociétés du Groupe (Azur d'Articles Plastiques SA)	265 858	-
Sociétés du Groupe (SAH de Commerce)	40 402	-
Charges constatées d'avance	2 640 343	2 322 025
Débiteurs divers	93 085	232 365
Total autres actifs bruts	19 495 405	37 703 811
<i>Provisions autres actifs courants</i>	<i><1 595 699></i>	<i><1 172 950></i>
Total autres actifs nets des provisions	17 899 706	36 530 861

II-7 Placements (En DT)

Les placements s'élèvent, au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 à 1.004.216 DT et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Placements BNA	3 139	3 139
Placements UIB	1 077	1 077
Placements Amen Bank	1 000 000	1 000 000
Total Placements	1 004 216	1 004 216

II-8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à 10.694.874 DT contre 13.386.866 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Banques	10 677 347	13 375 304
Caisses	9 213	9 171
Cartes bancaires	8 314	2 391
Total Liquidités et équivalents de liquidités	10 694 874	13 386 866

II-9 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2023 à 297.994.408 DT contre 290.998.001 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Capital social	84 015 979	81 682 202
Réserves légales	8 168 220	6 534 576
Subvention d'investissement	3 228 717	3 741 383
Prime d'émission	23 011 321	49 966 448
Résultats reportés	145 105 971	118 644 408
Total des capitaux propres avant résultat	263 530 208	260 569 017
Résultat de l'exercice	34 464 200	30 428 984
Total Capitaux Propres	297 994 408	290 998 001

Le résultat par action se présente comme suit au 31 décembre 2023

<u>Désignation</u>	<u>Déc. 2023</u>	<u>Déc. 2022</u>
Résultat net	34 464 200	30 428 984
Nombre d'actions moyen pondéré	84 015 979	84 015 979 (*)
Résultat par action (DT)	0,410	0,362

Pour des raisons de comparabilité, le résultat par action en 2022 a été traité en insérant les nombre d'action comme si l'augmentation de capital décidée par le conseil d'administration du 22 juin 2023, a été effectuée le 01 janvier 2022.

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'invest	Distribution de Dividendes	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Total des capitaux propres avant affectation	81 682 202	6 534 576	49 966 448	3 741 383	-	118 644 408	30 428 984	290 998 001
Affectation du résultat 2022	-	1 633 644	<26 955 127>	-	26 955 127	28 795 340	<30 428 984>	-
Situation nette après affectation du résultat 2022	81 682 202	8 168 220	23 011 321	3 741 383	26 955 127	147 439 748	-	290 998 001
Distribution des dividendes	-	-	-	-	<26 955 127>	-	-	<26 955 127>
Augmentation de Capital	2 333 777	-	-	-	-	<2 333 777>	-	-
QP des subventions d'investissements	-	-	-	<512 666>	-	-	-	<512 666>
Total des capitaux propres avant résultat	84 015 979	8 168 220	23 011 321	3 228 717	-	145 105 971	-	263 530 208
Résultat net 2023	-	-	-	-	-	-	34 464 200	34 464 200
Total des capitaux propres avant affectation	84 015 979	8 168 220	23 011 321	3 228 717	-	145 105 971	34 464 200	297 994 408

II-10 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2023 à 30.360.059 DT contre 36.077.286 DT au 31 décembre 2022. Les emprunts ont été contractés auprès des banques suivantes :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Emprunts BIAT	8 875 385	4 487 692
Emprunts BNA	250 000	1 790 000
Emprunts UIB	-	136 000
Emprunts Attijari Bank	10 284 493	14 783 703
Emprunts UBCI	4 583 333	5 683 333
Emprunts ATB	6 366 848	9 196 558
Total Emprunts	30 360 059	36 077 286

II-11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 91.355.334 DT contre 145.900.361 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Fournisseurs ordinaires	57 374 865	108 599 708
Fournisseurs effets à payer	33 980 469	37 300 653
Total Fournisseurs	91 355 334	145 900 361

II-12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 33.840.331 DT contre 28.430.235 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Ristournes à accorder	5 618 825	5 038 915
Salaires à payer et autres dettes au personnel	7 832 891	6 557 449
Sociétés du Groupe (Azur Papier SA)	1 180	4 607 111
Diverses dettes d'impôts à payer	8 612 857	1 654 741
Dettes envers les actionnaires et les administrateurs	226 757	130 233
Organismes sociaux	3 129 015	2 482 539
Charges à payer	7 851 843	7 413 830
Autres créditeurs	566 963	545 417
Total Autres Passifs Courants	33 840 331	28 430 235

II-13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 182.502.426 DT contre 180.081.728 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Échéances à moins d'un an	11 630 070	15 773 482
Crédit de financement de stock	163 264 373	163 228 838
Intérêts courus	607 983	1 079 408
Billet de Trésorerie	7 000 000	-

Total Autres Passifs Financiers Courants	182 502 426	180 081 728
---	--------------------	--------------------

III Notes sur l'état de résultat

III-1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2023 à 513.955.584 DT contre 494.758.653 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Chiffre d'affaires local	413 893 820	392 714 530
Chiffre d'affaires export	104 268 029	100 418 362
RRR accordés	<9 437 167>	<9 421 809>
Autres produits d'exploitation	5 230 902	11 047 570
Total Produits d'Exploitation	513 955 584	494 758 653

III-2 Achats consommés de matières et d'emballages (En DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballages s'élèvent au 31 décembre 2023 à 327.863.786 DT contre 346.139.107 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Achats de matières premières locales	111 236 795	126 829 305
Achats de matières premières étrangères	142 467 476	210 571 600
Achats d'emballages locaux	16 235 436	18 310 323
Achats d'emballages étrangers	26 182 789	27 409 384
Variation de stocks de matières premières	33 539 021	<27 181 536>
RRR obtenus	<1 797 731>	<9 799 969>
Total Achats Consommés	327 863 786	346 139 107

III-3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2023 à 47.408.777 DT contre 43.454.128 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Salaires et appointements	40 304 247	37 052 757
Charges de congés à payer	676 492	371 906
Charges patronales	6 028 569	5 594 170
Charges fiscales	284 963	337 116
Autres charges de personnel	114 506	98 179
Total Charges de Personnel	47 408 777	43 454 128

III-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 28.052.359 DT contre 20.722.750 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Dotations aux amortissements	18 121 478	16 214 370
Dotation aux prov. pour risques et charges	398 656	1 326 553
Reprise de prov. pour risques et charges	<1 000 000>	-
Dotation/ reprise sur provision des stocks	2 417 560	421 293
Dotation/ reprise sur provision des autres actifs	422 749	213 692
Dotations aux prov. pour dép. clients douteux	7 691 916	2 546 842
Total Dotations aux Amortissements et aux Provisions	28 052 359	20 722 750

III-5 Les autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2023 à 45.436.612 DT contre 46.135.141 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Frais de publicité	12 813 774	12 931 839
Electricité	7 442 242	7 434 749
Pièces de rechange	6 049 614	6 273 154
Transport sur ventes	4 794 703	5 711 536
Entretien et réparation	2 730 563	2 476 323
Carburant et lubrifiant	1 664 149	1 701 418
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 610 614	1 362 206
Primes d'assurances	1 324 458	1 144 541
Etat, impôts et taxes	1 563 048	1 468 931
Location	1 212 477	1 908 159
Frais de déplacements et missions	1 201 616	1 010 527
Services bancaires et assimilés	1 390 049	1 238 836
Frais postaux et de communication	398 250	413 492
Autres charges d'exploitation	1 241 055	1 059 430
Total Autres Charges d'Exploitation	45 436 612	46 135 141

III-6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2023 à 24.106.157 DT contre 18.905.809 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Intérêts	23 344 638	16 722 435
Pertes de changes	5 421 511	6 974 325
Gains de change	<4 467 080>	<3 563 271>
Intérêts sur prêts Azur Papier SA	-	332 091
Intérêts sur prêts Azur Détergent SA	<163 042>	<1 450 525>
Autres charges et produits financiers	<29 870>	<109 246>
Total Charges Financières Nettes	24 106 157	18 905 809

III-7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2.436.787 DT contre 1.511.715 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
QP de subvention d'investissements inscrite en résultat	512 666	551 545
Produits sur cession d'immobilisations	1 871 949	730 506
Autres gains	52 172	229 664
Total Autres Gains Ordinaires	2 436 787	1 511 715

IV Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 13.510.457 DT au 31 décembre 2022 à 11.501.398 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une variation négative de 2.009.059 DT provenant des flux d'exploitation positifs de 60.150.832 DT compensés par des flux de financement négatifs de 30.548.334 DT et des flux d'investissement négatifs de 31.611.557 DT.

IV-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré des flux positifs de 60.150.832 DT provenant essentiellement du résultat positif avant amortissements et provisions de 62.516.559 DT compensé par la variation négative du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 2.365.727 DT.

La baisse du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est essentiellement expliquée par celle des autres actifs courants de 6.408.406 DT, des autres passifs courants de 5.706.773 DT de la valeur des stocks de 51.039.811 DT, atténuée par l'augmentation des fournisseurs et autres dettes de 54.545.027 DT et des créances clients de 8.591.074 DT.

IV-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 31.611.557 DT provenant essentiellement de flux nets au titre d'acquisitions et de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles de 8.894.697 DT et de flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières de 22.334.682 DT suite à la participation dans l'augmentation du capital des filiales « Azur Industrie Cosmétique » et « Azur d'Articles Plastiques » respectivement à hauteur de 5.000.000 DT et 1.500.000 DT, le rachat des actions des filiales « Azur Détergent SA » et « Azur Papier SA », respectivement pour 12.109.077 DT et 3.700.624 DT ainsi que la libération du capital de la nouvelle filiale créée à savoir « SAH de Commerce », à hauteur de 24.980 DT.

IV-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un flux négatif de 30.548.334 DT se rattachant à des flux nets d'encaissements et de remboursements d'emprunts et de crédits de gestion de 1.318.307 contre un décaissement sur le Compte Courant Actionnaire de « Azur papier SA » de 4.911.514 DT et la distribution des dividendes de 26.955.127 DT.

V. Solde Intermédiaire de Gestion

Produits	31.12.2023	31.12.2022	Charges	31.12.2023	31.12.2022	Soldes	31.12.2023	31.12.2022
CA Local	404 456 653	383 292 721	Stockage/ déstockage de production	4 512 090	(12 463 163)			
CA Export	104 268 029	100 418 362						
Autres produits d'exploitation	5 230 902	11 047 570						
Total	513 955 584	494 758 653	Total	4 512 090	(12 463 163)	Production	509 443 494	507 221 816
Production	509 443 494	507 221 816	Achats consommés	327 863 786	346 139 107	Marge sur coût matière	181 579 708	161 082 709
Marge sur coût matière	181 579 708	161 082 709	Autres charges externes	43 873 564	44 666 210	Valeur ajoutée	137 706 144	116 416 499
			Charges de personnel	47 408 777	43 454 128			
Valeur ajoutée	137 706 144	116 416 499	Impôts et taxes	1 563 048	1 468 931	Excédent brut d'exploitation	88 734 319	71 493 440
			Total	48 971 825	44 923 059			
Excédent brut d'exploitation	88 734 319	71 493 440	Charges financières nettes	24 106 157	18 905 809			
Autre produits ordinaires	2 436 787	1 511 715	Autres charges ordinaires	1 617 859	435 962			
			Dotations aux amort et prov	28 052 359	20 722 750			
			Impôt sur les bénéfices	2 930 531	2 511 650			
Total	91 171 106	73 005 155	Total	56 706 906	42 576 171	Résultat des activités ordinaires	34 464 200	30 428 984
Résultat des activités ordinaires	34 464 200	30 428 984						
Total	34 464 200	30 428 984	Total	-	-	Résultat Net	34 464 200	30 428 984

VI. Note sur les parties liées

VI-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

Partie liée	Relation
SAH Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Maroc	Filiale à l'étranger
SAH Libye	Filiale à l'étranger
SAH Côte d'ivoire	Filiale à l'étranger
SAH Sénégal	Filiale à l'étranger
Azur Papier SA	Filiale en Tunisie
Azur Détergent SA	Filiale en Tunisie
Azur Industrie Cosmétique	Filiale en Tunisie
Azur D'Articles Plastiques	Filiale en Tunisie
TRANSFLECHE	Filiale en Tunisie
SAH de Commerce	Filiale en Tunisie
MEZNI Jalila	Actionnaire-Directeur Général
JAIEZ Mounir	Actionnaire et PCA
TACHAROUKIET EL MAWADA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
TACHAROUKIET EI OFOK	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
GHARB EL MOUTAWASSET	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
SHARIKT ANNARJES ADOUWALIYA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye

VI- 2 Transactions avec les parties liées

Partenaires Libyens

- Au 31 décembre 2023, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes y relatifs sont détaillés comme suit :

Partenaire	Chiffre d'affaires (En kDT)	Solde au 31/12/2023
TACHAROUKIET EL MAWADA	-	830
TACHAROUKIET EI OFOK	90 462	12 192
SHARIKT ANNARJES ADOUWALYA	10 425	4 812
Total	100 887	17 834

SAH Algérie

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2023 entre SAH SA et SAH Algérie ;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 236kDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné.

SAHD Algérie « SAHD »

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2023 entre SAH SA et SAHD Algérie ;
- Au 31 décembre 2023, la créance détenue sur SAHD Algérie s'élève à 1.323kDT.

SAH Maroc

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2023 entre SAH SA et SAH Maroc ;
- Au 31 décembre 2023, la créance détenue sur SAH Maroc s'élève à 7.765kDT et elle est totalement provisionnée.

Société Azur Papier SA

- Une avance de 5.500kDT a été accordée par la société « SAH SA » à la société « Azur Papier SA » pour l'acquisition par « SAH SA » du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société « Azur Papier SA » a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat d'acquisition du terrain sis à Béja a été conclu avec « Azur Papier SA » pour une valeur de 656kDT. Le solde de l'avance comptabilisé parmi les immobilisations en cours s'élève au 31 décembre 2023 à 4.843kDT.
- Les ventes de Vieux Papiers et de déchets de « SAH SA » à « Azur Papier SA » ont atteint en 2023 un montant de 58kDT HT. La créance au titre de ces ventes s'élève 69kDT au 31 décembre 2023.
- Les ventes livrées et non facturées de Vieux Papiers et de déchets de « SAH SA » à « Azur Papier SA » ont atteint en 2023 un montant de 577kDT HT. La créance au titre de ces ventes a atteint 3.763kDT au 31 décembre 2023.
- Les achats de matières premières de « SAH SA » auprès de « Azur Papier SA » totalisent en 2023 un montant de 73.334kDT HT.
- Le solde fournisseur « Azur Papier SA » au 31 décembre 2023 est de 7.495kDT ;
- La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Papier SA » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel et de transport refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 416 kDT HT et à 386 kDT, y compris une marge de 10%. Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « Azur Papier SA » s'élève à 853 kDT.

Société Azur Détergent SA

- La société « SAH SA » a souscrit en 2023 à l'augmentation de capital de la société « Azur Détergent SA » par la conversion d'une partie de son compte courant actionnaire pour une valeur de 11.800 kDT.
- La société « SAH SA » prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Détergent SA » (frais du personnel, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel, de marketing, de transport et de carburant refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 4.432 kDT HT, à 803 kDT HT, à 785 kDT HT et à 326 kDT HT, y compris une marge de 10%.
- Au 31 décembre 2023, la créance auprès de la société « Azur Détergent SA » s'élève à 3.901kDT y compris les intérêts relatifs à l'exercice 2023 facturés au taux de 8% pour un montant de 163 kDT HT.
- Les achats de matières consommables de SAH SA auprès d'Azur Détergent SA totalisent en 2023 un montant de 23 kDT HT. Le solde fournisseur « Azur Détergent SA » s'élève au 31 décembre 2023 à 4 kDT.

- Dans le cadre d'une action commerciale mise en place par la société « Azur Détergent SA », la société « SAH SA » lui a vendu des produits finis pour un montant global de 444kDT en HT.

TRANSFLECHE

- La société « SAH SA » prend en charge les dépenses de transport du personnel de la société « TRANSFLECHE SARL » et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel refacturés courant 2023 s'élèvent à 17 kDT HT, y compris une marge de 10%.

Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « TRANSFLECHE SARL » s'élève à 17 kDT.

- La société « SAH SA » a engagé des frais de transport avec la société « TRANSFLECHE SARL » qui se sont élevés à 1.697 kDT au 31 décembre 2023. Le solde fournisseur « TRANSFLECHE SARL » est débiteur au 31 décembre 2023 de 1.143 kDT.

Société Azur Industrie Cosmétique SA

- La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Industrie Cosmétique » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel et de transport de personnel refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 531 kDT HT et à 141 kDT, y compris une marge de 10%.
- Le solde du compte courant actionnaire débiteur « Azur Industrie Cosmétique » s'élève au 31 décembre 2023 à 258 kDT. Le solde du compte produits à recevoir auprès de la société « Azur industrie cosmétique » s'élève à 717 KDT

Société Azur d'Articles Plastiques SA

- La société « SAH SA » prend en charge certaines dépenses de la société « Azur d'Articles Plastiques » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel et de transport de personnel refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 94 kDT HT et 137 kDT, y compris une marge de 10%.
- Le solde débiteur du compte courant actionnaire « Azur d'Articles Plastiques » s'élève au 31 décembre 2023 à 27kDT et le solde du compte produits à recevoir s'élève à 239 KDT. Les intérêts facturés au taux de 8% sous forme de note de débit et relatifs à l'exercice 2023 s'élèvent à 5 kDT HT.

Société SAH de Commerce

- La société « SAH SA » a accordé en 2023 à la société « SAH de Commerce », une avance en compte courant d'un montant de 40 kDT. Au 31 décembre 2023, L'avance n'est toujours pas remboursée.

SAH Côte d'Ivoire SA

- Courant 2023, le chiffre d'affaires réalisé avec « SAH Côte d'Ivoire » s'est élevé à 691 kDT;
- Au 31 décembre 2023, la créance détenue sur « SAH Côte d'Ivoire » s'élève à 7.626 kDT.

SAH Sénégal

- Courant 2022, le chiffre d'affaires réalisé avec « SAH Sénégal » s'est élevé à 462 kDT. Au 31 décembre 2023, la créance détenue sur « SAH Sénégal » s'élève à 4.923 kDT.

- La société « SAH SA » a cédé en 2023 à la société « SAH Sénégal », une ligne de production « Couche Culotte Bébé avec les accessoires » pour une valeur totale de 1.907kDT. Cette cession a dégagé une plus-value de cession de 1.808kDT.

VI. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

- Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VII. Note sur les engagements hors bilan

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
1 995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
1 995	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 996	Crédit de Gestion	BNA	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 999	Crédit d'investissement (totalement remboursé)	UIB	478 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)

	et main levée en cours)			- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	UIB	970 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	- Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social)
2 001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) à hauteur de 2,55 mDT - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab

2 005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit d'investissement	BNA	3 150 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social). - Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€
2 006	Crédit de Gestion	BTE	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 007	Crédit de Gestion	UIB	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 008	Crédit d'investissement	UIB	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur lot n° 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2 007	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BTE	1 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4)

				- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 010	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BTE	1 800 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab -Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).
2 012	Caution solidaire	Azur Papier	5 930 000	- Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2 013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à " Azur Papier".

2 013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur: <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2 013	Crédit d'Investissement	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur: <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2 014	Crédit de Gestion	UBCI	4 100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2 014	Crédit d'Investissement	UIB	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. -Hypothèque en rang utile : * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan

				* la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	Attijari Bank de Tunisie	6 100 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	2 300 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2 015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba -Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba -Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2 016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.
2 016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2 017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.

2 017	Crédit de Gestion	ABC TUNISIE	4 100 000	<p>- Hypothèque en rang utile, sur :</p> <p>1) La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m², objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab Béja.</p> <p>2) La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m², objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja</p>
2 018	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	<p>- Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur :</p> <p>1) La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m²</p> <p>2) La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>3) Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para- médicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant</p> <p>- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés,</p> <p>- Le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux.</p> <p>- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.</p>
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	<p>- Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce</p>
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Tunisie	4 900 000	<p>-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ;</p> <p>-Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ;</p> <p>Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve</p>

2 018	Crédit Moyen Terme	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²; - Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m²; - Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181. - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques
2 018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	<ul style="list-style-type: none"> - Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer : <p>Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du prêt objet des présentes soit dix millions cinq cent mille dinars.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Chargaia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003. Au moyen de ce nantissement, la banque aura et exercera les différents éléments des fonds matériels, équipements et outillages ci-dessus désignés, tous les droits actions et privilège conférés par la loi au créancier nanti du gage pour se faire payer sur les prix à en provenir du montant de sa créance en principal, intérêts, frais et accessoires, et ce par préférence à tous autres créanciers non privilégiés

				- Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir, porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI Charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque
2 018	Crédit de Gestion	BH Bank	3 000 000	Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni réserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéficiant de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .
	(Avenant N°2)			Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT. - Un hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis a Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives , bâtiments constructions et annexes. Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.
2 018	Crédit d'investissement	BIAT	9 500 000	- SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"
2 018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	- SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6 mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de tunis.

2 018	Crédit d'investissement	BIAT	1 600 000	<p>- La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile :</p> <p>'La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH »</p> <p>La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »</p>
2 019	Crédit d'investissement	BNA	1 200 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE :</p> <p>1) Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia.</p> <p>2) Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.</p>
				<p>B) GARANTIE IMMOBILIERE :</p> <p>1) Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques « objet du TF N°11827 Béja.</p>
2 019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE</p> <p>Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE</p> <p>Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.</p>
2 019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	<p>NANTISSEMENT DE MATERIEL</p> <p>Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.</p>
2 019	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	2 000 000	<p>A) GARANTIE IMMOBILIERE</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjez bab , superficie 1454 m².</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjez bab, superficie 3452 m²</p> <p>B) NANTISSEMENT</p>

				<p>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</p> <p>Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).</p>
2 020	Crédit d'investissement	ATB	16 700 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 020	Crédit D'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	15 000 000	<p>A) GARANTIES IMMOBILIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. (Acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181).

				<p>B) NANTISSEMENT</p> <p>- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Chargaia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.</p> <p>- Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir</p>
2 020	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I chargaia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE</p> <p>- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Chargaia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.</p> <p>Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation.</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE.</p> <p>Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja</p>

2 020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	<p>Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit.</p> <p>Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.</p> <p>Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.</p>
2 020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2 021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars. - Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.
2 021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghuan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.

				<p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2 022	Crédit de Gestion	Amen Bank	28 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.

				Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	<p>A) GARANTIES IMMOBILIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja.

				<p>B) NANTISSEMENT</p> <p>- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.</p>
2 022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	<p>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.</p>
2 022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre nationale des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2 022	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	<p>- Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 a 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.</p>
2 022	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	11 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <p>- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</p>

				<p>- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.</p> <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2 022	Crédit de Gestion	BIAT	10 000 000	<p>- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m².</p> <p>- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m².</p> <p>- Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja , inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.</p>
2 023	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p>

			<p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.
			<p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2 023	Crédit de Gestion	Amen Bank	<p>2 000 000</p> <p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.

				Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 023	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 023	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	13 000 000	<p>- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars.</p> <p>- Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.</p>
2 023	Crédit de Gestion	UBCI	22 550 000	<p>- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.</p>

2 023	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21a 58ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.
2 023	Crédit d'Investissement	BIAT	2 800 000	A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété constituée par le lot N°43 du plan de lotissement de la zone industrielle de Zriba 4, Zaghouan, d'une superficie approximative de 23 952 m ² , à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan, acquise auprès de l'A.F.I suivant acte SSP de vente en date du 18/11/2020, enregistré au recette de finances, cité administrative Zaghouan le 28/12/2020, Quittance N°69116, enregistrement N°20104004.

Autres engagements hors bilan

- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mCFA au profit de la « BCICI » pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire » d'un montant global de 1.550mCFA en faveur de la « BSIC Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque « Amen Bank » pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société « TRANSFLECHE SARL ».
- En avril 2023, la société « SAH SA » a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mCFA (4,3mDT) sollicitée par la société « SAH Sénégal ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Sénégal » d'un montant global de 1.086mCFA en faveur de la « BSIC Sénégal ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 290mDZD au profit de la banque « FRANSBANK AL DJAZAIER » pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société « SAH Algérie ».
- La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque « Amen Bank ».
- La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque « BIAT ».
- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2023 à 36.044kDT.

Tunis, le 6 juin 2024

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la « Société d'Articles Hygiéniques SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 297.994.408 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 34.464.200 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 148.529.211 dinars représentent un des postes les plus importants des états financiers de la société SAH SA. Au 31 décembre 2023, la provision sur les stocks s'élève à 3.965.944 dinars.

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût de production.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la gestion et la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul automatique du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et le calcul du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance

que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

- **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale

portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Autres obligations légales et réglementaires

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants et d'un représentant des actionnaires minoritaires, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et par le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 15 août 2019.

Les administrateurs indépendants :

La société « SAH SA » a publié en date du 19 mai 2023 un appel à candidatures pour le poste d'administrateurs indépendants. L'appel à candidatures a été clôturé le 30 mai 2023. Des candidatures ont été reçues et un processus d'examen a été mis en place en vue de s'assurer de l'éligibilité des candidatures et du respect des critères de sélection édictées par la décision générale du Conseil du Marché Financier et aux critères d'expérience professionnelle retenus par le conseil d'administration.

Une seule candidature a été retenue, sa nomination a été décidée par l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2023.

Un représentant des actionnaires minoritaires :

La société « SAH SA » a publié en date du 19 mai 2023 un appel à candidatures pour le poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires. L'appel à candidatures a été clôturé le 30 mai 2023. Des candidatures ont été reçues et un processus d'examen a été mis en place en vue de s'assurer de l'éligibilité des candidatures et du respect des critères de sélection édictées par la décision générale du Conseil du Marché Financier et aux critères d'expérience professionnelle retenus par le conseil d'administration.

Aucune candidature n'a été retenue

A l'exception des deux points décrits ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect des autres obligations légales et réglementaires.

Conseil Audit Formation

Abir Matmti

Cabinet HAYET LABIDI

Hayet Labidi

Rapport Spécial

Tunis, le 6 juin 2024

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis***

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- Le Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :
 - La société « SAH SA » a souscrit en 2023 à l'augmentation de capital de la société « Azur Détergent SA » par la conversion d'une partie de son compte courant actionnaire pour une valeur de 11.800kDT.
 - La société « SAH SA » prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Détergent SA » (frais du personnel, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 4.432kDT HT, à 803kDT HT, à 785kDT HT et à 326kDT HT, y compris une marge de 10%.
 - Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « Azur Détergent SA » s'élève à 3.901kDT y compris les intérêts relatifs à l'exercice 2023 facturés au taux de 8% pour un montant de 163kDT HT.

- La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Papier SA » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 416kDT HT et à 386kDT, y compris une marge de 10%.

Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « Azur Papier SA » s'élève à 853kDT.

- La société « SAH SA » prend en charge les dépenses de transport du personnel de la société « TRANSFLECHE SARL » et procède ensuite à leur refacturation

sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel refacturés courant 2023 s'élèvent à 17kDT HT, y compris une marge de 10%.

Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « TRANSFLECHE SARL » s'élève à 17kDT.

- La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Industrie Cosmétique » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport du personnel refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 531kDT HT et à 141kDT, y compris une marge de 10%.

Le solde du compte courant actionnaire débiteur « Azur Industrie Cosmétique » s'élève au 31 décembre 2023 à 258kDT.

Le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « Azur Industrie Cosmétique » s'élève à la date de clôture à 717kDT.

- La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur d'Articles Plastiques » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport du personnel refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 94kDT HT et à 137kDT, y compris une marge de 10%.

Le solde du compte courant actionnaire « Azur d'Articles Plastiques » s'élève au 31 décembre 2023 à 27kDT et le solde du compte des produits à recevoir s'élève à la date de clôture à 239kDT. Les intérêts facturés au taux de 8% sous forme de note de débit et relatifs à l'exercice 2023 s'élèvent à 5kDT HT.

- La société « SAH SA » a accordé en 2023 à la société « SAH de Commerce », une avance en compte courant d'un montant de 40kDT. Au 31 décembre 2023, L'avance n'est toujours pas remboursée.
- La société « SAH SA » a cédé en 2023 à la société « SAH Sénégal » une ligne de production « Couche Culotte Bébé avec les accessoires » pour une valeur totale de 1.907kDT. Cette cession a dégagé une plus-value de cession de 1.808kDT.
- Dans le cadre d'une action commerciale mise en place par la société « Azur Détergent SA », la société « SAH SA » lui a vendu des produits finis pour un montant global de 444kDT en HT.
- La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque « Amen Bank » pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société « TRANSFLECHE SARL ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 290mDZD (équivalent à 6,6mDT) au profit de la banque « FRANSBANK AL DJAZAIER » pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société « SAH Algérie ».
- La société a contracté au cours de 2023 les financements suivants :

Banque	Durée (en années)	Taux d'intérêt	Montant (en milliers de DT)
BIAT	7	TMM+1,25%	3 000
BIAT	7	TMM+1,25%	2 800

- Par ailleurs, la société "SAH SA" a émis au cours de 2023 des billets de trésorerie pour un montant de 11.000kDT à un taux de 8% :

Banque	Date Début	Date Fin	Taux d'intérêt	Montant (en milliers de DT)
UBCI	09/06/2023	09/09/2023	8%	4 000
BIAT	05/06/2023	05/09/2023	8%	2 500
BIAT	13/06/2023	13/09/2023	8%	3 000
BIAT	31/05/2023	31/08/2023	8%	1 500

Ces conventions n'ont été autorisées que postérieurement par votre conseil d'administration du 03 juin 2024.

- La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque « BIAT ».

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 08 décembre 2023.

- La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque « Amen Bank ».

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 10 juillet 2023.

- En avril 2023, la société « SAH SA » a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850 mCFA (4,3 mDT) sollicitée par la société « SAH Sénégal ».

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 14 avril 2023.

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2023

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Au 31 décembre 2023 les financements à court terme (financement stock, financement devises, billets de trésorerie, facilités de caisse...) se détaillent comme suit:

Banque	Montant en kDT
Attijari Bank de Tunisie – ABT	19 791
Banque Nationale Agricole – BNA	16 179
Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT	38 974
BH Bank	5 000
Banque Tuniso-Libyenne – BTL	8 935
Union Internationale de Banques – UIB	18 000
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI	23 287
Arab Tunisian Bank – ATB	9 014
Arab Banking Corporation – ABC	5 750
Amen Bank – AB	25 528

- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la « BCICI » pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire » d'un montant global de 1.550mCFA (équivalent à 8mDT) en faveur de la « BSIC Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Sénégal » d'un montant global de 1.086 mCFA (équivalent à 5,6mDT) en faveur de la « BSIC Sénégal ».
- Une avance de 5.500 kDT a été accordée par la société « SAH SA » à la société « Azur Papier SA » pour l'acquisition par « SAH SA » du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société « Azur Papier SA » a autorisé la cession à la société « SAH SA » du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat de cession du terrain sis à Béja a été conclu avec « Azur Papier SA » pour une valeur de 656 kDT. Le montant de l'avance s'élève au 31 décembre 2023 à 4.843 kDT.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général, comme fixés par le Conseil d'Administration du 3 juin 2024 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Le Conseil d'Administration a approuvé l'augmentation annuelle de 5% du salaire fixe du Directeur Général et le fixe à un montant brut annuel de 569kDT.
 - ✓ Une rémunération variable brute d'un montant équivalent à 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH.
 - ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Directeur Général et sont liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- Monsieur Mounir El JAIEZ a été nommé Président du Conseil d'Administration (PCA) par le Conseil d'Administration du 26 juin 2020. L'Assemblée Générale Ordinaire réuni en date du 18 juin 2021 a décidé de renouveler son mandat pour trois exercices à savoir 2021, 2022 et 2023.

Le Conseil d'Administration du 26 juin 2020 a fixé la rémunération du Président du Conseil d'Administration à un salaire brut mensuel de 10kDT. La rémunération brute s'est élevée à 132kDT en 2023.

- Monsieur Mohamed Amine BEN MALEK a été désigné en tant qu'administrateur de la société « SAH SA » et ne perçoit aucune rémunération au titre de cette fonction.

Par ailleurs, il continue à percevoir sa rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il continue actuellement à occuper au sein de la société.

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2023 a décidé l'octroi :
 - ✓ Des jetons de présence au profit des administrateurs pour 20kDT net par administrateur ;
 - ✓ D'une rémunération aux membres du comité permanent d'audit pour 5 kDT net par membre.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation

Abir Matmti

Cabinet HAYET LABIDI

Hayet Labid

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Achraf GUERMECH (AMC Ernst & Young).

BILAN CONSOLIDE (Exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre	
Notes	2023	2022
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles	(366 274)	(366 274)
A.1	-	-
Immobilisations corporelles	3 663 356	3 620 348
- Amortissements des immobilisations corporelles	(3 163 942)	(3 192 266)
A.1	499 414	428 082
Immobilisations financières	624 512	852 132
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(318 810)	(322 616)
A.2	305 702	529 516
Total des actifs immobilisés	805 116	957 598
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	805 116	957 598
ACTIFS COURANTS		
Stocks	8 645 757	8 175 831
- Provisions pour dépréciation des stocks	(2 611 302)	(3 171 318)
A.3	6 034 455	5 004 513
Clients et comptes rattachés	12 649 067	18 807 264
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(7 898 243)	(7 823 458)
A.4	4 750 824	10 983 806
Autres actifs courants	15 005 266	9 745 147
- Provisions des comptes d'actifs courants	(1 057 003)	(973 716)
A.5	13 948 263	8 771 431
Liquidités et équivalents de liquidités	1 905 768	1 720 440
- Provisions pour dépréciation des liquidités	-	(3 876)
A.6	1 905 768	1 716 564
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	26 639 309	26 476 313
TOTAL DES ACTIFS	27 444 426	27 433 911

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre	
	Notes	2023	2022
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves consolidées		994 753	4 353 642
Résultat consolidé		218 409	(3 333 845)
Total des capitaux propres - Part du Groupe	A.7	5 674 694	5 481 330
Intérêts minoritaires dans les réserves	A.7	1	1
Intérêts minoritaires dans le résultat	A.7	-	-
Total des intérêts minoritaires		1	1
Total des capitaux propres consolidés		5 674 695	5 481 331
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	A.8	261 724	62 030
Provisions pour risques et charges	A.9	408 520	424 595
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		670 244	486 625
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	6 743 598	4 091 955
Autres passifs courants	A.11	1 312 269	2 550 342
Concours bancaires et autres passifs financiers	A.12	13 043 620	14 823 659
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		21 099 487	21 465 956
TOTAL DES PASSIFS		21 769 731	21 952 580
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		27 444 426	27 433 911

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31-déc-23	31-déc-22
Revenus	B.1	62 509 056	62 392 987
<u>Total produits d'exploitation</u>		62 509 056	62 392 987
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	56 058 627	55 653 198 (*)
Charges de personnel	B.3	2 909 243	2 922 534
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	(215 631)	2 172 452
Autres charges d'exploitation	B.5	2 359 615	1 981 109 (*)
<u>Total des charges d'exploitation</u>		61 111 853	62 729 293
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		1 397 203	(336 306)
Charges financières nettes	B.6	(1 270 955)	(2 641 454)
Produits des placements		1 486	6 092
Autres gains ordinaires	B.7	334 685	80 303
Autres pertes ordinaires	B.8	(74 943)	(254 055)
<u>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</u>		387 477	(3 145 420)
Impôts exigibles		(169 068)	(188 425)
<u>RESULTAT NET</u>		218 409	(3 333 845)
Effets des modifications comptables		-	-
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>		218 409	(3 333 845)
Part revenant aux intérêts minoritaires		-	-
Part revenant au groupe		218 409	(3 333 845)

(*) Montants retraités pour des besoins de comparabilité (Voir note VII aux Etats Financiers)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31/12/2023	31/12/2022
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u>			
Résultat net après modifications comptables		<u>218 409</u>	<u>(3 333 845)</u>
Ajustement pour			
Autres ajustements			
*Amortissements et provisions		(215 632)	2 172 452
*Variation des :			
- Stocks		(469 926)	3 126 959
- Créances clients		6 158 197	(6 923 443)
- Autres actifs		(5 285 163)	1 320 055
- Placements courants		-	44 000
- Fournisseurs et autres dettes		1 413 570	(2 031 188)
Intérêt courus		(59 143)	18 333
*Plus ou moins-values de cession		(280 206)	(31 543)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	C1	<u>1 480 105</u>	<u>(5 638 219)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(344 550)	(170 762)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		254 234	77 000
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(20 000)	-
Encaissement Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		337 670	121 000
Acquisition des parts minoritaires déficitaires		-	(29 975)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	C2	<u>227 355</u>	<u>(2 737)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>			
Variation des emprunts leasing (Principal)		123 948	(81 477)
Variation des crédits de financement à court terme		(64 811)	639 176
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement	C3	<u>59 137</u>	<u>557 699</u>
Variation de trésorerie		<u>1 766 597</u>	<u>(5 083 258)</u>
Trésorerie au début de l'exercice		(2 309 598)	2 773 660
Trésorerie à la clôture de l'exercice	C4	<u>(543 931)</u>	<u>(2 309 598)</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. Présentation du Groupe

Le « Groupe CELLCOM » est un groupe de sociétés composé des quatre entités suivantes :

- « CELLCOM SA » (Société mère) : Société anonyme cotée en bourse ayant pour capital 4 461 532 Dinars. La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés. Elle est également distributeur des lignes et des cartes de recharge téléphoniques de Tunisie Télécom.
- « CELLCOM Retail » : SARL au capital de 500 000 Dinars ayant pour objet principal le commerce de détail du matériel et des équipements de télécommunication.
- « CELLCOM Distribution » : SARL au capital de 1 000 000 Dinars ayant pour objet principal la commercialisation des petits électroménagers, des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.
- « CELLCOM International » : SARL au capital de 150 000 Dinars créée en 2018 et non encore entrée en activité au 31/12/2023.

II. Référentiel comptable

Les Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM », arrêtés au 31 Décembre 2023, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du Cadre Conceptuel ;
- De la Norme Comptable Générale (NCT 1) ;
- Des Normes Comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la Norme Comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la Norme Comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

III. Principes de comptabilisation

Les Etats Financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et sont préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

IV. Principes de consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle sur leurs activités.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les Etats Financiers des filiales couvrent la même période de référence que celle de la société mère, et sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-Groupe ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes sont éliminés.

Les intérêts minoritaires représentent la part des profits ou des pertes ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés dans le compte de résultat consolidé et dans les capitaux propres du bilan consolidé séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

L'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par le Groupe. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Les Etats Financiers consolidés comprennent les Etats Financiers de la société « CELLCOM SA » et ceux de ses filiales, arrêtés au 31 Décembre 2023.

Le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation du « Groupe CELLCOM » se présentent comme suit :

Sociétés	2022		2021		Méthode de consolidation
	%	%	%	%	
	De contrôle	D'intérêt	De contrôle	D'intérêt	
CELLCOM SA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM DISTRIBUTION	99,99%	99,00%	99,99%	99,00%	Intégration Globale
CELLCOM RETAIL	99,98%	99,98%	70,00%	70,00%	Intégration Globale
CELLCOM INTERNATIONAL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM COTE D'IVOIRE	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre (*)

(*) La société « CELLCOM Côte d'Ivoire » a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2018 et a fait l'objet d'une réserve au niveau de notre opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés.

VI. Méthodes comptables

Les principes comptables les plus significatifs utilisés pour la préparation des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » se résument comme suit :

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Éléments Libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

► Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-Groupe

Les opérations et transactions internes sont traitées de manière à neutraliser leurs effets. Ces opérations concernant principalement les comptes courants entre sociétés du périmètre.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

► Impôt différé

Les sociétés du « Groupe CELLCOM » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

VII. Retraitement de l'information comparative de l'état de résultat consolidé

Les données comparatives de l'état de résultat consolidé ont été retraités comme suit :

Libellés	2016	Retraitements	2016
	Avant retraitements		Après retraitements
Coût d'achat des marchandises vendues	52 252 627	3 400 571 (*)	55 653 198
Autres charges d'exploitation	5 381 680	(3 400 571) (*)	1 981 109

(*) Il s'agit des commissions sur les ventes de cartes de recharge présentées au niveau des Etats Financiers de l'exercice 2022 dans la rubrique « Autres charges d'exploitation » et reclassées vers la rubrique « Coût d'achat des marchandises vendues ».

VIII. Informations afférentes aux éléments des Etats Financiers Consolidés

A- Notes du bilan consolidé

A.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 499 414 DT au 31 Décembre 2023 contre 428 082 DT au 31 Décembre 2022. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Valeurs Brutes au 31/12/2023	Amortissements cumulés au 31/12/2022	Dotation aux amortissements 31/12/2022	Régularisations	Amortissements cumulés au 31/12/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2023
Logiciels	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Immobilisations Incorporelles	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Matériels et outillages	146 064	-	-	146 064	141 278	1 483	-	142 761	4 786	3 303
Matériels de transport	73 030	-	(73 008)	22	73 030	-	(73 008)	22	-	-
Agencements, aménagements et installations	1 184 714	-	-	1 184 714	1 037 903	38 779	-	1 076 682	146 811	108 032
Matériels et mobiliers de bureaux	191 707	-	-	191 707	171 015	4 564	-	175 579	20 692	16 128
Matériels informatiques	386 799	15 806	-	402 605	348 234	25 651	-	373 885	38 565	28 720
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 616 034	328 744	(228 534)	1 716 244	1 398 806	138 662	(164 456)	1 373 012	217 227	343 232
Immobilisations en cours	22 000	-	-	22 000	22 000	-	-	22 000	-	-
Immobilisations Corporelles	3 620 348	344 550	(301 542)	3 663 356	3 192 266	209 139	(237 464)	3 163 942	428 082	499 414
Total Général	3 986 622	344 550	(301 542)	4 029 631	3 558 541	209 139	(237 464)	3 530 216	428 082	499 414

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 305 702 DT au 31 Décembre 2023 contre 529 516 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Titres de participation non consolidés (*)	308 020	555 640
Dépôts et cautionnements	316 492	296 492
Total Brut	624 512	852 132
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(318 810)	(322 616)
Total net	305 702	529 516

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 6 034 455 DT au 31 Décembre 2023 contre 5 004 513 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Stocks de marchandises	8 645 757	8 175 831
Total Brut	8 645 757	8 175 831
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 611 302)	(3 171 318)
Total net	6 034 455	5 004 513

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent 4 750 824 DT au 31 Décembre 2023 contre 10 983 806 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients ordinaires	2 175 391	4 021 514
Clients - effets à recevoir	321 862	1 347 107
Clients - traites cautionnées	596 848	4 505 165
Clients douteux	2 388 068	2 634 096
Clients - chèques impayés	3 339 451	3 404 152
Clients - traites impayées	1 859 520	1 832 848
Clients factures à établir	1 967 926	1 062 380
Total Brut	12 649 067	18 807 264
Provisions sur effets et chèques impayés	(5 074 228)	(5 065 299)
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 824 015)	(2 758 159)
Total net	4 750 824	10 983 806

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 13 948 263 DT au 31 Décembre 2023 contre 8 771 431 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Débiteurs divers	9 657 894	5 737 803
Etat, Impôts et taxes	4 412 270	3 225 746
Comptes transitoires	461 737	468 008
Produits à recevoir	243 282	230 372
Fournisseurs débiteurs	156 798	-
Charges constatées d'avance	63 776	42 549
Prêts aux personnels	9 381	40 541
Fournisseurs - avances et acomptes	129	129
Total Brut	15 005 266	9 745 147
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 057 003)	(973 716)
Total net	13 948 263	8 771 431

A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 1 905 768 DT au 31 Décembre 2022 contre 1 716 564 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
BH	1 561 132	1 473 057
Effets et chèques à l'encaissement	259 650	55 744
C C P	59 332	41 020
Amen Bank	23 666	147 384
Caisse courante	1 988	3 235
Total Brut	1 905 768	1 720 440
Provisions pour dépréciation des liquidités	-	(3 876)
Total net	1 905 768	1 716 564

A.7 Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Rubriques	Soldes au 31/12/2022	Affectation du résultat	Modifications Comptables (*)	Résultat de l'exercice	Soldes au 31/12/2023
Capital social	4 461 532				4 461 532
Réserves consolidés (groupe)	4 353 642	(3 333 845)	(25 044)		994 753
Résultats consolidés (groupe)	(3 333 845)	3 333 845		218 409	218 409
Capitaux propres du groupe	5 481 330	-	(25 044)	218 409	5 674 694
Intérêts des minoritaires (réserves /capital)	1	-		-	1
Intérêts des minoritaires (résultat)	-	-	-	-	-
Intérêts des minoritaires	1	-	-	-	1
Total C.P. consolidés	5 481 331	-	(25 044)	218 409	5 674 695

(*) Il s'agit de l'annulation de produits à recevoir constatés par erreur par la société « CELLCOM Retail » au cours des exercices antérieurs.

A.8 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 261 724 DT au 31 Décembre 2023 contre 62 030 DT au 31 Décembre 2022 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 408 520 DT au 31 Décembre 2023 contre 424 595 DT au 31 Décembre 2022 et se rapportent à l'estimation des différents risques opérationnels encourus par le Groupe.

A.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 6 743 598 DT au 31 Décembre 2023 contre 4 091 955 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs locaux	891 394	1 296 179
Fournisseurs étrangers	5 852 204	2 795 776
Total	6 743 598	4 091 955

A.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 312 269 DT au 31 Décembre 2023 contre 2 550 342 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges a payer	317 254	380 958
Dettes fiscales	221 162	1 264 325
Créditeurs divers	12 342	189 347
Recettes en instance d'affectation	193 897	193 645
Dettes envers les personnels	97 741	110 794
Dettes sociales	155 939	173 031
Clients avances et acomptes	261 880	194 147
Comptes transitoires passifs	48 598	41 230
Assurance groupe	3 455	2 865
Total	1 312 269	2 550 342

A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 13 043 620 DT contre 14 823 659 DT au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Crédit de mobilisation de créances commerciales	10 510 478	10 575 289
Banque de l'Habitat (Exploitation)	2 438 316	746 737
Chèques à payer	11 244	3 283 240
Crédit a moins d'un an Hannibal lease	70 139	145 885
Intérêts courus et non échus	13 304	72 447
Attijari Bank	139	60
Total	13 043 620	14 823 659

B-Notes de l'état de résultat consolidé

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 62 509 056 DT au titre de l'exercice 2023 contre 62 392 987 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Chiffre d'affaires brut	62 509 056	62 394 023
Ristournes à accorder nettes des reprises	-	(1 035)
Total	62 509 056	62 392 987

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 56 058 627 DT au titre de l'exercice 2023 contre 55 653 198 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2 022
Achats de marchandises consommés	44 175 861	41 334 551
Frais sur achats de marchandises	10 186 084	11 053 037
Commissions sur ventes cartes de recharge	5 680 190	6 714 323 (*)
Variation des stocks des marchandises	(469 926)	(134 960)
Commissions sur ventes PEM	2 487	4 500 (*)
RRR obtenus sur achat	(592 829)	-
Total	56 058 627	55 653 198 (*)

(*) Montants retraités pour des besoins de comparabilité (Voir note VII aux Etats Financiers)

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 909 243 DT au titre de l'exercice 2023 contre 2 922 534 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	2023	2 022
Rémunérations brutes	2 366 974	2 406 990
Cotisations sociales	479 172	454 158
Assurances groupe	63 096	61 386
Total	2 909 243	2 922 534

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à 215 631 DT (Reprise nette) au titre de l'exercice 2023 contre 2 172 452 DT (Dotation nette) au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2 022
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	312 001	1 511 420
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	242 298	444 288
Dotations aux amortissements	209 139	293 151
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	103 869	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	26 469	112 225
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(872 018)	(62 342)
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(87 460)	(83 463)
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(82 999)	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	(46 349)	(42 826)
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs	(20 582)	-
Total	(215 631)	2 172 452

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2 359 615 DT au titre de l'exercice 2023 contre 1 981 109 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2 022
Honoraires et commissions	811 740	421 363
Locations	270 201	260 813
Impôts et taxes	245 926	280 289
Frais de Marketing	212 887	278 122
Achats non stockés	195 428	222 937
Frais bancaires	170 558	94 862
Entretiens et réparations	108 319	114 917
Déplacements Missions Réceptions	92 595	60 061
Primes d'assurances	89 730	98 818
Frais de télécommunication	52 849	60 897
Transport	44 794	13 925
Jetons de présence	31 250	30 000
Etudes, documentations Formations	23 536	34 517
Sous-traitance	20 631	908 (*)
Autres services extérieurs	5 371	63 578
Transfert de charges	(16 202)	(54 898)
Total	2 359 615	1 981 109 (*)

(*) Montants retraités pour des besoins de comparabilité (Voir note VII aux Etats Financiers)

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 1 270 955 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2023 contre 2 641 454 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2 022
Intérêts bancaires sur opérations de financement	737 631	410 029
Différences de change nettes	157 351	2 037 670
Agios débiteurs	99 975	72 125
Intérêts d'escompte et encaissements effets	258 053	96 892
Intérêts Hannibal Lease	17 945	24 738
Total	1 270 955	2 641 454

B.7 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 334 685 DT au titre de l'exercice 2023 contre 80 303 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2 022
Produits nets sur cessions des immobilisations	190 156	43 377
Autres gains	144 529	36 927
Total	334 685	80 303

B.8 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 74 943 DT au titre de l'exercice 2023 contre 254 055 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Pertes liées au contrôle fiscal	-	216 682
Autres pertes	68 888	10 518
Pénalités et amendes	6 055	15 458
Charges nettes sur cessions des immobilisations	-	11 396
Total	74 943	254 055

Notes de l'état des flux de trésorerie consolidé

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation présentent un total positif de 1 480 105 DT au titre de l'exercice 2023 contre un flux négatif de 5 638 219 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
Résultat net de l'exercice (Groupe)			218 409
Part revenant aux intérêts minoritaires			
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	3 832 398	3 623 259	209 139
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	318 810	322 616	(3 806)
Provisions pour dépréciation des stocks	2 611 302	3 171 318	(560 017)
Provisions pour dépréciation des créances clients	7 898 243	7 823 458	74 785
Provisions pour dépréciation des autres créances	1 057 933	973 716	84 217
Provisions pour dépréciation des liquidités et équivalents de liquidités	-	3 876	(3 876)
Provisions pour risques et charges	408 520	424 595	(16 075)
Total 1			(215 632)
Ajustements pour variation des :			
Stocks	8 645 757	8 175 831	(469 926)
Créances clients	12 649 067	18 807 264	6 158 197
Autres actifs	15 030 310	9 745 147	(5 285 163)
Fournisseurs et autres dettes	8 055 867	6 642 298	1 413 569
Intérêt courus	13 304	72 447	(59 143)
Total 2			1 757 534
Plus ou moins-values de cession			(280 206)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			1 480 105

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un total positif de 227 355 DT au titre de l'exercice 2023 contre un flux négatif de 2 737 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	4 029 630	3 986 622	(43 008)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(301 542)
Total 1			(344 550)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			301 542
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(237 464)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			190 156
Total 2			254 234
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Encaissement sur remboursement de titres de participation			337 670
Total 3			337 670
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements			(20 000)
Total 3			(20 000)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			227 355

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un total positif de 59 137 DT au titre de l'exercice 2023 contre un flux positif de 557 699 DT au titre de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variation des emprunts leasing à long terme	261 724	62 030	199 694
Variation des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	70 139	145 885	(75 746)
Total 1			123 948
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	10 510 478	10 575 289	(64 811)
Total 2			(64 811)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			59 137

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde négatif de 534 931 DT au 31 Décembre 2023 contre un solde négatif de 2 309 598 DT au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Liquidités et équivalents de liquidités	1 905 768	1 720 440
Concours bancaires	(2 449 699)	(4 030 038)
Total	(543 931)	(2 309 598)

IX. Continuité d'exploitation de la filiale « CELLCOM Retail »

Les fonds propres de la société « CELLCOM Retail » présentaient au 31 Décembre 2022 un solde négatif de 439 195 DT en raison des pertes subies durant les derniers exercices et de la résiliation à fin 2021 de ses relations d'affaires avec la société « JUMIA » qui représente son principal client.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue le 25 Décembre 2023 a décidé la poursuite de l'activité de la société et a procédé à une augmentation de capital de 460 000 DT par conversion de la créance de la société « CELLCOM SA ». Malgré cette augmentation, les fonds propres de la société « CELLCOM Retail » présentent au 31 Décembre 2023 un solde négatif de 39 905 DT.

La direction du groupe « CELLCOM » est en train d'étudier plusieurs pistes pour la reprise des activités de la société « CELLCOM Retail » à partir de Juin 2024.

X. Engagements hors bilan

1- Engagements donnés

- La société " CELLCOM SA " a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- Les effets escomptés non échus avec la Banque de l'Habitat s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 1 149 361 DT.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 20 000 Dinars.

XI. Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents Etats Financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 Mai 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général du Commissaire aux Comptes Etats Financiers consolidés - Exercice clos le 31 Décembre 2023

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe CELLCOM » (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2023, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 5 674 694 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 218 409 DT.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 Décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

▪ Participation au capital de la société « CELLCOM Côte d'Ivoire »

Les titres de participation détenus par la société « CELLCOM SA » sur la société « CELLCOM Côte d'Ivoire » accusent, au 31 Décembre 2023, un solde de 307 020 DT totalement provisionné.

Cette filiale a été exclue du périmètre de consolidation à partir de l'exercice 2018.

En absence de toute information sur la situation juridique, comptable et financière de cette entité, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère approprié du traitement comptable retenu par la Direction vis-à-vis de ces titres.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation de la filiale « CELLCOM Retail »

Nous attirons l'attention sur la note IX aux Etats Financiers consolidés qui indique qu'à partir du mois de Décembre 2021, la société « CELLCOM Retail » a résilié ses relations d'affaires avec la société « JUMIA » qui représente son principal client.

Cette situation, combinée avec le fait que les capitaux propres de la société « CELLCOM Retail » accusent au 31 Décembre 2023 un solde négatif de 39 905 DT, place la société dans une situation d'incertitude significative par rapport à sa capacité à poursuivre ses activités dans un avenir prévisible.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

• Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks de la société mère « CELLCOM SA » présentent au 31 Décembre 2023 un solde net de 3 678 816 DT soit 13% du total des actifs consolidés.

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant les stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente et du rythme de leur écoulement sur le marché ;
- La diversité de la gamme de produits offerts par la société, et la nécessité d'assurer un service après-vente de qualité, implique un besoin d'approvisionnement et de suivi d'un stock de pièces de rechange, dont la consommation effective peut s'écarter des estimations ;
- Les canaux de distribution relatifs au secteur font que la société ait un recours important à la pratique de consignation de ses stocks chez les tiers.

Ces particularités impactent de façon directe les taux de rotation des stocks, leurs valeurs de réalisation nettes, les risques liés à leur existence physique et en conséquence, les provisions correspondantes.

Notre réponse à ces risques

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Analyse de la pertinence et de la bonne application des politiques de provisionnement des stocks en fonction de leur rotation et leur antériorité ; et
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées ;
- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés.

5. Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent

influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.
Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers consolidés.

2. Respect des délais de publication des Etats Financiers

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par les textes subséquents, la société mère « CELLCOM SA » est tenue de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétiques, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans un délai maximum de quatre mois à partir de la date de clôture de l'exercice comptable, les Etats Financiers individuels et consolidés, les rapports du ou des commissaires aux comptes, les rapports de gestion, l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs en application de l'article 3 Bis de la même loi, la société est tenue de publier dans les mêmes délais, ses Etats Financiers accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes au Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces dispositions n'ont pas été observées par la société « CELLCOM SA ».

3. Capitaux propres de la filiale « CELLCOM Retail »

Les fonds propres de la société « CELLCOM Retail » accusent au 31 Décembre 2023 un solde négatif de 39 905 DT en raison des pertes subies au cours de derniers exercices. Conformément aux dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée dans les 2 mois de la constatation des pertes pour se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Si la dissolution n'est pas décidée, la société est tenue de réduire ou d'augmenter le capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes.

Ces dispositions n'ont pas été observées par la société « CELLCOM Retail ».

**AMC Ernst & Young
Achraf Guermech**

Tunis, le 5 Juin 2024

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 juin 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Achraf GUERMECH (AMC Ernst & Young).

BILAN (Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Soldes arrêtés au 31 Décembre	
		2023	2022
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(366 274)	(366 274)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	-	-
Immobilisations corporelles		3 512 928	3 469 920
- Amortissements des immobilisations corporelles		(3 013 514)	(3 069 054)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	499 414	400 866
Immobilisations financières		2 290 486	2 058 106
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(381 732)	(385 538)
Immobilisations financières nettes	A.2	1 908 754	1 672 568
Total des actifs immobilisés		2 408 168	2 073 434
<u>Total des actifs non courants</u>			
		2 408 168	2 073 434
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		6 118 028	7 865 355
- Provisions pour dépréciation des stocks		(2 436 794)	(3 162 262)
Stocks nets	A.3	3 681 234	4 703 093
Clients et comptes rattachés		16 646 073	18 988 565
- Provisions sur comptes clients		(7 778 902)	(7 704 617)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	8 867 171	11 283 948
Autres actifs courants		11 545 735	7 881 951
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 057 003)	(953 134)
Autres actifs courants nets	A.5	10 488 732	6 928 817
Liquidités et équivalents de liquidités		1 243 980	262 495
- Provisions pour dépréciation des liquidités		-	(3 876)
Liquidités et équivalents de liquidités nets	A.6	1 243 980	258 619
Total des actifs courants		24 281 116	23 174 477
Total des actifs		26 689 284	25 247 911

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Soldes arrêtés au 31 Décembre	
		2023	2022
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		(145 912)	(145 912)
Résultats reportés		(5 110 069)	(1 066 550)
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		5 763 856	9 807 376
Résultat net de l'exercice		46 155	(4 043 520)
Total des capitaux propres avant affectation	A.7	5 810 012	5 763 856
Passifs			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	A.8	261 724	62 030
Provisions pour risques et charges	A.9	408 520	424 595
Total des passifs non courants		670 244	486 625
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	6 893 219	4 181 115
Autres passifs courants	A.11	1 326 156	2 267 112
Concours bancaires	A.12	11 989 654	12 549 202
Total des passifs courants		20 209 029	18 997 430
Total des passifs		20 879 273	19 484 055
Total des capitaux propres et des passifs		26 689 284	25 247 911

SOCIETE CELLCOM SA
ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
	Notes	2023	2022
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	B.1	53 008 758	56 943 215
Total des produits d'exploitation		53 008 758	56 943 215
<u>Charges d'exploitation</u>			
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	(47 662 519)	(51 359 144)
Charges de personnel	B.3	(2 798 776)	(2 818 662)
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	389 146	(2 119 979)
Autres charges d'exploitation	B.5	(1 794 673)	(1 849 104)
Total des charges d'exploitation		(51 866 823)	(58 146 890)
Résultat d'exploitation		1 141 935	(1 203 674)
Charges financières nettes	B.6	(1 250 169)	(2 603 853)
Produits des placements	B.7	1 486	73 086
Autres gains ordinaires	B.8	331 675	71 426
Autres pertes ordinaires	B.9	(55 480)	(245 032)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		169 447	(3 908 047)
Impôt sur les bénéfices	B.10	(123 292)	(135 472)
Résultat net de l'exercice		46 155	(4 043 520)

SOCIETE CELLCOM SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Etat des flux de trésorerie	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net		46 155	(4 043 520)
Ajustement pour			
*Amortissements et provisions		(389 146)	2 119 979
*Variation des :			
Stocks		1 747 327	3 430 741
Créances clients		2 342 492	(3 479 025)
Autres actifs		(4 123 784)	2 184 514
Fournisseurs et autres dettes		1 771 147	(5 710 124)
Intérêts courus		(59 143)	18 333
*Plus-value sur cessions d'immobilisations		(280 206)	(31 543)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C.1	1 054 843	(5 510 645)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements pour acquisitions d'immobilisations corporelles		(344 550)	(170 762)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles		254 234	77 000
Décassements pour acquisitions d'immobilisations financières		(20 000)	(29 975)
Encaissements sur remboursement d'immobilisations financières		337 670	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C.2	227 355	(123 737)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variations des crédits leasing (Principal)		152 584	(36 857)
Variation des crédits de financement en devises		(4 288 195)	639 176
Variation des crédits de financement en douane		4 223 384	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C.3	87 773	602 318
Variation de trésorerie		1 369 971	(5 032 064)
Trésorerie au début de l'exercice		(1 521 723)	3 510 340
Trésorerie à la clôture de la période	C.4	(151 753)	(1 521 723)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES **AU 31 DECEMBRE 2023**

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CELLCOM SA

Données Générales

Forme juridique : Société Anonyme
Capital social : 4 461 532 Dinars
Nombre d'actions : 4 461 532 actions de 1 Dinar chacune.
Siège social : 25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie
Registre de commerce : Tunis - B112591998
Matricule fiscal : 624926H/A/M/000
Directeurs Généraux : M. Samir Douik (du 1/1/2023 au 17/07/2023)
M. Hamed Bougamra (du 17/07/2023 au 31/12/2023)

Commissaires aux comptes : AMC - ERNST & YOUNG

La société CELLCOM a été fondée en Décembre 1997, sous la forme d'une Société à responsabilité limitée « SARL » et s'est spécialisée dans les produits HiTech.

La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés.

En 2006, CELLCOM a créé sa propre marque EVERTEK qu'elle a commencé à commercialiser au début sous la forme de produits multimédia et électroménager.

En 2007, elle est devenue le distributeur des lignes et des cartes de recharge de Tunisie Télécom.

En 2008, la société a commencé à commercialiser les téléphones mobiles sous sa propre marque EVERTEK. Cette gamme de produits a été diversifiée par la suite pour s'aligner avec les évolutions techniques et technologiques (Smartphones, tablettes, etc.).

En Décembre 2012, la société a changé sa forme juridique en une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

En Janvier 2014, CELLCOM a ouvert son capital au public à hauteur de 31% dans le cadre de son introduction au marché principal de la cote de la bourse de Tunis. Suite à cette opération, le capital de la société a été porté à 4 461 532 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 Décembre. La société établit également des Etats Financiers intermédiaires au 30 Juin de chaque année pour les besoins de se conformer à la réglementation régissant les sociétés cotées en bourse.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

III. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en utilisant les taux suivants :

Catégories	Taux
LOGICIELS	33%
MATERIEL ET OUTILLAGES	15%
MATERIELS DE TRANSPORT	20%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT INSTALLATIONS	10% et 33%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	20%
MATERIELS INFORMATIQUES	33%
MATERIELS DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	33%

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Éléments libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- i) L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- ii) Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- iii) Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- iv) Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

IV. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

A. NOTES DU BILAN

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 499 414 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 400 866 Dinars au 31 Décembre 2022. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2023	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2022	Dotations aux amortissements 31/12/2023	Régularisations	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2023
Logiciels	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Immobilisations incorporelles	366 274	-		366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Matériels et outillages	146 064	-	-	146 064	141 278	1 483	-	142 762	4 785	3 302
Agencements, aménagements et installations	1 163 444			1 163 444	1 016 633	38 779		1 055 412	146 811	108 032
Equipements de bureau	191 415			191 415	170 723	4 564		175 288	20 692	16 127
Matériels informatiques	385 815	15 806		401 620	347 249	25 651		372 900	38 566	28 720
Matériels de transport	73 030		(73 008)	23	73 030		(73 008)	23	-	-
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 488 153	328 744	(228 534)	1 588 363	1 298 140	111 446	(164 456)	1 245 130	190 012	343 233
Immobilisations en cours	22 000			22 000	22 000	-		22 000	-	-
Immobilisations corporelles	3 469 920	344 550	(301 541)	3 512 928	3 069 054	181 924	(237 464)	3 013 514	400 866	499 414
Total des immobilisations	3 836 194	344 550	(301 541)	3 879 202	3 435 328	181 924	(237 464)	3 379 788	400 866	499 414

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 1 908 754 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 1 672 568 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Titres de participation	1 973 994	1 761 614
Dépôts et cautionnements	316 492	296 492
Total brut	2 290 486	2 058 106
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(381 732)	(385 538)
Total net	1 908 754	1 672 568

Le détail des titres de participation se présente comme suit au 31 Décembre 2023 :

En TND	Montant bruts	Provisions	Montants nets
CELLCOM RETAIL	517 975	(57 975)	460 000
CELLCOM CI	307 020	(307 020)	-
CELLCOM International	149 999	(4 947)	145 052
CELLCOM Distribution	999 000	-	999 000
Total	1 973 994	(369 942)	1 604 052

() La valeur brute de la participation de la société « CELLCOM SA » au capital de la société « CELLCOM Retail » est passée en 2023 de 57 975 DT (3 999 parts sociales) à 517 975 DT (49 999 parts sociales) suite à l'augmentation de capital réalisée par la société « CELLCOM RETAIL » en Décembre 2023 par conversion de créance à concurrence de 460 000 Dinars.*

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 3 681 234 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 4 703 093 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Stocks de marchandises	6 118 028	7 865 355
Total brut	6 118 028	7 865 355
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 436 794)	(3 162 262)
Total net	3 681 234	4 703 093

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 8 867 171 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 11 283 948 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Clients ordinaires	6 830 378	8 835 521
Chèques impayés	3 324 229	3 389 429
Clients douteux	2 610 313	2 544 457
Clients factures à établir	1 943 306	1 058 037
Traites impayées	1 845 041	1 818 369
Effets à recevoir	92 806	1 342 752
Total brut	16 646 073	18 988 565
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 734 376)	(2 668 520)
Provisions sur effets et chèques impayés	(5 044 526)	(5 036 097)
Total net	8 867 171	11 283 948

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 10 488 732 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 6 928 817 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Débiteurs divers	8 310 582	5 040 992
Etat, impôts et taxes	2 668 728	2 265 559
Comptes transitoires	461 737	461 737
Charges constatées d'avance	63 423	42 373
Assurance groupe	25 873	26 269
Prêts au personnel	9 294	38 768
Receveur des finances	5 091	5 091
Compte d'attente débiteur	792	-
Fournisseurs, avances et acomptes	129	129
Avances au personnel	86	1 035
Total brut	11 545 735	7 881 951
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 057 003)	(953 134)
Total net	10 488 732	6 928 817

A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 1 243 980 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 258 619 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Banque de l'Habitat	1 183 853	218 975
C.C.P	59 332	41 020
Caisse courante	425	1 846
Amen Bank	371	654
Total brut	1 243 980	262 495
Provisions sur effets à l'encaissement	-	(3 876)
Total net	1 243 980	258 619

A.7 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Résultats reportés	Réserves pour régulation	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2022	4 461 532	826 890	5 581 416	(1 066 550)	150 000	(145 912)	(4 043 520)	5 763 856
Affectation du résultat 2021 selon PV de l'AGO du 13/11/2023				(4 043 520)				(4 043 520)
Résultat de la période							46 155	46 155
Capitaux propres au 31 Décembre 2023	4 461 532	826 890	5 581 416	(5 110 069)	150 000	(145 912)	46 155	5 810 012

() Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 Décembre 2023 à 55 061 actions (soit 1,2%). Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 Dinars. La valeur boursière de ces titres s'élève à 85 345 Dinars.*

A.8 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 261 724 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 62 030 Dinars au 31 Décembre 2022 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 408 520 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 424 595 Dinars au 31 Décembre 2022 et se rapportent à l'estimation des différents risques opérationnels encourus par la société.

A.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 6 893 219 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 4 181 115 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Fournisseurs étrangers	5 852 204	2 795 776
Fournisseurs locaux	1 041 015	1 385 340
Total	6 893 219	4 181 115

A.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 326 156 Dinars au 31 Décembre 2023 contre 2 267 112 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Clients créditeurs	257 934	194 147
Charges à payer	221 248	241 966
Dettes fiscales	203 846	1 256 854
Recettes en instance d'affectation	193 897	193 645
Compte courant associé	150 000	-
Dettes sociales	148 775	167 178
Dettes envers le personnel	92 799	110 794
Autres créditeurs divers	45 838	90 863
Comptes d'attente créditeurs	8 802	8 802
Assurance groupe	3 017	2 865
Total	1 326 156	2 267 112

A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 11 989 654 Dinars contre 12 549 202 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2023	Soldes au 31/12/2022
Crédits de financement en devises	6 287 094	10 575 289
Crédits de financement en douane	4 223 384	60
BH	1 384 350	1 067 876
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	70 139	117 249
Intérêts courus	13 304	72 447
Tunisie Factoring	6 139	6 139
Chèques et virements à payer	5 105	710 142
Attijari Bank	139	-
Total	11 989 654	12 549 202

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 53 008 758 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 56 943 215 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Chiffre d'affaires brut	53 008 758	56 944 251
Ristournes à accorder nettes des reprises	-	(1 035)
Total	53 008 758	56 943 215

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 47 662 519 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 51 359 144 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignations	2023	2022
Achats de marchandises consommés	33 256 436	35 029 384
Frais sur achats de marchandises	10 328 345	12 855 670
Commissions sur ventes cartes de recharge	2 923 240	3 318 252
Variation de stocks	1 747 327	168 821
RRR obtenus sur achat	(592 829)	(12 984)
Total	47 662 519	51 359 144

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 798 776 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 2 818 662 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Rémunérations brutes	2 272 675	2 318 577
Cotisations sociales	463 005	438 700
Assurances groupe	63 096	61 386
Total	2 798 776	2 818 662

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 à 389 146 Dinars (Reprise nette) contre 2 119 979 Dinars (Dotation nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	240 869	386 767
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	181 924	249 961
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	145 356	1 507 944
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	103 869	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	26 469	112 225
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	29 975
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(870 824)	(45 460)
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(170 460)	(80 206)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(46 349)	(41 226)
Total	(389 146)	2 119 979

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 1 794 673 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 1 849 104 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Honoraires et commissions	360 746	398 974
Frais de Marketing	263 030	251 800
Locations	254 120	246 860
Achats non stockés	195 428	222 482
Impôts et taxes	179 744	242 677
Frais bancaires	161 329	86 871
Entretiens et réparations	101 774	110 538
Assurances	74 271	83 136
Frais de telecommunication	48 084	56 133
Autres services extérieurs	46 734	63 578
Déplacements, missions et réceptions	45 468	55 794
Jetons de presence	31 250	30 000
Transport	25 206	13 775
Etudes, documentations et formations	22 878	34 353
Sous-traitance	812	908
Pertes ordinaires	-	3 488
Transferts de charges	(16 202)	(52 266)
Total	1 794 673	1 849 104

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 1 250 169 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 2 603 853 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Intérêts bancaires sur opérations de financement	553 451	402 235
Intérêts d'escompte et encaissements effets	258 053	96 949
Intérêts sur crédit de financement en douane	184 180	-
Différences de change nettes	157 351	2 037 670
Agios débiteurs	79 889	42 260
Intérêts Hannibal Lease	17 246	24 738
Total	1 250 169	2 603 853

B.7 Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 1 486 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 73 086 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Intérêts sur compte courants associés	-	71 392
Autres produits	1 486	1 694
Total	1 486	73 086

B.8 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 331 675 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 71 426 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Produits nets sur cession des immobilisations	190 156	43 377

Autres gains	141 519	28 049
Total	331 675	71 426

B.9 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 55 480 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 245 032 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	2023	2022
Pertes sur litiges	42 543	
Autres pertes	7 998	13 859
Pénalités et amendes	4 939	14 491
Pertes liées au contrôle fiscale	-	216 682
Total	55 480	245 032

B.10 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 123 292 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre 135 472 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.

B.11 Résultat par action

Le résultat par action s'élève à 0,010 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre (0,906) Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et se détaille comme suit :

Désignations	2023	2022
Résultat net	46 155	(4 043 520)
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532
Résultat par action	0,010	(0,906)
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 406 471	4 406 471
Résultat par action (hors actions propres)	0,010	(0,918)

B. NOTES DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation présentent un total positif de 1 054 842 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre un flux négatif de 5 510 645 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
Résultat net de l'exercice			46 155
Ajustements pour:			
Amortissements des immobilisations	(3 379 788)	(3 435 328)	(55 540)
Ajustement pour amortissements des immobilisations cédées			237 464
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	(381 732)	(385 538)	(3 806)
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 436 794)	(3 162 262)	(725 468)
Provisions pour dépréciation des créances clients	(7 775 027)	(7 704 617)	70 410
Provisions pour dépréciation des autres créances	(1 057 003)	(953 134)	103 869
Provisions pour risques et charges	408 520	424 595	(16 075)
Total 1			(389 146)
Ajustements pour variation des:			
Stocks	6 118 028	7 865 355	1 747 327
Créances clients	16 646 073	18 988 565	2 342 492
Autres actifs	12 005 735	7 881 951	(4 123 784)
Fournisseurs et autres dettes	8 219 374	6 448 228	1 771 147
Variation des intérêts courus	13 304	72 447	(59 143)
Total 2			1 678 040
Ajustement pour plus-value sur cessions d'immobilisations			(280 207)
Total 3			(280 207)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			1 054 842

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un total positif de 227 355 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre un flux négatif de 123 737 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 879 202	3 836 194	(43 008)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(301 541)
Total 1			(344 550)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			301 541
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(237 464)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			190 156
Total 2			254 234
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements versés	316 492	296 492	(20 000)
Total 3			(20 000)
Encaissements suite remboursement d'immobilisations financières			
Titres de participation « CELLCOM MAROC »			337 670
Total 2			337 670
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			227 355

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement présentent un total positif de 87 773 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 contre un flux positif de 602 318 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2023	31/12/2022	
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variations des emprunts leasing à long terme	261 724	62 030	199 694
Variations des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	70 139	117 249	(47 110)
Total 1			152 584
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement en devises	6 287 094	10 575 289	(4 288 195)
Total 2			(4 288 195)
Variation des crédits de mobilisation des créances			
Variation des crédits de financement en douane	4 223 384	-	4 223 384
Total 3			4 223 384
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			87 773

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette présente un solde négatif de 151 753 Dinars au 31 Décembre 2023 contre un solde négatif de 1 521 723 Dinars au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au
	31/12/2023	31/12/2022
Liquidités et équivalents de liquidités	1 243 980	262 495
Banque de l'Habitat	(1 384 350)	(710 142)
Chèques et virements à payer	(5 105)	(1 067 876)
Tunisie Factoring	(6 139)	(6 139)
Attijari Bank	(139)	(60)
Total	(151 753)	(1 521 723)

V. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements donnés

- La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- Les effets escomptés non échus avec la Banque de l'Habitat s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 1 149 361 DT.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 20 000 Dinars.

VI. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1- Identification des parties liées

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- ✓ La société Y.K.H Holding
- ✓ Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- ✓ Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila

- Les Directeurs Généraux

- ✓ Monsieur Samir Douik (du 1/1/2023 au 17/07/2023)
- ✓ Monsieur Hamed Bougamra (17/07/2023 au 31/12/2023)

- Les administrateurs

- ✓ La société Y.K.H Holding représentée par Mr Tarek Hamila
- ✓ Monsieur Farouk Bey
- ✓ Madame Aouatef Jouirou
- ✓ Madame Ghofrane Zitouni
- ✓ Monsieur Mohamed Garbouj

- Les sociétés du groupe Hamila en Tunisie

- ✓ La société KASSO SA
- ✓ La société YHK Consulting
- ✓ La société YHK Immobilière
- ✓ La société HIT Production
- ✓ La société AL ATABA Immobilière
- ✓ La société CELLCOM Retail
- ✓ La société YHK Holding
- ✓ La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- ✓ La société CELLCOM International
- ✓ La société CELLCOM Distribution

2- Transactions et soldes avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées se détaillent comme suit :

1) Société « Y.K.H Consulting »

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à 153 600 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2023 à 560 Dinars.
- Le solde client « YKH Consulting » s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 181 Dinars.

2) Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le loyer relatif à l'exercice 2023, constaté en produits à recevoir, s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2023 à 99 960 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2023 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2022 pour un montant hors taxes de 334 834 Dinars (constaté en produits à recevoir au 31 Décembre 2022). Le solde non réglé au titre de ces prestations réalisés au cours des exercices 2022 et antérieurs sans l'existence d'une convention écrite entre les deux parties, s'élève au 31 Décembre 2023 à 924 313 DT.
- La société « CELLCOM SA » a conclu en Octobre 2023 avec la société « CELLCOM Distribution » une convention de prestation de services de conseil et d'assistance comptable, financière, commerciale, opérationnelle et managériale en vertu de laquelle « CELLCOM SA » facturera les charges salariales du personnel concerné moyennant une marge de 8%. Les produits liés à cette convention constatés en 2023 par « CELLCOM SA » s'élèvent en hors taxes à 870 071 Dinars et demeurent non encore réglés au 31 Décembre 2023.
- En 2022, les avances en compte courant associé octroyées par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » totalisant 902 370 DT ont été totalement remboursés. Le solde non réglé au titre des intérêts relatifs à ce compte courant associé s'élève au 31 Décembre 2023 à 464 512 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2023 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes de téléphones pour un montant hors taxes de 9 184 754 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2023 à 4 761 141 Dinars.
- Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève, au 31 Décembre 2023, à 233 545 Dinars relatif à des achats de marchandises effectués au cours des exercices antérieurs.

3) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2023 s'élève à 123 647 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2023.

4) Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative à l'exercice 2023 s'élève à 55 558 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « Al Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2023.

1) Société « CELLCOM Retail »

- La créance de la société « Cellcom SA » envers la société « CELLCOM Retail » liée aux frais de gestion facturés au cours des exercices antérieurs à 2022 s'élève à 465 769 DT. Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « CELLCOM Retail » tenue le 25 Décembre 2023, cette créance a été convertie en capital à hauteur de 460 000 DT.

Au 31 Décembre 2023, le solde non réglé de la créance de la société « CELLCOM SA » envers la société « CELLCOM Retail » s'élève à 5 769 Dinars.

- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2023 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 1 561 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2023 à 313 744 Dinars.
- Au cours de l'exercice 2023, la société « CELLCOM SA » a réalisé divers règlements pour le compte de la société « CELLCOM Retail » pour un montant de 15 795 Dinars. Le solde non réglé s'élève, au 31 Décembre 2023, à 17 558 Dinars.

2) Société « CELLCOM International »

Une convention de compte courant associé a été conclue en Novembre 2023 entre la société « CELLCOM SA » et sa filiale « CELLCOM International » selon laquelle cette dernière accorde un prêt en compte courant de 150 000 DT à la société « CELLCOM SA ». Ce prêt est productif d'intérêt au taux de 8% l'an.

3) Société « YKH DISTRIBUTION »

Le fournisseur « YKH DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2023 un solde créditeur de 4 819 Dinars.

4) Autres opérations

D'autres opérations ont été réalisées au cours de l'exercice 2023 entre la société « CELLCOM SA » et les parties liées relatives à des ventes de téléphones et d'accessoires. Le solde non réglé au titre de ces opérations s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 559 Dinars.

VII. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Soldes intermédiaires de Gestion

Produits	2023	2022	Charges	2023	2022	Soldes	2023	2022
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	53 008 758	56 943 215	Achats de marchandises consommées et variation de stock	47 662 519	51 359 144	Marge commerciale	5 346 238	5 584 072
Marge commerciale	5 346 238	5 584 072	Autres charges externes	1 614 929	1 606 427			
Total	5 346 238	5 584 072	Total	1 614 929	1 606 427	Valeur ajoutée brute	3 731 309	3 977 645
Valeur ajoutée brute	3 731 309	3 977 645	Impôts et taxes	179 744	242 677			
			Charges de personnel	2 798 776	2 818 662			
Total	3 731 309	3 977 645	Total	2 978 520	3 061 340	Excédent brut d'exploitation	752 789	916 305
Excédent brut d'exploitation	752 789	916 305						
Autres gains	331 675	71 426	Autres pertes	55 480	245 032			
Autres produits	1 486	73 086	Charges financières	1 250 169	2 603 853			
Reprise sur provisions	216 808	121 433	Dotations aux amortissements et aux provisions	(172 337)	2 241 412			
			Impôts sur les sociétés	123 292	135 472			
Total	1 302 759	1 182 249	Total	1 256 604	5 225 769	Résultat net	46 155	(4 043 520)

VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les présents Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 Mai 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur les Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « CELLCOM S.A », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **5 810 012 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **46 155 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

▪ Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks de la société présentent au 31 Décembre 2023 un solde net de 3 681 235 DT soit 14% du total des actifs (Note A.3 aux Etats Financiers).

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant les stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente et du rythme de leur écoulement sur le marché ;
- La diversité de la gamme de produits offerts par la société, et la nécessité d'assurer un service après-vente de qualité, implique un besoin d'approvisionnement et de suivi d'un stock de pièces de rechange, dont la consommation effective peut s'écarter des estimations ;
- Les canaux de distribution relatifs au secteur font que la société ait un recours important à la pratique de consignation de ses stocks chez les tiers.

Ces particularités impactent de façon directe les taux de rotation des stocks, leurs valeurs de réalisation nettes, les risques liés à leur existence physique et en conséquence, les provisions correspondantes.

Notre réponse à ces risques

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Analyse de la pertinence et de la bonne application des politiques de provisionnement des stocks en fonction de leur rotation et leur antériorité ; et
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées ;
- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes, dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire ce rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 telle que modifiée par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005 que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Respect des délais de publication des Etats Financiers

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché Financier, telle que modifiée par les textes subséquents, la société est tenue de déposer ou d'adresser, sur supports papiers et magnétiques, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans un délai maximum de quatre mois à partir de la date de clôture de l'exercice comptable, les Etats Financiers individuels et consolidés, les rapports du commissaire aux comptes, les rapports de gestion, l'ordre du jour et le projet des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, en application de l'article 3 Bis de la même loi, la société est tenue de publier dans les mêmes délais, ses Etats Financiers accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes, au Bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces dispositions n'ont pas été observées par la société.

4. Autorisation des conventions réglementées

En application des dispositions de l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que la convention de prestation de services de conseil et d'assistance comptable, financière, commerciale, opérationnelle et managériale conclue avec la société « CELLCOM Distribution » ainsi que celle de compte courant associé conclue avec la société « CELLCOM International » ont été engagées et exécutées en 2023 avant leur autorisation préalable par le Conseil d'Administration de la société à la lumière d'un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par les articles 29 et 30 de la Loi 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

De même, nous avons relevé que la convention de crédit de gestion conclue avec la « BH BANK » a été autorisée par le Conseil d'Administration de la société « CELLCOM SA » réuni le 31 Août 2023 en absence d'un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par les articles 29 et 30 de la Loi 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 5 Juin 2024

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ETATS FINANCIERS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM SA,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice 2023

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 :

- Une convention de compte courant associé a été conclue en Novembre 2023 entre la société « CELLCOM SA » et sa filiale « CELLCOM International » selon laquelle cette dernière accorde un prêt en compte courant de 150 000 DT à la société « CELLCOM SA ». Ce prêt est productif d'intérêt au taux de 8% l'an.
- La société « CELLCOM SA » a conclu en Octobre 2023 avec la société « CELLCOM Distribution » une convention de prestation de services de conseil et d'assistance comptable, financière, commerciale, opérationnelle et managériale en vertu de laquelle « CELLCOM SA » facturera les charges salariales du personnel concerné. Les produits liés à cette convention constatés en 2023 par « CELLCOM SA » s'élèvent en hors taxes à 870 071 Dinars et demeurent non encore réglés au 31 Décembre 2023.

Les deux conventions citées ci-dessus ont été engagées et exécutées en 2023 avant leur autorisation préalable par le Conseil d'Administration de la société à la lumière d'un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par les articles 29 et 30 de la Loi 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

- La société « CELLCOM SA » a conclu en Octobre 2023 un contrat de crédit avec la « BH BANK » portant sur une enveloppe de crédit de gestion de 15 500 000 DT. Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration de la société « CELLCOM SA » réuni le 31 Août 2023 en absence d'un rapport spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales tel que modifié par les articles 29 et 30 de la Loi 2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.
- La créance de la société « CELLCOM SA » envers la société « CELLCOM Retail » liée aux frais de gestion facturés au cours des exercices antérieurs à 2022 s'élève à 465 769 DT. Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « CELLCOM Retail » tenue le 25 Décembre 2023, cette créance a été convertie en capital à hauteur de 460 000 DT. Cette opération a été autorisée par le Conseil d'Administration de la société « CELLCOM SA » réuni le 20 Décembre 2023.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

5) Société « Y.K.H Consulting »

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre de l'exercice 2023 à 153 600 Dinars (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2023 à 560 Dinars.
- Le solde client « YKH Consulting » s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 181 Dinars.

6) Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le loyer relatif à l'exercice 2023, constaté en produits à recevoir, s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2023 à 99 960 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2023 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2022 pour un montant hors taxes de 334 834 Dinars (constaté en produits à recevoir au 31 Décembre 2022). Le solde non réglé au titre de ces prestations réalisés au cours des exercices 2022 et antérieurs sans l'existence d'une convention écrite entre les deux parties, s'élève au 31 Décembre 2023 à 924 313 DT.
- En 2022, les avances en compte courant associé octroyées par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » totalisant 902 370 DT ont été totalement remboursés. Le solde non réglé au titre des intérêts relatifs à ce compte courant associé s'élève au 31 Décembre 2023 à 464 512 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2023 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes de téléphones pour un montant hors taxes de 9 184 754 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2023 à 4 761 141 Dinars.
- Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève, au 31 Décembre 2023, à 233 545 Dinars relatif à des achats de marchandises effectués au cours des exercices antérieurs.

7) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2023 s'élève à 123 647 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2023.

8) Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative à l'exercice 2023 s'élève à 55 558 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « Al Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2023.

9) Société « CELLCOM Retail »

- Au 31 Décembre 2023, le solde non réglé au titre des frais communs de gestion facturés par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » s'élève à 5 769 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2023 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 1 561 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2023 à 313 744 Dinars.
- Au cours de l'exercice 2023, la société « CELLCOM SA » a réalisé divers règlements pour le compte de la société « CELLCOM Retail » pour un montant de 15 795 Dinars. Le solde non réglé s'élève au 31 Décembre 2023 à 17 558 Dinars.

10) Société « YKH DISTRIBUTION »

Le fournisseur « YKH DISTRIBUTION » présente au 31 Décembre 2023 un solde créditeur de 4 819 Dinars.

11) Autres opérations

D'autres opérations ont été réalisées au cours de l'exercice 2023 entre la société « CELLCOM SA » et les parties liées relatives à des ventes de téléphones et d'accessoires. Le solde non réglé au titre de ces opérations s'élève au 31 Décembre 2023 à 1 559 Dinars.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et les avantages accordés au précédent Directeur Général ayant assuré cette fonction entre le 1^{er} Janvier 2023 et le 17 Juillet 2023, sont fixés par la décision du Conseil d'Administration réuni le 2 Novembre 2022. Sa rémunération était composée d'un salaire mensuel net de 12 000 DT servi sur 13,5 mois et d'une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. En outre, il a bénéficié durant son mandat d'une voiture de fonction avec prise en charge de tous les frais y relatifs et des dépenses de carburant dans la limite de 200 litres par mois et d'un quota de cartes de recharge téléphonique selon le barème de la société.
 - A la suite de la démission du Directeur Général avec date d'effet au 17 Juillet 2023, le Conseil d'Administration réuni le 10 Juillet 2023 a nommé un nouveau Directeur Général dont la rémunération, fixée par le Conseil d'Administration réuni le 8 Août 2023, est composée d'un salaire mensuel net de 9 000 DT servi sur 13,5 mois et d'une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. En outre, il bénéficie durant son mandat d'une voiture de fonction avec prise en charge de tous les frais y relatifs et des dépenses de carburant dans la limite de 200 litres par mois et d'un quota de cartes de recharge téléphonique selon le barème de la société.
 - Les rémunérations accordées aux membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales sont composées de jetons de présence et sont fixées sur la base d'une proposition du Conseil d'Administration soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes. Pour l'exercice 2023, les jetons de présence ont été estimés à 30 000 DT.

2) Les obligations et engagements de la Société « CELLCOM SA » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeurs Généraux		Administrateurs	
	Charge de l'exercice 2023	Passif au 31-déc-23	Charge de l'exercice 2023	Passif au 31-déc-23
Avantages à court terme accordés au Directeur Général (Période du 1 ^{er} Janvier 2023 au 17 Juillet 2023)	166 314	-	-	-
Avantages à court terme accordés au Directeur Général (Période du 17 Juillet 2023 au 31 Décembre 2023)	88 603	-	-	-
Avantages à court terme aux Administrateurs	-	-	30 000	30 000
Total	254 916	-	30 000	30 00

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475, du Code des Sociétés Commerciales.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 5 Juin 2024

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2080 Tunis

La société CELLCOM publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023. Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Achraf GUEREMECH (AMC Ernst & Young).

BILAN (Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Exercice Clôturé au		
		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(366 274)	(366 274)	(366 274)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	-	-	-
Immobilisations corporelles		3 434 014	3 555 920	3 469 920
- Amortissements des immobilisations corporelles		(3 119 615)	(3 013 657)	(3 069 054)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	314 399	542 263	400 866
Immobilisations financières		2 058 106	2 058 106	2 058 106
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(385 538)	(355 563)	(385 538)
Immobilisations financières nettes	A.2	1 672 568	1 702 543	1 672 568
Total des actifs immobilisés		1 986 967	2 244 806	2 073 434
Total des actifs non courants		1 986 967	2 244 806	2 073 434
Actifs courants				
Stocks		9 028 681	15 278 876	7 865 355
- Provisions pour dépréciation des stocks		(2 494 756)	(1 805 646)	(3 162 262)
Stocks nets	A.3	6 533 925	13 473 230	4 703 093
Clients et comptes rattachés		16 345 692	20 867 507	18 988 565
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(7 776 320)	(7 496 508)	(7 704 617)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	8 569 373	13 370 999	11 283 948
Autres actifs courants		8 843 240	8 232 645	7 881 951
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(953 134)	(953 134)	(953 134)
Autres actifs courants nets	A.5	7 890 106	7 279 511	6 928 817
Liquidités et équivalents de liquidités		100 265	1 252 793	262 495
- Provisions pour dépréciation des liquidités		-	(3 876)	(3 876)
Liquidités et équivalents de liquidités nets	A.6	100 265	1 248 918	258 619
Total des actifs courants		23 093 668	35 372 658	23 174 477
Total des actifs		25 080 635	37 617 464	25 247 911

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Exercice Clôturé au		
		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capitaux propres				
Capital social		4 461 532	4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		(145 912)	(145 912)	(145 912)
Résultats reportés		(5 110 069)	(1 066 550)	(1 066 550)
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		5 763 857	9 807 376	9 807 376
Résultat net de l'exercice		(912 336)	(1 300 171)	(4 043 520)
Total des capitaux propres avant affectation	A.7	4 851 520	8 507 206	5 763 856
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	A.8	25 878	116 673	62 030
Provisions pour risques et charges	A.9	420 744	447 317	424 595
Total des passifs non courants		446 622	563 990	486 625
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	A.10	8 965 250	12 055 624	4 181 115
Autres passifs courants	A.11	1 526 459	1 357 230	2 267 112
Concours bancaires	A.12	9 290 783	15 133 414	12 549 202
Total des passifs courants		19 782 493	28 546 268	18 997 430
Total des passifs		20 229 115	29 110 258	19 484 055
Total des capitaux propres et des passifs		25 080 635	37 617 464	25 247 911

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 6 mois clôturée au		Exercice de 12 mois clôturé au
		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<u>Produits d'exploitation</u>				
Revenus	B.1	17 739 304	25 546 203	56 943 215
Total des produits d'exploitation		17 739 304	25 546 203	56 943 215
<u>Charges d'exploitation</u>				
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	(16 586 243)	(22 779 092)	(51 359 144)
Charges de personnel	B.3	(1 354 931)	(1 532 849)	(2 818 662)
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	504 960	(429 986)	(2 119 979)
Autres charges d'exploitation	B.5	(739 747)	(1 041 490)	(1 849 104)
Total des charges d'exploitation		(18 175 961)	(25 783 418)	(58 146 890)
Résultat d'exploitation		(436 657)	(237 214)	(1 203 674)
Charges financières nettes	B.6	(567 609)	(876 212)	(2 603 853)
Produits des placements		-	72 138	73 086
Autres gains ordinaires	B.7	165 877	27 394	71 426
Autres pertes ordinaires	B.8	(32 481)	(229 411)	(245 032)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(870 869)	(1 243 305)	(3 908 047)
Impôt sur les bénéfices	B.9	(41 467)	(56 866)	(135 472)
Résultat net de l'exercice		(912 336)	(1 300 171)	(4 043 520)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Etat des flux de trésorerie	Notes	Période de 6 mois clôturée au		Exercice de 12 mois clôturé au
		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>				
Résultat net		(912 336)	(1 300 171)	(4 043 520)
Ajustements pour				
*Amortissements et provisions		(504 960)	429 986	2 119 979
*Variation des :				
Stocks		(1 163 325)	(3 982 780)	3 430 741
Créances clients		2 642 872	(5 357 966)	(3 479 025)
Autres actifs		(961 289)	1 833 820	2 184 514
Fournisseurs et autres dettes		4 043 482	1 254 502	(5 710 124)
Intérêts courus		(8 080)	12 509	18 333
*Plus-value sur cessions d'immobilisations		(120 034)	-	(31 543)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C.1	3 016 329	(7 110 101)	(5 510 645)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décassements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(12 101)	(148 686)	(170 762)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		120 034	-	77 000
Décassements pour acquisitions d'immobilisations financières		-	(29 975)	(29 975)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C.2	107 933	(178 661)	(123 737)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>				
Variations des crédits leasing (Principal)		(74 611)	26 203	(36 857)
Variation des crédits de financement à court terme		(3 800 979)	4 246 903	639 176
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C.3	(3 875 590)	4 273 106	602 318
Variation de trésorerie		(751 327)	(3 015 656)	(5 032 064)
Trésorerie au début de l'exercice		(1 521 723)	3 510 340	3 510 340
Trésorerie à la clôture de la période	C.4	(2 273 051)	494 685	(1 521 723)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2023

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CELLCOM SA

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	4 461 532 Dinars
Nombre d'actions :	4 461 532 actions de 1 Dinar chacune.
Siège social :	25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie
Registre de commerce :	Tunis - B112591998
Matricule fiscal :	624926H/A/M/000
Directeurs Généraux :	M. Samir Douik (du 11/11/2022 au 17/07/2023) M. Hamed Bougamra (à partir du 17/07/2023)
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG

La société CELLCOM a été fondée en Décembre 1997, sous la forme d'une Société à responsabilité limitée « SARL » et s'est spécialisée dans les produits HiTech.

La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et équipement de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatiques et audiovisuels. Elle effectue également les prestations de service après-vente des produits commercialisés.

En 2006, CELLCOM a créé sa propre marque EVERTEK qu'elle a commencé à commercialiser au début sous la forme de produits multimédia et électroménager.

En 2007, elle est devenue le distributeur des lignes et des cartes de recharge de Tunisie Télécom.

En 2008, la société a commencé à commercialiser les téléphones mobiles sous sa propre marque EVERTEK. Cette gamme de produits a été diversifiée par la suite pour s'aligner avec les évolutions techniques et technologiques (Smartphones, tablettes, etc.).

En Décembre 2012, la société a changé sa forme juridique en une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

En Janvier 2014, CELLCOM a ouvert son capital au public à hauteur de 31% dans le cadre de son introduction au marché principal de la cote de la bourse de Tunis via une opération mixte portant sur une levée de fonds de 6,51 MDT et une cession de 3,26 MDT. Suite à cette opération, le capital de la société a été porté à 4 461 532 DT.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 Décembre. La société établit également des Etats Financiers intermédiaires au 30 Juin de chaque année pour les besoins de se conformer à la réglementation régissant les sociétés cotées en bourse.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

III. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

► Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en utilisant les taux suivants :

Catégories	Taux
LOGICIELS	33%
MATERIEL ET OUTILLAGES	15%
MATERIELS DE TRANSPORT	20%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT INSTALLATIONS	10% et 33%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	20%
MATERIELS INFORMATIQUES	33%
MATERIELS DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	33%

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Eléments libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 4, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- i) L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- ii) Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- iii) Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- iv) Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

IV. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

A. NOTES DU BILAN

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 314 399 Dinars au 30 Juin 2023 contre 400 866 Dinars au 31 Décembre 2022. Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles pour la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 30 Juin 2023 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 30/06/2023	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2022	Dotation aux amortissements 30/06/2023	Régularisations	Amortissements et provisions cumulés au 30/06/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 30/06/2023
Logiciels	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	366 274	366 274	-	-	366 274	-	-
Matériels et outillages	146 064	377	-	146 441	141 278	764	-	142 043	4 785	4 398
Agencements, aménagements et installations	1 163 444	-	-	1 163 444	1 016 633	21 290	-	1 037 923	146 811	125 521
Equipements de bureau	191 415	-	-	191 415	170 723	2 284	-	173 007	20 692	18 408
Matériels informatiques	385 815	11 724	-	397 538	347 249	12 610	-	359 860	38 566	37 679
Matériels de transport	73 030	-	(48 008)	25 023	73 030	-	(48 008)	25 023	-	-
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 488 153	-	-	1 488 153	1 298 140	61 620	-	1 359 760	190 012	128 392
Immobilisations en cours	22 000	-	-	22 000	22 000	-	-	22 000	-	-
Immobilisations corporelles	3 469 920	12 101	(48 008)	3 434 014	3 069 054	98 569	(48 008)	3 119 615	400 866	314 399
Total des immobilisations	3 836 194	12 101	(48 008)	3 800 287	3 435 328	98 569	(48 008)	3 485 889	400 866	314 399

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 1 672 568 Dinars au 30 Juin 2023 contre le même solde au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 30/06/2022	Soldes au 31/12/2022
Titres de participation	1 761 614	1 761 614	1 761 614
Dépôts et cautionnements	296 492	296 492	296 492
Total brut	2 058 106	2 058 106	2 058 106
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(385 538)	(355 563)	(385 538)
Total net	1 672 568	1 702 543	1 672 568

Le détail des titres de participation au 30 Juin 2023 se présente comme suit :

En TND	Montant bruts	Provisions	Montants nets
CELLCOM Distribution	999 000	-	999 000
CELLCOM CI	307 020	(307 020)	-
CELLCOM MAROC	247 620	(3 806)	243 814
CELLCOM International	149 999	(4 947)	145 052
CELLCOM RETAIL	57 975	(57 975)	-
Total	1 761 614	(373 748)	1 387 866

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 6 533 925 Dinars au 30 Juin 2023 contre 4 703 093 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 30/06/2022	Soldes au 31/12/2022
Stocks de marchandises	6 245 778	12 453 988	7 865 355
Stocks en transit	2 782 903	2 824 888	-
Total brut	9 028 681	15 278 876	7 865 355
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 494 756)	(1 805 646)	(3 162 262)
Total net	6 533 925	13 473 230	4 703 093

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 8 569 373 Dinars au 30 Juin 2023 contre 11 283 948 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 30/06/2022	Soldes au 31/12/2022
Clients ordinaires	5 769 349	11 406 659	8 835 521
Chèques impayés	3 399 704	3 459 568	3 389 429
Clients douteux	2 648 270	2 419 195	2 544 457
Traites impayées	1 818 369	1 815 369	1 818 369
Effets à recevoir	1 459 568	110 104	1 342 752
Clients factures à établir	1 250 433	1 656 612	1 058 037
Total brut	16 345 692	20 867 507	18 988 565
Provisions pour dépréciation des créances clients	(2 772 333)	(2 419 196)	(2 668 520)
Provisions sur effets et chèques impayés	(5 003 987)	(5 077 312)	(5 036 097)
Total net	8 569 373	13 370 999	11 283 948

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 7 890 106 Dinars au 30 Juin 2023 contre 6 928 817 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 30/06/2022	Soldes au 31/12/2022
Débiteurs divers	5 544 291	4 621 113	5 040 992
Etat, impôts et taxes	2 618 162	2 122 205	2 265 559
Comptes transitoires	573 630	464 587	461 737
Charges constatées d'avance	53 587	53 896	42 373
Assurance groupe	25 134	25 530	26 269
Prêts au personnel	17 189	46 207	38 768
Receveur des finances	5 091	5 091	5 091
Fonds de caisse provisoire	3 273	2 106	-
Avances au personnel	2 755	1 740	1 035
Fournisseurs, avances et acomptes	129	129	129
Comptes courants associés	-	888 000	-
Compte d'attente	-	2 043	-
Total brut	8 843 240	8 232 645	7 881 951
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(953 134)	(953 134)	(953 134)
Total net	7 890 106	7 279 511	6 928 817

A.6 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 100 265 Dinars au 30 Juin 2023 contre 258 619 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 30/06/2022	Soldes au 31/12/2022
Effets et chèques à l'encaissement	-	119 140	-
C.C.P	86 021	72 908	41 020
BH	8 855	387 711	218 975
Caisse courante	4 876	10 131	1 846
Amen Bank	513	4 297	654
Virements en instance	-	6 140	-
Caisse commerciale	-	90 000	-
Effets à l'escompte	-	562 468	-
Total brut	100 265	1 252 793	262 495
Provision sur effets à l'encaissement	-	(3 876)	(3 876)
Total net	100 265	1 248 918	258 619

A.7 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 30 Juin 2023 se présente comme suit :

Libellés	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Résultats reportés	Réserves pour régulation	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2022	4 461 532	826 890	5 581 416	(1 066 550)	150 000	(145 912)	(4 043 520)	5 763 856
Affectation du résultat 2022 selon PV de l'AGO du 13/11/2023				(4 043 520)			4 043 520	-
Résultat de la période							(912 336)	(912 336)
Capitaux propres au 30 Juin 2023	4 461 532	826 890	5 581 416	(5 110 069)	150 000	(145 912)	(912 336)	4 851 520

() Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 30 Juin 2023 à 55 061 actions (soit 1,2%), le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 DT. La valeur boursière de ces titres s'élève à 131 045 Dinars.*

A.8 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 25 878 Dinars au 30 Juin 2023 contre 62 030 Dinars au 31 Décembre 2022 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 420 744 Dinars au 30 Juin 2023 contre 424 595 Dinars au 31 Décembre 2022 et se rapportent aux différents risques opérationnels encourus par la société.

A.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 8 965 250 Dinars au 30 Juin 2023 contre 4 181 115 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 30/06/2022	Soldes au 31/12/2022
Fournisseurs étrangers	4 389 244	1 505 307	2 795 776
Fournisseurs locaux	1 796 175	7 728 501	1 385 340
Fournisseurs factures non parvenues	2 779 831	2 821 816	-
Total	8 965 250	12 055 624	4 181 115

A.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 526 459 Dinars au 30 Juin 2023 contre 2 267 112 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 30/06/2022	Soldes au 31/12/2022
Charges à payer	514 552	314 212	241 966
Clients créditeurs	265 667	330 849	194 147
Recettes en instance d'affectation	193 897	193 645	193 645
Dettes fiscales	186 426	152 876	1 256 854
Dettes sociales	138 377	134 031	167 178
Dettes envers le personnel	129 757	183 823	110 794
Autres créditeurs divers	82 854	44 431	90 863
Compte d'attente	8 802	-	8 802
Assurance groupe	6 127	3 362	2 865
Total	1 526 459	1 357 230	2 267 112

A.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 9 290 783 Dinars au 30 Juin 2023 contre 12 549 202 Dinars au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 30/06/2022	Soldes au 31/12/2022
Crédits de financements	6 774 310	14 183 017	10 575 289
Banque de l'Habitat	2 361 789	723 853	710 142
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	78 791	125 666	117 249
Intérêts courus	64 367	66 623	72 447
Tunisie Factoring	6 139	6 139	6 139
Chèques et virements à payer	5 105	24 779	1 067 876
Attijari Bank	283	3 337	60
Total	9 290 783	15 133 414	12 549 202

B. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

B.1 Revenus

Les revenus s'élèvent à 17 739 304 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2023 contre 25 546 203 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Chiffre d'affaires brut	17 739 304	25 539 830	56 944 251
Ristournes à accorder nettes des reprises	-	6 373	(1 035)
Total	17 739 304	25 546 203	56 943 215

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 16 586 243 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2023 contre 22 779 092 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Achats de marchandises	11 319 157	19 790 269	38 174 150
Variation des stocks	1 619 578	(4 419 811)	168 821
Frais sur achats de marchandises	3 647 509	7 421 619	13 029 157
RRR obtenus sur achats	-	(12 984)	(12 984)
Total	16 586 243	22 779 092	51 359 144

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 1 354 931 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2023 contre 1 532 849 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Rémunérations brutes	1 106 081	1 277 227	2 318 577
Cotisations sociales	217 710	219 581	438 700
Assurances groupe	31 140	36 042	61 386
Total	1 354 931	1 532 849	2 818 662

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élèvent à 504 960 Dinars (Reprise nette) au titre de la période close au 30 Juin 2023 contre (429 986) Dinars (Dotation nette) au titre de la période close au 30 Juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances clients	(164 693)	(112 228)	(386 767)
Dotations aux provisions pour dépréciations stocks	(164 099)	(105 868)	(1 507 944)
Dotations aux amortissements	(98 569)	(131 946)	(249 961)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(26 469)	(93 721)	(112 225)
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-	(29 975)
Reprises sur provisions pour risques et charges	30 319	-	41 226
Reprises sur provisions pour dépréciations des créances	96 866	13 776	80 206
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	831 605	-	45 460
Total	504 960	(429 986)	(2 119 979)

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 739 747 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2023 contre 1 041 490 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Honoraires et commissions	183 970	273 316	398 974
Locations	127 846	121 448	246 860
Achats non stockés	93 540	102 607	222 482
Impôts et taxes	86 108	110 880	242 677
Frais de Marketing	69 397	148 383	251 800
Entretiens et réparations	45 813	60 697	110 538
Frais bancaires	37 847	65 269	86 871
Assurances	28 743	45 853	83 136
Autres services extérieurs	23 782	27 257	63 578
Frais de télécommunication	22 719	23 109	56 133
Transport	15 525	5 906	13 775
Déplacements Missions Réceptions	12 037	34 232	55 794
Etudes, documentations Formations	8 621	17 864	34 353
Sous-traitance	-	471	908
Jetons de présence	-	15 000	30 000
Pertes ordinaires	-	415	3 488
Transfert de charges	(16 202)	(11 217)	(52 266)
Total	739 747	1 041 490	1 849 104

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 567 609 Dinars (Charge nette) au titre de la période close au 30 Juin 2023 contre 876 212 Dinars (Charge nette) au titre de la période close au 30 Juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Intérêts bancaires sur opérations de financement	398 575	139 055	402 292
Agios débiteurs	105 792	4 189	42 260
Différences de change nettes	56 733	700 710	2 037 670
Intérêts Hannibal Lease	6 509	15 661	24 738
Intérêts d'escompte et encaissements effets	-	16 596	96 892
Total	567 609	876 212	2 603 853

B.7 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 165 877 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2023 contre 27 394 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Produits nets sur cession des immobilisations	120 034	437	43 377
Autres gains	45 843	26 957	28 049
Total	165 877	27 394	71 426

B.8 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 32 481 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2023 contre 229 411 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2022 et se détaillent comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Autres pertes	31 463	63	13 859
Pénalités et amendes	1 018	12 666	14 491
Pertes liées au contrôle fiscal	-	216 682	216 682
Total	32 481	229 411	245 032

B.9 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 41 467 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2023 contre 56 866 Dinars au titre de la période close au 30 Juin 2022.

B.10 Résultat par action

Le résultat par action s'élève à (0,207) Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2023 contre (0,295) Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2022 et se détaille comme suit :

Désignations	Période close au		
	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net	(912 336)	(1 300 171)	(4 043 520)
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532	4 461 532
Résultat par action	(0,204)	(0,291)	(0,906)
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 406 471	4 406 471	4 406 471
Résultat par action (hors actions propres)	(0,207)	(0,295)	(0,918)

C. NOTES DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation totalisent un flux positif de 4 366 091 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 31/12/2022	Variation
Résultat net de l'exercice			(912 336)
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	(3 485 889)	(3 435 328)	50 561
Ajustement pour amortissements des immobilisations cédées			48 008
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	(385 538)	(385 538)	-
Provisions pour dépréciation des stocks	(2 494 756)	(3 162 262)	(667 506)
Provisions pour dépréciation des créances clients	(7 772 444)	(7 704 617)	67 827
Provisions pour dépréciation des autres créances	(953 134)	(953 134)	-
Provisions pour risques et charges	420 744	424 595	(3 850)
Total 1			(504 961)
Ajustements pour variation des :			
Stocks	9 028 681	7 865 355	(1 163 325)
Créances clients	16 345 692	18 988 565	2 642 872
Autres actifs	8 843 240	7 881 951	(961 289)
Fournisseurs et autres dettes	10 491 709	6 448 228	-
Variation des intérêts courus	64 367	72 447	4 043 482
Total 2			(8 080)
Ajustement pour plus-value sur cessions d'immobilisations			4 553 660
Total 3			(120 034)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			3 016 329

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement totalisent un flux positif de 107 933 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 31/12/2022	Variation
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 800 287	3 836 194	35 906
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(48 008)
Total 1			(12 101)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			48 008
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(48 008)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			120 034
Total 2			120 034
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements versés	296 492	296 492	-
Total 3			-
Encaissements sur cession d'immobilisations financières			
Titres de participation	2 058 106	2 058 106	-
Total 3			-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			107 933

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement totalisent un flux négatif de 3 875 590 Dinars au titre de la période close le 30 Juin 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	30/06/2023	31/12/2022	
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variations des emprunts leasing à long terme	25 878	62 030	(36 152)
Variations des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	78 791	117 249	(38 458)
Total 1			(74 611)
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	6 774 310	10 575 289	(3 800 979)
Total 2			(3 800 979)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			(3 875 590)

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde positif de 923 289 Dinars au 30 Juin 2023 contre un solde positif de 494 685 Dinars au 30 Juin 2022 et un solde négatif de 1 521 723 Dinars au 31 Décembre 2022 se détaillant comme suit :

Désignations	Soldes au 30/06/2023	Soldes au 30/06/2022	Soldes au 31/12/2022
Liquidités et équivalents de liquidités	100 265	1 252 793	262 495
Attijari Bank	(283)	(3 337)	(60)
Chèques et virements à payer	(5 105)	(24 779)	(1 067 876)
Tunisie Factoring	(6 139)	(6 139)	(6 139)
Banque de l'Habitat	(2 361 789)	(723 853)	(710 142)
Total	(2 273 050)	494 685	(1 521 723)

V. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements donnés

La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang de son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 20 000 Dinars.

VI. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1- Identification des parties liées

Les parties liées de la société « CELLCOM SA » sont les suivantes :

- **Les actionnaires**

- ✓ La société Y.K.H Holding
- ✓ Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- ✓ Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- ✓ Madame Alya Ben Tarek Hamila
- ✓ Madame Eya Ben Tarek Hamila

- **Le Directeur Général**

- ✓ Monsieur Samir Douik (du 1/1/2023 au 17/07/2023)
- ✓ Monsieur Hamed Bougamra (à partir du 17/07/2023)

- **Les administrateurs**

- ✓ La société Y.K.H Holding
- ✓ Monsieur Farouk Bey
- ✓ Madame Aouatef Jouirou
- ✓ Madame Ghofrane Zitouni
- ✓ Monsieur Mohamed Garbouj

- **Les sociétés du groupe Hamila**

- ✓ La société KASSO SA
- ✓ La société YHK Consulting
- ✓ La société YHK Immobiliere
- ✓ La société HIT Production
- ✓ La société AL ATABA Immobiliere
- ✓ La société CELLCOM RETAIL
- ✓ La société Hamila pour le Commerce et l'industrie SHCI SA
- ✓ La société YHK Holding
- ✓ La société CELLCOM Maroc
- ✓ La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- ✓ La société CELLCOM International
- ✓ La société CELLCOM DISTRIBUTION

2- Transactions et soldes avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées se détaillent comme suit :

► Société « Y.K.H Consulting »

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par « CELLCOM SA » en Janvier 2003 avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre du premier semestre 2023 à 76 800 DT (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 30 Juin 2023 à 22 041 DT.
- Le solde client « YKH Distribution » s'élève au 30 Juin 2023 à 1 655 Dinars.

► Société « CELLCOM Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le montant à facturer pour le premier semestre 2023 s'élève à 6 000 DT (hors taxes) et est constaté en produits à recevoir. Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 30 Juin 2023 à 85 680 Dinars.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » au titre du premier semestre 2023 s'élèvent à 407 749 DT et sont constatés en produits à recevoir. Le montant total non encore facturé au 30 juin 2023 s'élève à 742 583 Dinars.
- Au 30 Juin 2023, le solde non réglé au titre des frais communs de gestion facturés par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » s'élève à 525 861 Dinars.
- En 2022, la société « CELLCOM Distribution » a remboursé à la société « CELLCOM SA » le montant total, en principal, des avances en compte courant associé s'élevant à 902 370 DT. Les produits d'intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, se sont élevés en 2022 à 69 554 DT (hors taxes) et ont été constatés en produits à recevoir. Ces montants demeurent non facturés au 30 Juin 2023. Le solde non réglé au titre de ces intérêts s'élève au 30 Juin 2023 à 388 499 Dinars. Par ailleurs, la société « CELLCOM Distribution » a encaissé en 2022 des virements de la part des clients de la société « Cellcom SA » et destinés à cette dernière pour un montant total de 212 431 DT dont une partie a été remboursée en 2022. Le solde de ces transferts s'élève au 30 Juin 2023 à 46 431 DT.
- Au 30 Juin 2023, le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève à 233 545 DT.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours du premier semestre 2023 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes de téléphones pour un montant de 2 284 853 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » s'élève au 30 Juin 2023 à 2 897 956 Dinars.

► Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative au premier semestre 2023 s'élève à 61 078 DT (hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 30 Juin 2023.

► Société « AI ATABA Immobilière SARL »

La société « AI Ataba Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative au premier semestre 2023 s'élève à 27 444 DT (hors taxes). Le solde fournisseur « AI Ataba Immobilière SARL » est nul au 30 Juin 2023.

► **Société « Hamila Distribution »**

Le fournisseur « Hamila Distribution » présente au 30 Juin 2023 un solde créditeur de 600 Dinars.

► **Société « CELLCOM Retail »**

- Au 30 Juin 2023, le solde client « CELLCOM Retail » s'élève à 312 812 DT.
- Au 30 Juin 2023, le solde non réglé au titre des frais communs de gestion facturés par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » s'élève à 465 769 Dinars.

► **Société « YKH Distribution »**

- Le solde fournisseur « YKH Distribution » présente au 30 Juin 2023 un solde créditeur de 4 819 Dinars.
- Le solde client « YKH Distribution » présente au 30 Juin 2023 un solde débiteur de 1 116 Dinars.

► **Autres opérations**

D'autres opérations ont été réalisées au cours du premier semestre 2023 entre la société « CELLCOM SA » et les parties liées relatives à des ventes de téléphones et d'accessoires. Le solde non réglé au titre de ces opérations s'élève au 30 Juin 2023 à 811 Dinars.

VII. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Soldes intermédiaires de Gestion								
Produits	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	Charges	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	Soldes	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	17 739 304	25 546 203	Achats de marchandises consommées et variation de stock	16 586 243	22 779 092	Marge commerciale	1 153 061	2 767 111
Marge commerciale	1 153 061	2 767 111	Autres charges externes	653 639	930 610			
Total	1 153 061	2 767 111	Total	653 639	930 610	Valeur ajoutée brute	499 422	1 836 501
Valeur ajoutée brute	499 422	1 836 501	Impôts et taxes	86 108	110 880			
			Charges de personnel	1 354 931	1 532 849			
Total	499 422	1 836 501	Total	1 441 039	1 643 729	Excédent brut d'exploitation	(941 617)	192 772
Excédent brut d'exploitation	(941 617)	192 772						
Autres gains	165 877	27 394	Autres pertes	32 481	229 411			
Autres produits	-	72 138	Charges financières	567 609	876 212			
Reprises sur provisions	958 790	13 776	Dotations aux amortissements et aux provisions	453 830	443 762			
			Impôts sur les sociétés	41 467	56 866			
Total	183 050	306 080	Total	1 095 386	1 606 251	Résultat net	(912 336)	(1 300 171)

VIII. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les présents Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 1^{er} Mars 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2023

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des Etats Financiers intermédiaires de la société « CELLCOM SA » comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2023, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces Etats Financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 4 851 520 DT y compris le résultat semestriel déficitaire de 912 336 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les Etats Financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

AMC Ernst & Young
Achraf GUERMECH

Tunis, le 5 Juin 2024